

**Division des personnels**

Affaire suivie par  
Catherine Pommier  
Chantal Langlet  
Laurence Manchette

Téléphone  
03 22 71 25 40  
03 22 71 25 38  
03 22 71 25 39  
Fax  
03 22 71 25 60  
Mél.  
ce.dpe80  
@ac-amiens.fr

4, rue Germain Bleuet  
BP 2607  
80026 Amiens cedex 1

Amiens le 23 mars 2012

LE DIRECTEUR ACADEMIQUE des Services de  
l'Education Nationale, directeur des services  
départementaux de l'éducation nationale de la  
Somme

à

Monsieur le directeur de l'Institut Universitaire de  
Formation des Maîtres

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les Directrices et  
Directeurs des écoles publiques

Mesdames et Messieurs les Professeurs des  
Ecoles

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices et  
Inspecteurs de l'Education nationale chargés des  
circonscriptions

**Objet :** Mouvement départemental des instituteurs et des professeurs des écoles  
**Référence :** Bulletin officiel spécial n°9 du 10 novembre 2011

Vous voudrez bien trouver ci-dessous les instructions concernant le mouvement  
des personnels du premier degré pour la rentrée scolaire 2012.

Je vous rappelle que les affectations des personnels doivent garantir, au bénéfice  
des élèves et de leur famille, l'efficacité, la continuité et l'égalité d'accès au service  
public de l'Education nationale, tout en satisfaisant autant que possible les vœux  
formulés par les candidats aux mutations.

Le mouvement tend à couvrir le plus largement possible les besoin  
d'enseignement devant élèves par des personnels qualifiés, y compris sur des  
postes qui s'avèrent les moins attractifs en raison de leur isolement géographique  
ou des conditions particulières d'exercice qui y sont liées.

Le mouvement se décompose en deux phases :

- la première phase du mouvement (appelée aussi mouvement principal) dont les  
résultats seront connus début juin ;
- la deuxième phase du mouvement (appelée aussi phase d'ajustement) dont les  
résultats seront connus fin juin – début juillet.

## INFORMATION PRÉLIMINAIRE

**IL EST RECOMMANDÉ DE LIRE ATTENTIVEMENT LE CONTENU DE LA PRÉSENTE  
CIRCULAIRE, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES POSTES SPECIFIQUES (IV)  
ET LE RETOUR DES CONFIRMATIONS DE DEMANDE DE MUTATION.**

**TOUT ENSEIGNANT QUI AURA FAIT UN VOEU SUR UN POSTE PARTICULIER SANS  
RESPECTER LA PROCÉDURE PRÉVUE AU PARAGRAPHE IV, VERRA CE VOEU  
ANNULÉ ET CE SANS RAPPEL PRÉALABLE.**



2/2

## PARTICIPATION AU MOUVEMENT

1. Sont autorisés à émettre des vœux :
  - tous les instituteurs et professeurs des écoles titulaires (y compris les maîtres en position de congé de longue maladie ou de longue durée, en congé parental ou en congé de formation).
2. Doivent participer au mouvement :
  - les professeurs des écoles stagiaires. **Leur affectation à titre définitif sera effective sous réserve de leur titularisation ;**
  - les maîtres nommés à titre provisoire ;
  - les maîtres dont le poste serait susceptible de faire l'objet d'une mesure de carte scolaire ;
  - les maîtres engagés dans la préparation au CAPA-SH ;
  - les maîtres sollicitant leur réintégration après détachement, disponibilité et éventuellement congé parental ;
  - les maîtres qui sont intégrés dans la Somme à la rentrée par permutation ;
  - les maîtres nommés à titre définitif sur un poste incompatible avec l'octroi d'un temps partiel (brigade, zil, direction d'école en éducation prioritaire - RRS, réseau ECLAIR - direction d'école à 4 classes et plus et certains postes spécialisés).

### Précision concernant les professeurs des écoles stagiaires :

Ils ne pourront être nommés sur des postes relevant de l'ASH.

En revanche, ils pourront solliciter, dès la première phase, des postes relevant de l'éducation prioritaire.

### **IMPORTANT**

Tous les candidats à une mutation devront prendre connaissance du projet d'école auprès des écoles sollicitées, de façon à en connaître les règles de fonctionnement : réseaux de réussite scolaire (RRS), établissements ECLAIR, contrats éducatifs locaux...

**Tout enseignant qui sollicite un poste dans une école s'engage, de facto, à en accepter les règles de fonctionnement.**

## II. LISTE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTÉS

### 1. Postes susceptibles d'être vacants

Tout poste du département est considéré comme susceptible d'être vacant et, de ce fait, peut être sollicité en fonction de la spécialité professionnelle de chaque enseignant.

**Le nombre de postes figurant sur le document tient compte des prévisions de carte scolaire.**

### 2. Postes vacants

Il s'agit des postes vacants connus à la date d'édition de la liste, actuellement occupés par :

- les professeurs des écoles stagiaires ;
- les instituteurs et professeurs des écoles titulaires nommés à titre provisoire durant la présente année scolaire ;
- les maîtres qui ont sollicité leur admission à la retraite avec effet au jour de la rentrée 2012 ;



3/3

- les maîtres ayant obtenu leur changement de département dans le cadre du mouvement interdépartemental 2012.

Chaque support d'affectation est identifié par un numéro de 1 à 4 chiffres. C'est ce numéro qu'il convient d'indiquer sur votre demande de mutation ("914" dans l'exemple ci-après).

exemple : ABBEVILLE	*0800533V*
E.E.PU Pileri	53 RUE AFRANCOIS
I.E.N. : ABBEVILLE	
914 ENS.CL.ELE ECEL	G 0000

Vous trouverez en outre en annexes :

- **annexe 1** : la liste des écoles et collèges de l'éducation prioritaire (EP) : Réseaux de Réussite Scolaire (RRS) et réseaux ECLAIR (Ecoles Collèges et Lycées Ambition Innovation Réussite).
- **annexe 2** : les procédures appliquées lors de mesures de carte scolaire
- **annexe 3** : le barème du mouvement ;
- **annexe 4** : la liste des inspecteurs de l'Education nationale avec leurs coordonnées ;
- **annexe 5 et 5 bis** : les fiches des postes à profil ;
- **annexe 6** : la typologie des postes ;
- **annexe 7** : la liste des écoles élémentaires ;
- **annexe 8** : la liste des supports fractionnés ;
- **annexe 9** : la liste des communes composant les zones géographiques ;
- **annexe 10** : la liste des supports d'affectation numérotés.

### III. RÈGLES PARTICULIÈRES RELATIVES A CERTAINS POSTES

#### 1. *Postes de direction d'école élémentaire ou maternelle de deux classes et plus*

Seuls les participants possédant les titres requis peuvent être nommés à titre définitif au cours de la première phase informatisée du mouvement des personnels.

L'inscription sur la liste d'aptitude, valable trois ans, reste obligatoire sauf pour les enseignants qui, durant trois années scolaires, ont été nommés directeur d'école de deux classes et plus après inscription sur liste d'aptitude et qui ont interrompu ces fonctions.

En conséquence, tous les postes peuvent être sollicités par :

- les directeurs d'école de deux classes et plus en fonction ;
- les maîtres adjoints inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus en 2010, 2011 et 2012 ;
- les maîtres adjoints qui, par le passé, ont exercé les fonctions de directeur d'école (après inscription sur liste d'aptitude) durant trois



années, consécutives ou non. Ils devront faire connaître leur intention d'exercer à nouveau ces fonctions par courrier transmis au service des personnels de la Direction des Services Départementaux de la Somme, sous couvert de l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription qui y apposera son avis.

### **Postes de direction particuliers**

Les candidats aux postes de direction énumérés ci-dessous devront impérativement attester par écrit pour le **mercredi 11 avril 2012** auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Somme, sous le couvert de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, qu'ils ont pris connaissance du projet de l'école et, le cas échéant, du projet de la CLIS s'y trouvant afin d'en assurer la continuité. Cette attestation sera revêtue de la signature du directeur actuellement en poste, ou à défaut de l'enseignant assurant cette fonction. **A défaut, leur vœu sera annulé et ce sans rappel préalable.**

- 367** – ABBEVILLE Piloni : accueil dans les classes intégrées d'élèves autistes et présentant des troubles envahissants du développement relevant de l'hôpital de jour d'Abbeville.
- 375** – ABBEVILLE D. Pruvot : accueil d'élèves déficients auditifs dans la CLIS 2 et en inclusion dans les classes de l'école.
- 256** – ABBEVILLE Les Cardamines : accueil d'élèves orientés à l'I.M.E. d'Abbeville dans la CLIS 1.
- 328** – AMIENS La Neuville : accueil d'élèves orientés à l'I.M.E. de Bussy-Les-Daours dans la CLIS 1.
- 268** – AMIENS La Vallée : accueil d'élèves handicapés moteurs avec troubles associés dans la CLIS 4 et en inclusion dans les classes de l'école.
- 407** – AMIENS Michel Ange : accueil d'élèves déficients auditifs dans la CLIS 2 et en inclusion dans les classes de l'école.
- 362** – AMIENS Marcel Follet : accueil dans la CLIS d'élèves autistes et présentant des troubles envahissants du développement relevant des hôpitaux de jour La Marelle et La Farandole en particulier.
- 278** – AMIENS Petit St Jean : accueil d'élèves orientés à l'E.M.E. Henri Dunant dans le CLIS 1.
- 337** – AILLY/SOMME Aimé Merchez : accueil d'élèves orientés à l'I.M.E. d'Ailly/Somme dans la CLIS 1.
- 276** – ALBERT Jules Ferry : accueil d'élèves orientés à l'I.M.E. d'Albert dans la CLIS 1.

### **Postes de direction en éducation prioritaire (réseaux ECLAIR et RRS)**

L'attention des candidats à des postes de direction en éducation prioritaire est attirée sur la spécificité de ces fonctions, notamment lorsqu'il y a une décharge complémentaire. En effet, outre les tâches inhérentes à toute direction, ils devront s'investir dans l'animation de zone et éventuellement le dispositif de réussite éducative.

La direction en éducation prioritaire suppose une certaine stabilité qui peut être évaluée à trois ans.

**Les postes de direction en réseau ECLAIR** (quelle que soit la quotité de décharge) et **les postes de direction en RRS** (totalement déchargés) sont des postes à profil. Les enseignants souhaitant postuler sur ce type de poste



5/5

devront respecter la procédure définie pour les postes à profil, mentionnée dans le 5<sup>ème</sup> paragraphe de cette circulaire.

**Pour les postes de direction en RRS** (non totalement déchargés), **les candidatures** ne pourront être validées qu'après entretien préalable avec un IEN. L'objet de cet entretien, que sollicitera le candidat, est de l'informer sur les conditions et les modalités du travail en éducation prioritaire.

Les candidats à ces directions devront, pour apporter la preuve de cet entretien, joindre à leur accusé de réception une attestation établie par l'inspecteur de l'Education nationale. A défaut, leur candidature sera annulée.

## 2 **Postes de l'Adaptation, de l'Inclusion et de la Psychologie scolaires**

Seuls les participants possédant les titres requis peuvent être nommés à titre définitif sur ces postes lors de la première phase du mouvement. Les enseignants engagés dans la préparation au CAPA-SH seront nommés à titre provisoire. Le poste dont ils sont titulaires sera protégé pendant deux ans.

Cependant, les enseignants qui valideront l'obtention du CAPA-SH (en candidat libre ou à l'issue du stage de préparation) seront titularisés automatiquement sur le poste correspondant à l'option.

Des enseignants non titulaires du titre requis pourront demander ces postes en vœu précis, **hormis les postes de l'option G, les postes de psychologue scolaire et les postes à profil relevant de l'enseignement spécialisé**. Leur candidature sera alors examinée dans l'ordre de leurs vœux.

Ils devront, parallèlement à leur saisie, adresser un courrier à la division des personnels confirmant leur souhait d'être nommés sur ce type de poste. Dans le cas où le poste sollicité ne serait pas obtenu par un maître titulaire du titre ou entrant dans la préparation au CAPA-SH, ils seront nommés à titre provisoire sur l'affectation obtenue mais perdront le poste dont ils étaient, le cas échéant, titulaires.

### - *établissements spécialisés :*

J'attire tout particulièrement l'attention des maîtres spécialisés qui seraient candidats à un poste dans les établissements type I.M.E., I.E.M., EME, I.M.P, sur le fait qu'ils s'engageront, conformément aux dispositions prévues dans la convention passée entre l'association gestionnaire et l'Etat, à accepter les obligations spécifiques à ces emplois.

### - *psychologues scolaires :*

Peuvent faire acte de candidature les enseignants titulaires du ou des diplôme(s) de psychologue (Diplôme d'Etat de psychologie scolaire).

Peuvent en outre faire fonction, les enseignants titulaires de l'un des diplômes universitaires énumérés dans le décret n° 90-255 du 22/03/1990 modifié. Ils sont priés de se faire connaître à la fois auprès du secrétariat de l'I.E.N. de circonscription et de la Division des personnels de la Direction des Services Départementaux de la Somme.

Toutes précisions peuvent être obtenues auprès de Monsieur l'inspecteur de l'Education nationale chargé de l'A.S.H. tél. : 03.22.71.25.09 ou auprès de Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements concernés.



### 3 **Postes nécessitant l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF)**

6/6

Seuls les participants possédant le titre requis peuvent être nommés à titre définitif lors de la première phase du mouvement.

Les postes d'adjoint en école d'application (dont les décharges complètes des directeurs) pourront toutefois être demandés par des enseignants non titulaires du titre en vœu précis.

Dans ce cas, l'affectation sera prononcée à titre provisoire et entraînera pour l'enseignant la perte du poste dont il pouvait être titulaire.

Les enseignants qui obtiendront à la phase principale du mouvement un poste nécessitant le CAFIPEMF et qui valideront l'obtention de ce titre la même année seront titularisés automatiquement sur ce poste.

### 4 **Postes de modulateurs**

Ces postes sont implantés dans les écoles annexes et d'application.

Ces postes étant liés au nombre d'enseignants titulaires du Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Instituteur Professeur des Ecoles Maître Formateur (CAFIPEMF), les personnels nommés peuvent, en l'absence de maîtres-formateurs en nombre suffisant, être délégués sur d'autres postes et, éventuellement, dans d'autres écoles.

**Afin de limiter ces délégations, il a été décidé de geler une partie des postes de modulateur.**

### 5 **Postes à profil**

Un certain nombre de postes particuliers sont définis comme postes à profil.

Vous trouverez en **annexe 5** les fiches décrivant les caractéristiques et les exigences des postes énumérés ci-dessous :

- conseiller pédagogique, conseiller pédagogique disciplines arts plastiques, artistiques et EPS ;
- conseiller pédagogique, conseiller technique auprès de l'IEN adjoint au Directeur Académique ;
- conseiller pédagogique en langues vivantes étrangères ;
- poste langage ;
- conseiller pédagogique départemental maternelles ;
- secrétaire du Comité Exécutif des réseaux ECLAIR et Réseau Réussite Scolaire
- direction d'école en réseau ECLAIR
- direction d'école en Réseau Réussite Scolaire (RRS) déchargée totalement ;
- animateur des antennes de documentation pédagogique (Abbeville et Péronne) ;
- musée de Picardie ;
- historial de la Grande Guerre ;
- animateur T.I.C.E. de circonscription ;
- animateur informatique (chargé de mission départemental en informatique) ;
- poste CLIN ;
- dispositif relais (classes et atelier relais) ;



7/7

- coordonnateur AVS-i ;
- enseignant référent de scolarité ;
- coordonnateur d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (U.L.I.S.) ;
- secrétariat de la CDOEA
- enseignant itinérant spécialisé option B ;
- chargé de mission troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) ;
- coordonnateur dispositif à destination des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) ;
- coordonnateur des orientations et affectations en SEGPA et ULIS
- maison d'arrêt ;
- enseignant au centre éducatif fermé de Ham ;
- UASA (unité d'accueil et de soins pour adolescents) ;
- enseignant spécialisé en hôpital de jour ;
- enseignant au sein de l'unité d'hospitalisation complète pour adolescents ;
- enseignant spécialisé en CLIS TED ;
- enseignant spécialisé en classe intégrée pour élèves autistes et TED ;
- enseignant spécialisé en établissement médico-éducatif pour élèves autistes et atteints de troubles envahissants du développement ;
- direction du CMPP Henry Wallon à Amiens ;
- adjoint spécialisé option G au CMPP Henry Wallon à Amiens ;
- postes IUFM ;
- psychologue scolaire membre de l'équipe mobile d'aide à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- coordonnateur de l'école du socle.

*Les candidats éventuels devront obligatoirement participer au mouvement des personnels dans les délais via Internet et se faire connaître par lettre manuscrite auprès de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription dans laquelle est implanté le poste et auprès de la division des personnels, pour le **mercredi 11 avril 2012**.*

Ils seront invités à se présenter devant une commission qui se tiendra **du lundi 16 avril au vendredi 20 avril 2012** et qui jugera de leur aptitude. Les candidats qui auront recueilli un avis favorable seront départagés par le barème, à l'exception des postes d'enseignant référent handicap et de coordonnateur du dispositif à destination des élèves présentant des TSLA, accessibles aussi bien aux enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré titulaires du titre requis (CAPA-SH ou 2CA-SH), pour lesquels une commission spécifique établira un ordre de classement entre les différents candidats. Les demi-postes à profil proposés à la phase principale du mouvement ne peuvent être pourvus qu'à titre provisoire (exemple : animateur T.I.C.E. de circonscription, postes langage ...)

#### *5.1 Postes de fonctions pédagogiques exceptionnelles*

Les candidats devront se renseigner auprès de Madame MAIRE, I.E.N. adjointe et adresser une lettre de motivation au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Somme.



8/8

### *5.2 Postes d'animateur en TICE de circonscription (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation)0.*

Chaque circonscription d'I.E.N (hors IEN adjoint au Directeur Académique) dispose d'un demi-poste TICE. Les candidats, qui doivent obtenir un avis favorable de la commission d'entretien, exercent leurs fonctions sur un demi-poste d'adjoint et un demi-poste TICE, exception faite de la circonscription ASH qui dispose d'un poste complet TICE.

### *5.3 Postes de l'IUFM (CFPE)*

Les candidats émettent leurs vœux via internet. Ils doivent également adresser à Monsieur le directeur de l'IUFM, par la voie hiérarchique et avant le **mercredi 11 avril 2011**, un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une liste des actions de formation initiale et continue avec un bref descriptif, en précisant la place occupée pour chaque action (stagiaire, animateur ou concepteur) ;
- les recherches effectuées en en précisant le cadre institutionnel.

L'IUFM recueillera l'avis d'une commission sur les candidatures et proposera l'affectation des instituteurs ou professeurs des écoles retenus.

## **6 Postes fléchés en langues**

Les postes anciennement fléchés Anglais sont supprimés et sont annotés « anglais » ; Ils sont susceptibles d'être vacants.

Les postes fléchés langues Allemand ne sont pas supprimés. Seuls les enseignants habilités ou accrédités en allemand (selon les besoins du poste) peuvent obtenir ces postes fléchés langues lors de la première phase du mouvement.

Les candidats devront joindre à leur accusé réception un document attestant qu'ils sont détenteurs d'une habilitation ou d'une accréditation.

## **7 Postes de brigade et de ZIL**

Les candidats à un poste de brigade ou de ZIL sont appelés à exercer leurs fonctions en tant que de besoin dans tout le département et sur tous les types de classe et tous les niveaux d'enseignement.

## **IV. DEMANDES DE MUTATION**

**Toutes les demandes de mutation des enseignants du premier degré sont effectuées sur I-Prof via Internet et ce, quel que soit le type de poste sollicité.**

### **A. Calendrier**

Le site Internet sera ouvert **du lundi 26 mars au mardi 10 avril 2012 à minuit**. Vous pouvez vous connecter pendant cette période 24h/24.

**IMPORTANT**

**N'attendez pas les derniers jours pour saisir vos vœux !**





## **B. Saisie des vœux**

**La saisie des vœux de mutation est un acte personnel. Il est impératif que vous procédiez vous-même à cette opération afin d'éviter toute omission ou erreur d'enregistrement.**

**Le mouvement est unique. Les vœux formulés valent pour l'ensemble des opérations du mouvement, ajustements compris.**

Les vœux peuvent porter sur des postes précis dans les écoles, sur une commune ou sur une zone géographique (regroupement de communes).

Dans le cadre des vœux portant sur des communes ou des zones géographiques, quatre catégories de postes peuvent être demandés :

- tous postes d'adjoint élémentaire dans les écoles de la commune ou de la zone concernées ;
- tous postes d'adjoint maternelle dans les écoles de la commune ou de la zone concernées.
- tous postes de remplaçant ZIL dans les écoles de la commune ou de la zone concernées.
- Tous poste de remplaçant brigade dans les écoles de la commune et de la zone concernée

**Pour connaître précisément le nombre de postes relevant de ces quatre catégories dans chacune des zones ou communes considérées, les candidats sont invités à se reporter à la première page de l'annexe 10 (liste des supports d'affectation numérotés).**

Pour choisir tous les postes d'une des catégories pédagogiques citées ci-dessus, le participant doit saisir uniquement le numéro du vœu pédagogique correspondant.

Exemple : dans la zone géographique 1 (Amiens), la saisie du numéro 1527 permet de postuler sur tous postes d'adjoint élémentaire des écoles comprises dans cette zone.

**Les professeurs des écoles stagiaires et les enseignants titulaires affectés à titre provisoire en 2011/2012 ou venant d'un autre département doivent obligatoirement saisir des vœux « zones géographiques » dans au moins 3 zones différentes.**

**Le non respect de cette règle entraînera la saisie par mes services, par défaut, des zones géographiques manquantes, en fonction des contingences départementales en matière de couverture des postes.**

Pour vous connecter vous devez :

1. taper l'adresse URL : <https://bv.ac-amiens.fr/iprof/ServletIprof>
2. vous authentifier en saisissant votre « compte utilisateur » et « votre mot de passe ».
  - Si vous n'avez jamais activé votre adresse de messagerie électronique personnelle :
    - votre compte utilisateur est : 1ère lettre du prénom + nom (sans espace)
    - votre mot de passe est votre NUMEN



10/10

- Si vous avez déjà utilisé votre adresse de messagerie électronique Education nationale
  - votre compte utilisateur est votre compte de messagerie
  - votre mot de passe est celui de la messagerie

3. Sélectionner alors « les services » puis « SIAM ».

#### **REGLES DE SAISIE**

1. le nombre maximum de vœux est fixé à **30**.
2. les maîtres nommés à titre définitif qui désirent changer de poste, ne doivent pas solliciter leur poste actuel en vœu n°1 .
3. Il est inutile de saisir en dernier vœu votre poste actuel si vous y êtes nommé à titre définitif. Si aucun des postes sollicités ne vous est attribué lors des opérations de mouvement, vous conservez votre poste actuel.
4. Quand, dans une même école, un même code correspond à plusieurs postes vacants ou susceptibles de le devenir, il est inutile de le saisir plusieurs fois.
5. Vous devez utiliser les codes figurant dans la liste des supports d'affectation du département. Le libellé de l'école et la nature du poste apparaissent. Vous devez vérifier que ces deux informations correspondent à ce que vous souhaitez.

#### **C. Confirmation d'une demande de mutation**

Dans les jours qui suivent la date de limite de saisie des vœux, vous recevrez dans votre boîte aux lettres I-Prof, une confirmation de demande de mutation. **Vous devrez l'éditer et l'envoyer, dûment datée et signée, à la Direction des Services Départementaux de la Somme – division des personnels pour le jeudi 12 avril 2012.**

#### **D. Consultation des résultats**

**Le 23 mai 2012, les candidats aux mutations pourront consulter le projet de mouvement les concernant via I-Prof.**

Ils pourront par ailleurs consulter le résultat définitif du mouvement sur I-Prof après réunion de la commission paritaire prévue le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012. AUCUN RESULTAT NE SERA DONNE PAR TELEPHONE, les services ne pouvant répondre à des interrogations téléphoniques multiples qui n'offrent aucune garantie quant à l'identité de l'interlocuteur.

#### **E. Dispositif d'accueil et d'information**

Les candidats à une mutation pourront se rapprocher de la « cellule mouvement » mise en place à la Direction des Services Départementaux de la Somme, division des personnels, pour obtenir tout renseignement qu'ils jugeront utile pendant la période de saisie de leurs vœux et ce, jusqu'à la fermeture du serveur.

- accueil physique de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;
- accueil téléphonique pendant les mêmes horaires au :
- 03 22 71 25 40 ou 03.22.71.25.38 ou 03.22.71.25.39.



## V. SITUATIONS PARTICULIERES

11/11

Je vous rappelle que les maîtres sollicitant une disponibilité, une mise à disposition, un détachement, un travail à temps partiel, un congé parental doivent m'adresser leur demande par la voie hiérarchique pour le **31 mars 2012**.



Mesdames et messieurs les chefs d'établissement et directeurs d'école devront impérativement informer des présentes dispositions **tous les maîtres absents** (maladie, stage, maternité, congé parental) et les titulaires remplaçants effectuant un remplacement dans leur école.

**Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la DIVISION DES PERSONNELS ( tél. : 03 22 71 25 40 / 03.22.71.25.38 / 03.22.71.25.39).**

Claude LEGRAND

N°	circ.		Ecoles
<b>Secteur du collège ETOUVIE - AMIENS</b>			
1600E	Am. 2	Mat.	AMIENS - Georges Quarante
1428T	Am. 2	Mat.	AMIENS - Les Mosaïques
1498U	Am. 2	Mat.	AMIENS - Louise Michel
0196D	Am. 2	Elém.	AMIENS - Etouvie
1429U	Am. 2	Elém.	AMIENS - Georges Quarante
0195C	Am. 2	Elém.	AMIENS - Jacques Brel
1527A	Am. 2	Elém.	AMIENS - Louise Michel
1492M	Am. 2	Prim.	AMIENS - Longpré
1500W	Am. 2	Prim.	AMIENS - Georges Brassens + Les Saules
<b>Secteur du collège CESAR FRANCK - AMIENS</b>			
1332N	Am. 3	Mat.	AMIENS - Albert Schweitzer
2059D	Am. 3	Mat.	AMIENS - Fafet
1352K	Am. 3	Mat.	AMIENS - Gustave Charpentier
1569W	Am. 3	Mat.	AMIENS - Léo Lagrange
1638W	Am. 3	Mat.	AMIENS - Michel Ange
0850P	Am. 3	Mat.	AMIENS - Pigeonnier
1349G	Am. 3	Mat.	AMIENS - Voltaire
1185D	Am. 3	Elém.	AMIENS - Schweitzer A
1333 P	Am. 3	Elém.	AMIENS - Schweitzer B
1645D	Am. 3	Elém.	AMIENS - Michel Ange
0881Y	Am. 3	Elém.	AMIENS - Pigeonnier
1347E	Am. 3	Elém.	AMIENS - Voltaire
<b>Secteur du collège ARTHUR RIMBAUD - AMIENS</b>			
0849N	Am. 3	Mat.	AMIENS - Emile Lesot
1242R	Am. 3	Mat.	AMIENS - Avenue de la Paix
1557H	Am. 3	Mat.	AMIENS - Le Soleil
0851R	Am. 3	Mat.	AMIENS - Saint Pierre
0885C	Am. 3	Elém.	AMIENS - Vincensini
0886D	Am. 3	Elém.	AMIENS - Saint Pierre
0880X	Am. 3	Elém.	AMIENS - Emile Lesot A
0879W	Am. 3	Elém.	AMIENS - Emile Lesot B
1244T	Am. 3	Elém.	AMIENS - La Paix

N°	circ.		Ecoles
<b>Secteur du collège GUY MARESCHAL - AMIENS</b>			
1473S	Am.5	Mat.	AMIENS - Condorcet
0833W	Am.5	Mat.	AMIENS - Edmond Rostand
0831U	Am.5	Mat.	AMIENS - Jacques Prévert
1601F	Am.5	Mat.	AMIENS - Victorine Autier
2033A	Am.5	Elém.	AMIENS - Edmond Rostand
2060 E	Am.5	Elém.	AMIENS - Marcel Follet
1458A	Am.5	Elém.	AMIENS - Condorcet
1530D	Am.5	Elém.	AMIENS - Les Violettes
1974L	Am.5	Elém.	AMIENS - Lamps
1635T	Am.5	Prim.	CAGNY
<b>Secteur du collège M<sup>al</sup> Leclerc de Hautecloque - BEAUCAMPS-LE-VIEUX</b>			
0214Y	Am.2	Prim.	BEAUCAMPS-LE-VIEUX
1574B	Am.2	Prim.	HORNOY-LE-BOURG
0223H	Am.2	Prim.	LIOMER
1681T	Am.2	Prim.	NEUVILLE-COPPEUGUEULE
0264C	Am.2	Prim.	FRESNEVILLE
1692E	Am.2	Prim.	SENARPONT

Division de l'Organisation Scolaire

LISTE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DES RESEAUX "REUSSITE SCOLAIRE" (RRS)

N°	circ.		Ecoles
<b>Secteur du collège EDOUARD LUCAS - AMIENS</b>			
0852S	Am. 4	Mat.	AMIENS - Saint-Maurice
0860A	Am. 4	Mat.	AMIENS - Elbeuf
1734A	Am. 4	Mat.	AMIENS - La pépinière
0883A	Am. 4	Elém.	AMIENS - Saint-Maurice A
0884B	Am. 4	Elém.	AMIENS - Saint-Maurice B
2008Y	Am. 4	Elém.	AMIENS - Elbeuf
1166H	Am. 4	Elém.	AMIENS - Saint-Roch A
0329Y	Am. 4	Elém.	AMIENS - Saint-Roch B
1656R	Am. 4	Elém.	AMIENS - Jules Verne
2068N	Am. 4	Elém.	AMIENS - Faubourg de Hem
1657S	Am. 4	Prim.	AMIENS - Petit Saint-Jean
2050U	Am. 4	Prim.	AMIENS - Renancourt
<b>Secteur du collège DU VAL DE SOMME - AILLY-SUR-SOMME</b>			
0207R	Am. 2	Mat.	SAINT-SAUVEUR - J. Renard
1863R	Am. 2	Elém.	AILLY-SUR-SOMME - J. Ferry
0208S	Am. 2	Elém.	SAINT-SAUVEUR - J. Prévert
1829D	Am. 2	Prim.	PICQUIGNY
<b>Secteur du collège JEAN ROSTAND - DOULLENS</b>			
0858Y	Doullens	Mat.	BEAUVAL - A. Devillers ou Gare
0859Z	Doullens	Mat.	BEAUVAL - Centre
0857X	Doullens	Mat.	DOULLENS - Lavarenne
1571Y	Doullens	Mat.	DOULLENS - Tivoli
1604J	Doullens	Elém.	BEAUVAL - Rue de crequi
0943R	Doullens	Elém.	DOULLENS - E. Marchand + Les Tilleuls
<b>Secteur du collège VAL DE NIEVRE - DOMART-EN-PONTHIEU</b>			
1524X	Ponthieu	Mat.	SAINT-OUEN
1515M	Ponthieu	Elém.	SAINT-OUEN - A. Manessier
0916L	Ponthieu	Prim.	BERTEAUCOURT LES DAMES
0920R	Ponthieu	Prim.	DOMART-EN-PONTHIEU
1608N	Ponthieu	Prim.	SAINT-LEGER-LES-DOMART

N°	circ.		Ecoles
<b>Secteur du collège A. MANESSIER - FLIXECOURT</b>			
2007X	Ponthieu	Elém.	FLIXECOURT - H. Malot
2051V	Ponthieu	Prim.	L'ETOILE
<b>Secteur du collège V. HUGO - HAM</b>			
1247W	Péronne	Mat.	HAM - M. Curie
1248X	Péronne	Elém.	HAM - J. Verne
<b>Secteur du collège DU MARQUENTERRE - RUE</b>			
1912U	Ponthieu	Elém.	LE CROTOY
1250Z	Ponthieu	Mat.	RUE
1889U	Ponthieu	Elém.	RUE - G. Deray
1820U	Ponthieu	Elém.	QUEND
1607M	Ponthieu	Prim.	FORT-MAHON

**MOUVEMENT DEPARTEMENTAL**  
**Priorités appliquées lors d'une mesure de carte scolaire**

**Division du personnel**

Dossier suivi par  
Catherine Pommier  
Chantal Langlet

Tél.  
03 22 71 25 40

Fax.  
03 22 71 25 60

Mél.  
ce.dpe80@ac-amiens.fr

4, rue Germain Bleuet

**A - Suppression d'une classe dans une école à 2 classes**

↳ le directeur bénéficie d'une priorité absolue sur le poste de chargé d'école et d'une priorité normale sur les postes de direction du même groupe.  
↳ l'adjoint de l'école bénéficie d'une priorité absolue sur le poste de chargé d'école et une priorité normale sur les autres postes d'adjoint du département.  
Ces deux enseignants sont départagés au barème pour le poste de chargé d'école.

L'un des deux enseignants peut se porter volontaire pour être touché par la mesure de suppression de poste. En ce cas, si l'enseignant volontaire est le directeur d'école, il bénéficiera d'une priorité normale sur les postes de direction du même groupe. S'il s'agit de l'adjoint, il aura une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

**B – Suppression d'une classe dans une école à 3 classes et plus**

Priorité absolue pour l'enseignant touché par la mesure de carte ou le volontaire sur les postes d'adjoint de l'école et/ou sur le poste fractionné si la fraction de poste est au moins égale à 50% puis priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

**C - Suppression d'une classe dans un RPI et dans les écoles à niveaux**

❶ 2 maîtres sont touchés : le maître de la classe fermée ( ou l'enseignant volontaire dans l'école où la classe est fermée) et le maître adjoint ayant la plus faible ancienneté dans le RPI ou dans l'ensemble constitué par les deux groupes scolaires.

↳ Le maître de la classe fermée (ou l'enseignant volontaire dans l'école où la classe est fermée) bénéficie d'une priorité absolue sur le poste libéré par le maître ayant la plus faible ancienneté dans le RPI ou dans l'ensemble constitué par les deux groupes scolaires et d'une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

↳ Le maître ayant la plus faible ancienneté dans le RPI ou dans l'ensemble constitué par les deux groupes scolaires aura une priorité intermédiaire sur les postes d'adjoint de son école puis une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département (classés après son poste).

❷ si, dans le cadre de la suppression d'une classe dans un RPI, une école à 2 classes devient une école à classe unique, 3 maîtres sont touchés : le directeur et l'adjoint de l'école ainsi que le maître ayant la plus faible ancienneté dans le RPI.

↳ le directeur bénéficie d'une priorité absolue sur le poste de chargé d'école et sur le poste d'adjoint libéré par le maître ayant la plus faible ancienneté dans le RPI ainsi que d'une priorité normale sur les postes de direction du même groupe.

↳ l'adjoint de l'école bénéficie d'une priorité absolue sur le poste de chargé d'école et sur le poste d'adjoint libéré par le maître ayant la plus faible ancienneté dans le RPI ainsi que d'une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.



↳ Le maître ayant la plus faible ancienneté dans le RPI aura une priorité intermédiaire sur les postes d'adjoint de son école puis une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département (classés après son poste).

## D - Fusion d'écoles et restructuration de RPC

↳ les **directeurs** de chaque école : ils bénéficient d'une priorité absolue sur le poste de direction nouvellement créé (ils sont alors départagés au barème) et d'une priorité normale sur tous les postes de direction. Ils peuvent également bénéficier d'une priorité absolue sur tous les postes d'adjoint des écoles fusionnées ou du RPC.

↳ **les adjoints** : ils ont une priorité absolue sur tous les postes d'adjoint des écoles fusionnées ou du RPC et une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département. Ils conservent la possibilité d'indiquer en dernier vœu le poste d'adjoint des écoles fusionnées ou du RPC, de manière à ne pas se retrouver sans poste à l'issue des opérations de la phase principale du mouvement.

En cas de rattachement à un RPC déjà existant d'écoles à classe unique :  
Les chargés d'école ont une priorité absolue sur les postes d'adjoints du RPC et une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département. Ils conservent la possibilité d'indiquer en dernier vœu le poste d'adjoint du RPC, de manière à ne pas se retrouver sans poste à l'issue des opérations de la phase principale du mouvement.

En cas de suppression d'une classe dans le cadre de la fusion :  
L'adjoint ayant la plus faible ancienneté dans l'ensemble des écoles fusionnant aura une priorité intermédiaire sur les postes d'adjoints de la nouvelle école et une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

## E - Postes fractionnés

① Décharge de direction complète supprimée → si la partie de la décharge restante (au moins 50%) fait l'objet d'un poste fractionné recomposé :

Le maître touché (le dernier adjoint nommé dans l'école ou le volontaire) aura une priorité absolue sur tous les postes d'adjoint de l'école et/ou sur le poste fractionné recomposé puis une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

② Décharge de direction passant de 50% à 25% → le poste fractionné comportant initialement cette décharge est supprimé.

Le maître qui était nommé sur le poste fractionné supprimé bénéficie d'une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

③ Poste fractionné (50% + 2 x 25%) dont une des décharges de direction passe de 25% à 50%. Ce poste fait l'objet d'une recombinaison (la décharge de direction à 50% initiale + la nouvelle décharge à 50%) : priorité absolue sur le nouveau poste fractionné et priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

## F - Direction unique

↳ Les 2 postes de direction sont occupés. Chacun des directeurs aura une priorité absolue sur le poste de direction nouvellement créé (ils sont alors départagés au barème) et une priorité normale sur tous les postes de direction. Ils peuvent également bénéficier d'une priorité absolue sur le poste d'adjoint nouvellement créé.

Priorité absolue sur tous les postes spécialisés relevant de la même option et priorité normale sur tous les postes d'adjoint non spécialisé du département.

### **H – Autres postes spécialisés**

Priorité normale sur tous les postes spécialisés de la même option.

### **I - Fermeture d'école**

↳ directeur : priorité normale sur tous les postes de direction du même groupe.

↳ adjoint : priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

### **J - Chargé d'école → + 1 classe = école à 2 classes**

Le chargé d'école a une priorité absolue sur le poste d'adjoint nouvellement créé et sur le poste de directeur s'il est inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école de 2 classes et plus, (Dérogation possible, en terme de délai, pour les chargés d'école intéressés).

S'il effectue d'autres vœux dans le cadre de sa participation au mouvement, il conserve la possibilité de saisir en dernier vœu le poste d'adjoint nouvellement créé pour ne pas se retrouver sans poste à l'issue des opérations de la phase principale.

### **K - Suppression de l'étiquetage des postes fléchés en anglais**

Priorité absolue sur les postes d'adjoint de l'école puis priorité normale sur les postes d'adjoint du département.

Si fermeture d'une classe dans la même école :

L'enseignant sur le poste fléché anglais, bénéficiera d'une priorité absolue sur le poste d'adjoint ré-étiqueté de l'école et le dernier arrivé (ou le volontaire), victime de la mesure de carte bénéficiera d'une priorité intermédiaire sur les postes d'adjoints de l'école puis d'une priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

Les enseignants sur les postes fléchés gardent leur ancienneté dans l'école.

### **L – Réimplantation des postes ZIL**

Priorité absolue sur le poste ZIL réimplanté, puis priorité normale sur tous les postes de ZIL du département.

### **M – Redéploiement des brigades**

Priorité absolue sur les postes de brigades redéployés, puis priorité normale sur tous les postes brigades du département.

### **N– Itinérant langue**

Priorité normale sur tous les postes d'adjoint du département.

### **O – Conseiller Pédagogique**

Priorité normale sur les postes de conseiller pédagogique du département

# BAREME DU MOUVEMENT

ANNEXE 3

Nombre de vœux : 30

## I. Barème de base

### 1. Ancienneté générale des services utilisée pour les actes collectifs au 31/08 de l'année du mouvement

1 an = 1 pt ; 1 mois=1/12 pt ; 1 jour=1/360 pt  
(périodes de non activité déduites)

### 2. Note de mérite au 31/01 de l'année en cours

A= avant dernière note

B = dernière note

Si  $A < 3 \text{ ans} \Rightarrow \frac{A+B}{2}$

Si  $A > 3 \text{ ans} \Rightarrow B$

si  $B > 3 \text{ ans}$  : actualisation de la note (limite : 19,75 pts) :

- + 0,5 pt par année jusqu'au 7<sup>ème</sup> échelon acquis

- + 0,25 pt par année à partir du 8<sup>ème</sup> échelon acquis

*absence de note :*

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> échelon : 10

3<sup>ème</sup> échelon : 10, 5

4<sup>ème</sup> échelon : 11

5<sup>ème</sup> échelon : 11, 5

6<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> échelon : 12

La valeur de la note ainsi obtenue est divisée par 2.

### 3. Stabilité :

à compter de la date d'affectation sur le dernier poste occupé à titre définitif, à partir de la 3<sup>ème</sup> année : 0,5 pt par an (lim. 5 pts)

≤ 6 mois = 0

> 6 mois = 1 an

date de référence : rentrée scolaire

**maintien de la stabilité avant mutation imposée par fusion d'écoles, mise à niveau ou suppression de poste**

## II. Eléments complémentaires

### 1. direction d'école maternelle ou élémentaire

*conditions :*

1. demander 1 poste de direction
2. être nommé (à compter de la titularisation), **à titre définitif ou de faisant fonction** sur un poste de direction
3. vacant (1 classe et +)

*point attribués :* 0,5 pt par année (maxi. 12 pts)

### 2. postes de direction relevant de l'ASH

*conditions :*

1. demander un poste de direction ASH
2. exercer en ASH avec ou sans les titres

*points attribués :* 0,5 pt par année (maxi. 12 pts) y compris l'année de stage CAPA-SH

### 3. postes de direction en école d'application et de conseillers pédagogiques :

*conditions :*

1. demander un poste de direction en école d'application ou de conseiller pédagogique
2. en qualité de titulaire, posséder **les titres correspondants** à la date de nomination sur un poste d'application

*point attribués :* 0,5 pt par année (maxi. 12 pts)  
pas de bonification pour les postes d'adjoints.

### 4. postes ouvrant droit à bonification (*quel que soit le poste demandé*)

*condition :*

affectation à **titre provisoire ou définitif de façon continue dans une école en ZEP ou dans une école inscrite dans le programme ECLAIR**

*point attribués :* 1,5 pts pour 3 ans, auxquels il convient d'ajouter 0,5 pt par an (maxi. 6 pts) à partir de la 4<sup>ème</sup> année.

## INSPECTIONS DE L'EDUCATION NATIONALE

CIRCONSCRIPTIONS	Inspecteurs de l'Education Nationale	Secrétaires	Conseillers Pédagogiques	Conseillers Pédagogiques en E.P.S.	Animateurs T.I.C.E.
<b>I.E.N. Adjoint au Directeur Académique de Services de l'Education Nationale</b> <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.01 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.13 <i>E.mail</i> : len80.adjoint@ac-amiens.fr	Mme. MAIRE Dominique	Mme DAVID Martine	Mme POMMIER Patricia <b>Langues vivantes :</b> Mme POULAIN Sophie Mme THIRARD Carine <b>Arts visuels :</b> Mme BERTOLI Mylène M. SCHILDKNECHT Frédéric <b>Maternelles :</b> Mme POMPIER Caroline	M. FERNANDES Emmanuel M CARON Emmanuel Mme MELIN Maryse	M. LANDOS Yves
AMIENS 1 <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.04 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.amiens1@ac-amiens.fr	M. LEGRAND Fabien	Mme DIEU Véronique	<b>Chargée de mission d'inspection</b> Mme THORRIGNAC <b>Education Musicale :</b> Mme RAVELLO Laurence	Mme PAGNIER Myriam	Mme CAPITANI Jackie
AMIENS 2 <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.05 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.amiens2@ac-amiens.fr	Mme SILVERT Corinne	Mme LAIGNIER Florence	Mme SENECHAL Françoise Mme FOURNIER Odile (mi temps) <b>Education Musicale :</b> Mme RAVELLO Laurence	M CARREZ Sébastien	M CARON Christophe
AMIENS 3 <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.06 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.amiens3@ac-amiens.fr	M. NICOLAS Patrice	Mme PARMENTIER Ludivine	Mme BRUNO Anne-Marie Mme FOURNIER Odile	Mme MORCHAIN Muriel	M. WERQUIN Jean-Luc
AMIENS 4 <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.07 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.amiens4@ac-amiens.fr	Mme DELOBELLE Sylvie	Mme LEFEVRE Christine	Mme BOUAOUD Bertille <b>Education Musicale</b> Mme RAVELLO Laurence	Mme BONTE Marie-Paule	M. BOURGUIGNON Xavier
AMIENS 5 <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.08 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.amiens5@ac-amiens.fr	Mme BRARE Marylène	Mme DAUMIN Chantal	M DELPLACE Christophe <b>Education Musicale :</b> Mme RAVELLO Laurence	Mme CHOQUET Valérie	M. DUMONT Sylvain
AMIENS A.S.H. (Adaptation et Intégration Scolaires) <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.09 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.amiensais@ac-amiens.fr	M. LEMAIRE Didier	Mme VEILLEROT Christelle	Mme. MEZHOUD Lydia M. PENHOUEU Bruno		M. TSCHANZ Olivier
ABBEVILLE <i>Tél.</i> : 03.22.24.08.66 <i>Fax</i> : 03.22.24.01.14 <i>E.mail</i> : len80.abbeyville@ac-amiens.fr	Mme LECONTE Dominique	Mme DANTONNET Régine	Mme FOUBERT Martine <b>Education Musicale :</b> M. WIMART Yann	M. BISSON Arnaud	M. MARECHAL Jean-Pierre
VIMEU <i>Tél.</i> : 03.22.61.25.10 <i>Fax</i> : 03.22.61.25.14 <i>E.mail</i> : len80.vimeu@ac-amiens.fr	Mme GHILARDI Catherine	Mme FUSILLIER Claudine	Mme DIEPPOIS Nathalie <b>Education Musicale :</b> M. WIMART Yann	M. GREVIN Guillaume	M.MENTION Hervé
PONTHIEU-MARQUENTERRE <i>Tél.</i> : 03.22.28.06.38 <i>Fax</i> : 03.22.28.08.36 <i>E.mail</i> : len80.ponthieu-marquenterre@ac-amiens.fr	Mme PHILIPPE Anne	Mme DEVILLERS Régine	Mme LELEU Séverine <b>Education Musicale :</b> M. WIMART Yann	M FOURE Stéphane	M. BLIN Philippe
DOULLENS <i>Tél.</i> : 03.22.77.03.40 <i>Fax</i> : 03.22.77.33.26 <i>E.mail</i> : len80.doullens@ac-amiens.fr	M. VANDERVENNET Claude	Mlle PAILLET Marie-Thérèse	M. AUCLAIR Philippe <b>Education Musicale :</b> M LEFEVRE Sébastien	Mme BASSAGET Marie Christine	M. DELRUE Patrice M. CLEMENT Nicolas
MONTDIDIER <i>Tél.</i> : 03.22.78.04.62 <i>Fax</i> : 03.22.78.42.88 <i>E.mail</i> : len80.montdidier@ac-amiens.fr	M. GEROME Gérard	Mme JORON Lydia	Mme GAUTHIER Sylvie <b>Education Musicale :</b> M LEFEVRE Sébastien	M. CARON Manuel	M. QUILLET Antoine
PERONNE <i>Tél.</i> : 03.22.84.01.66 <i>Fax</i> : 03.22.84.68.69 <i>E.mail</i> : len80.peronne@ac-amiens.fr	Mme BOUCHAIN Pascale	Mme LENOIR Céline	Mme MARISSAL Corinne <b>Education Musicale :</b> M LEFEVRE Sébastien	M. CHIRAUX Bruno	M. THELLIEZ Christophe
IEN PRE-ELEMENTAIRE <i>Tél.</i> : 03.22.71.25.00 <i>Fax</i> : 03.22.71.25.59 <i>E.mail</i> : len80.pre-elem@ac-amiens.fr	M. POIREL Philippe		Mme POMPIER Caroline		



## CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION

**Références :** Note de service n°96-107 du 18 avril 1996

### 1. Titres requis

CAFIPEMF (spécialisé pour les disciplines artistiques, l'EPS, et l'ASH)

### 2. Fonctions et missions

Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'inspecteur.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription, mais **sa mission pédagogique ne doit en aucun cas être contrariée** par la multiplication des tâches administratives.

**Il est un partenaire essentiel dans la formation initiale et continue des enseignants du premier degré comme garant de la polyvalence du métier, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, capable de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement.**

Il fait partie de l'équipe de circonscription animée par l'inspecteur de l'Education nationale, ce qui nécessite non seulement une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun dans leur spécificité mais aussi la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes. Cette équipe élabore et met en œuvre, sous la responsabilité de l'I.E.N., un projet de circonscription.

S'il a pour fonction prioritaire l'assistance et le suivi des enseignants débutants, titulaires ou non, notamment au cours de leur première année d'affectation, il saura apporter toute l'aide nécessaire aux maîtres plus anciens afin que la réussite des élèves soit assurée.

### 3. Le rôle du conseiller pédagogique dans la circonscription

Il encourage et facilite les réussites pédagogiques et contribue à leur diffusion ;

Il participe activement à l'animation des conférences pédagogiques ;

Il peut seconder l'inspecteur de l'Education nationale dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs.

### 4. Le rôle du conseiller pédagogique dans les écoles

Il assiste les équipes enseignantes notamment pour les aider à gérer leur temps et à optimiser l'organisation et le fonctionnement des cycles pédagogiques ;

Il apporte son concours à l'élaboration, à la réalisation et au suivi des projets d'école ;

Il soutient la mise en œuvre d'activités nouvelles et de projets innovants (utilisation des TICE, ENT...). Il accompagne les équipes d'enseignants dans la réalisation de ces activités ;

Il participe à la gestion des intervenants extérieurs (qualification, agrément).

### 5. Le rôle du conseiller pédagogique auprès des maîtres

#### Tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire :

Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés.

Il répond à toute demande d'aide et de conseil : il convient donc pour le conseiller pédagogique d'assurer sa fonction essentielle d'aide et de conseil, ce qui inclut un travail de médiation, de négociation et d'aide dans une organisation de la classe qui intègre les finalités pédagogiques définies au plan national ;

Il apporte son regard extérieur objectif, confiant et constructif d'un maître expérimenté qui permettra aux professeurs des écoles, quelles que soient les situations dans lesquelles il exerce, de porter un regard positif sur l'enfant, de développer une attitude réflexive sur sa pratique, de donner une dimension sociale au métier d'enseignant ;

Il apporte son soutien aux collègues qui se présentent à des examens professionnels de l'institution, tels que le certificat d'aptitude aux fonctions de maître formateur et le certificat d'aptitude aux aides pédagogiques spécialisées de l'adaptation et de l'intégration scolaire.

### 6. Le rôle du conseiller pédagogique dans le département

En accord avec l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, il peut être amené à accomplir des missions départementales. Il peut ainsi participer à la formation initiale des professeurs des écoles, conduire des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation, apporter sa contribution aux projets de l'institution (conception de sujets, jurys d'examens et concours, réflexion départementale...).

Pour les disciplines artistiques, le conseiller pédagogique est membre de l'équipe départementale d'action culturelle et pédagogique (Edacep). Il reçoit dans sa spécialité des missions adaptées aux besoins du département et autres priorités nationales.

Pour les arts visuels, l'un des deux postes en place comporte nécessairement une dominante cinéma permettant de répondre, entre autre, aux exigences du dispositif « école et cinéma ».

Pour l'EPS, il est membre de l'équipe EPS1.

### 7. Les contraintes

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

Avec une amplitude hebdomadaire variable selon les activités de la circonscription.

### 8. Implantation des postes

siège de chaque circonscription :

supports : C.P.ADJ.IEN

C.P.EPS

C.P.AR.PL

C.P.EDU.MUS

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE**  
auprès de l'Inspecteur de l'Education nationale adjoint au  
Directeur Académique

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE LANGUES VIVANTES ETRANGERES**

**1. Fonctions et missions**

- 1 – Aide technique à la préparation, à la mise en place et à l'évaluation des actions en formation continue et formation initiale. Interventions possibles en particulier dans les domaines de l'enseignement des mathématiques et des sciences.
- 2 – Aide technique à la préparation, l'installation, la coordination des actions et projets engagés sur le plan départemental en relation avec les différentes circonscriptions.
- 3 – Conseils pédagogiques en particulier en direction des « personnels sur brigade » et en relation avec les équipes de circonscription.
- 4 – Constitution et suivi de dossiers : enquêtes, Aménagements des Rythmes Scolaires (A.R.S.), calendrier scolaire, suivi des élèves...
- 5 – Actions de représentation sur des missions précises.

**2. Compétences**

- compétence pédagogique ;
- sens de l'organisation et de la rigueur administrative ;
- qualités relationnelles ;
- bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- disponibilité : temps de travail et horaire élargis à la satisfaction des contraintes imposées par le service.

**3. Contraintes**

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

**4. Implantation du poste**

IEN ADJOINT - 0801448P  
support : C.P.ADJ.IEN

**1. Fonctions et missions**

Le conseiller pédagogique en langues vivantes a mission de conseil pédagogique, d'organisation et de suivi de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire dans le département. Il doit être titulaire du CAFIPEMF généraliste et du CAFIPEMF spécialisé en langues vivantes.

1. Mise en place et suivi de l'enseignement des langues vivantes au niveau départemental : gestion administrative, travail en liaison avec le rectorat et les différents services de l'inspection académique ;
2. Animation d'un groupe de travail départemental rassemblant en particulier les coordonnateurs locaux en langues vivantes.
3. Stimulation, mise en place et suivi des projets Socrates-Comenius et des échanges avec l'étranger ;
4. Participation à la formation continue des enseignants du 1<sup>er</sup> degré (ponctuellement en formation initiale) : mise en place de stages départementaux, de regroupements pédagogiques, animations pédagogiques de circonscription ;
5. Mise en place et fonctionnement des commissions d'habilitation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré et des intervenants extérieurs ;
6. Formation, coordination et suivi du personnel habilité pour l'enseignement des langues vivantes ;
7. Formation à l'utilisation des TICE dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes.

**2. Contraintes**

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

Deux emplois existent dans le département de la Somme sur des missions sectorisées.

**3. Implantation du poste**

IEN ABBEVILLE – 0801201W  
IEN ADJOINT - 0801448P  
support : C.P.L.V (Langues vivantes)

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL**

« Ecole maternelle »

**POSTE LANGAGE**

Le poste de Conseiller Pédagogique « école maternelle » correspond à **une mission départementale**. Il se définit comme un poste de Conseiller Pédagogique **généraliste** plus spécialement chargé des tâches suivantes :

**1. Fonctions et missions**

1. stimulation, installation et suivi de projets pédagogiques propres à l'école maternelle et à sa liaison avec l'école élémentaire ;
2. conseil et aide dans la mise en place des évaluations GS-CP et dans l'utilisation de leurs résultats ;
3. conseil et aide dans le fonctionnement de la liaison GS-CP (formes, contenus, démarches...);
4. aide pédagogique, participation à la formation des maîtres (formation continue et ponctuellement formation initiale) ;
5. conseil pour la conception d'équipements adaptés à une scolarisation d'élèves de 2 à 6 ans ;

**2. Qualités requises**

Le candidat devra avoir une solide connaissance et une pratique réelle de l'école maternelle tel qu'il convient de l'envisager aujourd'hui, en pleine conformité avec les programmes.

Sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Education nationale adjoint au Directeur Académique, il interviendra en étroite collaboration avec le **Groupe départemental de travail « école maternelle »**. Ce poste implique de la part de son titulaire une réelle disponibilité (en particulier pour répondre aux contraintes liées à la formation des maîtres : préparation, action, suivi).

**3. Contraintes**

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

**4. Implantation du poste**

IEN ADJOINT - 0801448P  
support : C.P.ADJ.IEN

**1. Objectifs visés**

Organiser les apprentissages en langue orale avec le souci permanent de prendre en compte les besoins précis et particuliers des élèves, d'installer des situations de différenciation et d'assurer la progressivité.

L'organisation en petits groupes hétérogènes ou homogènes permettra la participation langagière de chaque enfant et favorisera l'entrée dans l'écrit.

Exemples de compétences visées chez les élèves de l'école maternelle :

En moyenne section :

- donner les moyens de comprendre et de s'exprimer
- permettre de construire
  - un discours descriptif
  - un discours narratif
- permettre des tâches de discrimination sonore
- enrichir le capital lexical

En grande section :

- favoriser les débats, afin de construire un discours argumentatif,
- induire la prise de parole devant le grand groupe,
- favoriser le passage du langage oral au langage écrit,
- prendre conscience des réalités sonores de la langue.

**2. Modalités :**

A définir dans un projet écrit avec l'équipe pédagogique du cycle concerné et l'I.E.N. de circonscription.

**3. SECTEURS D'INTERVENTION**

Réseaux ECLAIR des collèges César Franck et A. Rimbaud

**3. Implantation des postes**

école maternelle Fafet – 0802059D (2 postes)  
école maternelle La Paix – 0801242R (0,5 poste) + mat. Fafet - 0802059D (0,5 poste)  
école maternelle Schweitzer – 0801332N (1,50 postes)

support : ANIM. SOU LANGAGE



« Le comité exécutif prépare, harmonise, régule les mesures destinées à faire vivre le réseau et rend compte de son activité au sein des conseils d'administration des EPLE, des conseils d'école et aux autorités académiques. » (...)

« Le secrétaire du comité exécutif (ex coordonnateur du REP) est notamment chargé de préparer ses décisions et de les mettre en œuvre. » (circulaire 2006-58 du 30/03/2006)

Il est garant des orientations et des objectifs définis par le comité exécutif. Il est responsable de la mise en œuvre, du suivi et de la régulation du projet de réseau et participe à son évaluation. Il accompagne les équipes pédagogiques des écoles et du collège avec l'accord de l'inspecteur de l'Education nationale et du chef d'établissement, dans la mise en œuvre de projets.

## **1. MISSIONS**

### 1.1. Animation et évaluation

Le secrétaire du comité exécutif

- assiste le ou les pilote(s) du réseau dans l'exercice de ses fonctions
- prépare et met en œuvre les décisions du comité exécutif
- articule son action de coordination avec les possibles missions de coordination pédagogique des professeurs référents
- incite les équipes à développer des actions en cohérence avec les axes du contrat
- apporte son concours aux équipes pédagogiques pour l'élaboration du projet de réseau et la mise en œuvre d'actions
- assure la mise en œuvre du contrat ambition réussite
- tient à jour le tableau de bord du RRS et fait le point des ressources
- procède à l'évaluation du contrat RRS sur la base des indicateurs retenus

### 1.2. Relations avec les partenaires

Le secrétaire du comité exécutif

- établit des relations avec les partenaires ;
  - ♦ il est notamment l'interlocuteur des responsables des services municipaux chargés des affaires scolaires, éducatives et culturelles pour la mise en place des actions relatives à l'articulation entre le temps scolaire et les activités péri-scolaires engagées en partenariat
  - ♦ il est l'interlocuteur du chef de projet du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) et des services déconcentrés de l'Etat impliqués dans la politique de la ville
  - ♦ il assure la mise en réseau des partenaires
- gère les projets qui entrent dans le cadre de partenariats
- recherche les financements nécessaires

### 1.3. Administration

Le secrétaire du comité exécutif

- assure la préparation des travaux du comité exécutif du réseau dont il est le secrétaire
- contribue au recueil des données et informations nécessaires au pilotage départemental
- organise et tient la mémoire du réseau
- diffuse les informations aux membres du comité exécutif et aux partenaires

### 1.4. Formation

Le secrétaire du comité exécutif

- participe aux formations organisées dans le cadre des plans de formation

## **2. CONTRAINTES**

- travail en collaboration avec le chef d'établissement du collège et avec l'IEN
- emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.
- Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :
  - sortie des élèves : + 1 semaine
  - rentrée des élèves : - 1 semaine
- mobilité nécessaire.

## **3. IMPLANTATION**

Ecoles élémentaires du réseau ECLAIR

Support : ANIM. SOU COORD ZEP G0201

support : 0.50 ANIM ASOU COORD RESEAU RURAL GO203

**SECRETAIRE-COORDONNATEUR DU COMITE EXECUTIF  
DES RESEAUX DE REUSSITE SCOLAIRE**

ANNEXE 5

« Le comité exécutif prépare, harmonise, régule les mesures destinées à faire vivre le réseau et rend compte de son activité au sein des conseils d'administration des EPLE, des conseils d'école et aux autorités académiques. » (...)

Le secrétaire - coordonnateur du comité exécutif (ex coordonnateur du REP) est notamment chargé de préparer ses décisions et de les mettre en œuvre.

Il est garant des orientations et des objectifs définis par le comité exécutif. Il est responsable de la mise en œuvre, du suivi et de la régulation du projet de réseau et participe à son évaluation. Il accompagne les équipes pédagogiques des écoles et du collège avec l'accord de l'inspecteur de l'Education nationale et du chef d'établissement, dans la mise en œuvre de projets.

**1. MISSIONS**

1.1. Animation et évaluation

Le secrétaire-coordonnateur du comité exécutif

- assiste le ou les pilote(s) du réseau dans l'exercice de ses (leurs) fonctions
- prépare et met en œuvre les décisions du comité exécutif
- incite les équipes à développer des actions en cohérence avec les axes du contrat
- apporte son concours aux équipes pédagogiques pour l'élaboration du projet de réseau et la mise en œuvre d'actions
- assure la mise en œuvre du contrat de réussite scolaire
- tient à jour le tableau de bord du RRS et fait le point des ressources
- contribue à l'évaluation du contrat de réussite scolaire sur la base des indicateurs retenus

1.2. Relations avec les partenaires

Le secrétaire-coordonnateur du comité exécutif

- établit des relations avec les partenaires ;
  - ♦ il est notamment l'interlocuteur des responsables des services municipaux chargés des affaires scolaires, éducatives et culturelles pour la mise en place des actions relatives à l'articulation entre le temps scolaire et les activités péri-scolaires engagées en partenariat
  - ♦ dans le cadre de la politique de la ville, il est l'interlocuteur du chef de projet du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) et des services déconcentrés de l'État impliqués dans la politique de la ville
  - ♦ il assure la mise en réseau des partenaires, notamment dans le cadre des C.E.L.
- gère les projets qui entrent dans le cadre de partenariats
- recherche les financements nécessaires

1.3. Administration

Le secrétaire-coordonnateur exécutif

- assure la préparation des travaux du comité exécutif du réseau dont il est le secrétaire
- contribue au recueil des données et informations nécessaires au pilotage départemental
- organise et tient la mémoire du réseau
- diffuse les informations aux membres du comité exécutif et aux partenaires

1.4. Formation

Le secrétaire-coordonnateur exécutif

- participe aux formations organisées dans le cadre des plans de formation

**2. CONTRAINTES**

- travail en collaboration avec le chef d'établissement du collège et avec l'EN
- emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.
- Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :
  - sortie des élèves : + 1 semaine
  - rentrée des élèves : - 1 semaine
- mobilité nécessaire.

**3. IMPLANTATION**

Ecoles élémentaires

Support: ANIM.SOU.COORD.ZEP G0201

**PROFIL DE POSTE DES DIRECTEURS D'ECOLE EXERCANT EN RESEAU ECLAIR**

Conformément au décret n°89-122 du 24-2-1989, « la fonction de directeur d'école comporte des responsabilités pédagogiques, administratives, ainsi que dans le domaine des relations avec les partenaires institutionnels de l'école et les parents des élèves. À ce titre, le directeur bénéficie, en fonction de la taille de l'école et de son classement, d'un temps de décharge d'enseignement et d'aides à l'exercice de ses fonctions ».

**1- MISSIONS**

Outre les missions ordinaires du directeur d'école (articles 2, 3 et 4 du décret de 1989), le directeur exerçant en éducation prioritaire développera des stratégies spécifiques dans les domaines pédagogiques (animation pédagogique de l'équipe, coordination des différents dispositifs d'aide et de soutien ...), administratifs, et relationnels (familles, collectivités et partenaires...).

Il devra :

1. Participer activement à la mise en œuvre du contrat ECLAIR et à son évaluation en étroite collaboration avec le Principal du collège, l'IEN, le secrétaire du comité exécutif et les autres directeurs du réseau
2. Etre disponible et présent dans les réunions institutionnelles organisées dans le cadre du contrat ECLAIR
3. Rendre compte en conseil des maîtres des décisions prises en comité exécutif et les mettre en application au sein de l'école.
4. Concevoir et mettre en place avec son équipe une organisation pédagogique pour faire progresser les résultats des élèves de façon significative en optimisant les ressources humaines présentes dans l'école: équipe pédagogique, maître surnuméraire, assistants pédagogiques, professeurs référents.
5. Communiquer en permanence avec l'ensemble des interlocuteurs.

**2- Compétences demandées (communes à tous les directeurs)**

1. Avoir le sens du service public et faire preuve de loyauté à son encontre,
2. Faire preuve de capacités à prendre des responsabilités,
3. Montrer la volonté de s'impliquer dans tous les aspects de la fonction,
4. Disposer de solides compétences pédagogiques,
5. Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'école et du collège,
6. Etre capable d'élaborer des stratégies pour optimiser l'articulation entre les objectifs visés à l'école maternelle, à l'école élémentaire et au collège,
7. une bonne connaissance du public spécifique de son école et de son environnement

8. Montrer des capacités à communiquer, faire preuve de bienveillance et d'écoute à l'égard des élèves et de leurs familles,
9. Montrer des capacités à convaincre ou persuader un interlocuteur,
10. Etre capable de rendre compte à l'oral comme à l'écrit,
11. Montrer des capacités à réguler les situations conflictuelles qui peuvent exister au sein de l'école,
12. Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique : messagerie, base de données, formulaires en ligne, applications en lien avec les différentes évaluations des élèves, utilisation des sites institutionnels,
13. Impulser une politique numérique au sein de l'école (ENT, TBI, Maxicours...).

**3- CONTRAINTES**

1. Avoir enseigné dans une école située en éducation prioritaire.
2. Avoir une bonne connaissance des dispositifs Politique de la ville
3. S'engager au moins pour une durée de 3 ans

**4- IMPLANTATION**

-Ecoles maternelles et élémentaires des réseaux ECLAIR du département

**POSTE D'ANIMATION**  
d'une Antenne de Documentation Pédagogique

**1. Fonctions et missions**

Le responsable a pour mission, sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription :

1. d'assurer le fonctionnement administratif et pédagogique de l'Antenne d'Abbeville ou de celle de Péronne.
2. de gérer le fonds documentaire mis à disposition de l'Antenne : prêt, commande, saisie informatique...
3. de participer à la formation continue des enseignants : stages de formation continue, animations pédagogiques, interventions ...
4. de proposer des animations en milieu scolaire dans les circonscriptions (Abbeville, Vimeu, Ponthieu-Marquenterre pour l'antenne d'Abbeville, Péronne , Doullens et Montdidier pour l'antenne de Péronne)
5. d'élaborer et de diffuser des documents pédagogiques destinés aux enseignants
6. de promouvoir des animations culturelles et pédagogiques
7. de participer, en tant que responsable départemental Patrimoine (Antenne d'Abbeville), aux activités de l'Equipe Départementale d'Action Culturelle et Pédagogique (Edacep) : aide à l'élaboration, intervention et suivi de projets, médiation avec tous les partenaires culturels concernés par l'accueil du public scolaire.

**2. Qualités requises**

1. être en mesure de concevoir, organiser et conduire des animations culturelles et pédagogiques en milieu scolaire, écoles et collèges principalement (expositions, visites etc.)
2. Justifier de qualités de contact et de relation, d'une expérience solide et multiple du milieu scolaire en général, des techniques d'exposition et d'animation en particulier
3. Faire état d'une formation le rendant apte à la prise de responsabilités administratives.

**3. Contraintes**

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

**4. Implantation des postes**

- IEN ABBEVILLE – 0801201W
- école élémentaire Centre – PERONNE – 0801861N
- support : FON.PED.EX

**ANIMATEUR PEDAGOGIQUE  
AU MUSEE DE PICARDIE – AMIENS**

Références : - Note de service n°92-205 du 15 juillet 1992.  
- *Convention entre l'Education Nationale, la ville d'Amiens*

Cet enseignant est nommé par le Directeur Académique des services de l'Education nationale.

Exigences liées à la nature particulière du poste :

**1. Mission**

L'enseignant reçoit une lettre de mission du Directeur Académique des services de l'Education nationale.

**2. Fonctions**

L'enseignant :

- 2.1 – mène des actions pédagogiques dans le cadre du service éducatif.  
Ces actions pédagogiques s'adressent en priorité aux élèves des classes du 1er degré des écoles du département de la Somme.
- 2.2 - apporte une aide à l'élaboration des projets pédagogiques des instituteurs et professeurs des écoles.
- 2.3 - assure un suivi pédagogique dans les classes en liaison avec l'Inspecteur de l'Education Nationale concerné.
- 2.4 - réalise et crée des dossiers pédagogiques en parfaite cohérence avec les instructions et programmes officiels (fiches, documentation, bibliographie,...) dans le domaine des Arts Plastiques.
- 2.5 - assure une aide personnalisée aux instituteurs et professeurs des écoles pour préparer et exploiter les visites et les rencontres commentées et guidées.
- 2.6 - soumet au Directeur Académique des services de l'Education nationale un projet d'activités avant le début de l'année scolaire et établit un rapport d'activités avant la fin de l'année scolaire.
- 2.7- est membre de l'équipe départementale d'action culturelle (Edacep).

**3. Compétences**

- 3.1 - Connaissance des instructions et programmes officiels relatifs à l'enseignement des Arts visuels à l'école primaire (CAFIPEMF option Arts Plastiques souhaité) ;
- 3.2 - Connaissances personnelles approfondies dans le domaine des Arts visuels, tant dans les aspects culturels que pédagogiques.
- 3.3 - Connaissance du système éducatif et des procédures administratives.

- 3.4 - Connaissance du projet départemental du service public de l'Education Nationale et du rôle de l'action culturelle.

**4. Aptitudes**

4.1 - Aptitudes d'ordre administratif

- sens de l'organisation
- savoir-faire en matière de rédaction de dossiers de synthèse, de comptes rendus et de bilans
- aptitude à travailler en coordination avec les instances administratives et avec les inspections de l'Education nationale.

4.2 - Aptitudes d'ordre pédagogique

- enseignant compétent et confirmé ayant notamment effectué des recherches ou des travaux en Arts visuels ;
- enseignant capable de créer et d'innover.

4.3 - Aptitudes d'ordre relationnel

- sens des relations avec l'ensemble des partenaires et des acteurs de l'Education Nationale ;
- capacité à travailler en équipe ;
- esprit d'initiative et d'ouverture ;
- disponibilité importante ( voir 5 - contraintes).

**5. Contraintes**

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

Des documents sont à fournir :

- un planning mensuel prévisionnel des actions
- un descriptif des actions proposées
- un emploi du temps hebdomadaire
- à posteriori, une fiche action pour chaque intervention.

**6. Implantation du poste**

- école élémentaire Fbg Beauvais AMIENS – 0800313F
- support : FON.PED.EX

**ANIMATEUR PEDAGOGIQUE A  
L'HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE  
A PERONNE**

Références : - Note de service n°92-205 du 15 juillet 1992.  
- *Convention entre l'Education Nationale, le Conseil Général de la Somme et l'association "Historial de la Grande Guerre".*

Cet enseignant est nommé par le Directeur Académique des services de l'Education nationale.

### 1. Mission

L'enseignant reçoit une lettre de mission du Directeur Académique des services de l'Education nationale.

### 2. Fonctions

L'enseignant :

- 2.1 - mène des actions pédagogiques dans le cadre du service éducatif. Ces actions pédagogiques s'adressent en priorité aux élèves des classes du 1er degré des écoles du département de la Somme.
- 2.2 - apporte une aide à l'élaboration des projets pédagogiques des instituteurs et professeurs des écoles.
- 2.3 - assure un suivi pédagogique dans les classes en liaison avec l'Inspecteur de l'Education Nationale concerné.
- 2.4 - réalise et crée des dossiers pédagogiques en parfaite cohérence avec les instructions et programmes officiels (fiches, documentation, bibliographie,...) sur l'Historial, et les sites proches de l'Historial.
- 2.5 - assure une aide personnalisée aux instituteurs et professeurs des écoles pour préparer et exploiter les visites et les rencontres commentées et guidées.
- 2.6 - soumet à l'Inspecteur d'Académie un projet d'activités avant le début de l'année scolaire et établit un rapport d'activités avant la fin de l'année scolaire.
- 2.7 - est membre de l'équipe départementale d'action culturelle (Edacep).

### 3. Compétences

- 3.1 - Connaissance des instructions et programmes officiels relatifs à l'enseignement de l'Histoire à l'école primaire
- 3.2 - Connaissances approfondies dans le domaine de l'Histoire, dans ses aspects culturels et pédagogiques.
- 3.3 - Connaissance du système éducatif et des procédures administratives.

3.4 - Connaissance du projet départemental du service public de l'Education Nationale et du rôle de l'action culturelle.

### 4. Aptitudes

- 4.1 - Aptitudes d'ordre administratif
  - sens de l'organisation
  - savoir-faire en matière de rédaction de dossiers de synthèse, de comptes rendus et de bilans
  - aptitude à travailler en coordination avec les instances administratives et avec les inspections de l'Education nationale.
- 4.2 - Aptitudes d'ordre pédagogique
  - enseignant compétent et confirmé ayant notamment effectué des recherches ou des travaux en Histoire
  - enseignant capable de créer et d'innover.
- 4.3 - Aptitudes d'ordre relationnel
  - sens de la relation avec l'ensemble des partenaires et des acteurs de l'Education Nationale
  - capacité à travailler en équipe
  - esprit d'initiative et d'ouverture
  - disponibilité réelle ( voir 5 - contraintes)

### 5. Contraintes

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 6. Implantation du poste

école élémentaire Centre PERONNE – 0801861N  
support : FON.PED.EX

## ANIMATEUR T.I.C.E. DE CIRCONSCRIPTION

### 1. Profil souhaité

L'animateur T.I.C.E est avant tout un pédagogue, qui a un rôle essentiel dans l'accompagnement et l'aide pédagogique aux maîtres et aux élèves des écoles. Des connaissances techniques de base sont également requises. Le CAFIPEMF n'est pas indispensable, mais il constituera un élément apprécié.

### 2. Descriptif

L'animateur T.I.C.E. est un enseignant expérimenté dont la compétence est reconnue :

1. il a une bonne connaissance de chaque cycle d'enseignement,
2. il présente des qualités relationnelles lui permettant de travailler en équipe ou d'animer un groupe autour de projets structurés,
3. il sait s'organiser de manière autonome dans ses tâches hebdomadaires,
4. il sait formaliser son expérience pédagogique dans le but de rendre compte à ses collègues et à sa hiérarchie,
5. il est bon utilisateur des T.I.C.E. dans les domaines pédagogique et bureautique :
  - logiciels ludo-éducatifs sur support CD-Rom,
  - traitement de texte,
  - tableur,
  - correspondance par messagerie électronique,
  - recherche documentaire,
  - utilisation d'Internet en recherche documentaire,
  - création de pages web.

### 3. Organisation

L'animateur T.I.C.E. :

1. fait partie de l'équipe de circonscription, mais demeure responsable d'une classe dans laquelle il exerce à mi-temps,
2. travaille en concertation étroite avec la cellule T.I.C.E. départementale 1er degré,
3. se déplace fréquemment dans les écoles de la circonscription,
4. rencontre des enseignants en dehors des heures de classe, des collectivités locales...
5. assure des animations pédagogiques le mercredi ou le samedi à la demande de l'I.E.N.,
6. s'informe en continu de l'évolution matérielle/logicielle du secteur et actualise ainsi ses connaissances et sa formation personnelle,
7. rend compte mensuellement de ses activités à son I.E.N. et à la cellule T.I.C.E.,

### 4. Mission

4.1. *Fonction de conseil et d'aide aux écoles de la circonscription sous la responsabilité de l'I.E.N.*

1. mener des actions pédagogiques en rapport avec les différentes formes d'utilisation des T.I.C.E. auprès des maîtres et des classes,
2. assurer une aide personnalisée aux maîtres,
3. encourager et aider à l'utilisation des T.I.C.E. dans les pratiques pédagogiques quotidiennes, dans un projet global avec l'ensemble de l'équipe de l'école,
4. sensibiliser les enseignants au travail de préparation et à la mise en place d'outils d'évaluation, de mutualisation et de production.

5. participer :

- à l'animation pédagogique et aux actions de formation de la circonscription,
  - aux travaux communs à l'équipe pédagogique de circonscription,
  - à l'encadrement du Plan Départemental de Formation sous l'impulsion de la cellule T.I.C.E.,
  - à l'action de l'Equipe départementale d'Action Culturelle (Edacep) ponctuellement,
  - aux réunions de l'équipe des animateurs T.I.C.E.,
  - à la plate-forme collaborative TICE
  - à l'élaboration et à la saisie des enquêtes dans le domaine des T.I.C.E.
6. faciliter l'utilisation du logiciel d'évaluation (CE2 et 6ème) pour l'analyse des résultats des élèves,
7. tester et rédiger des comptes rendus d'installation, de prise en main et d'utilisation de logiciels sur support CD-Rom et en particulier pour ceux portant le label R.I.P.

#### 4.2. Assurer les formations

1. liées à la maîtrise et à l'exploitation des ordinateurs dans les écoles,
2. liées à la maîtrise et à l'exploitation des logiciels pédagogiques dans les écoles et notamment des logiciels R.I.P.,
3. liées à la maîtrise et à l'exploitation du réseau Internet dans les écoles (messagerie électronique, sites institutionnels nationaux ou académiques, recherche documentaire, connaissance et usage des listes de diffusion...),
4. liées à l'utilisation d'applications en ligne (BE1D,...)

#### 4.3. Assurer des prestations techniques simples

1. liées à l'installation des matériels
2. liées à l'installation des logiciels,
3. liées à la gestion du courrier électronique,
4. liées aux applications en ligne utilisées dans l'E.N.

#### 4.4. Site Internet

1. mettre en place, sous la responsabilité de l'I.E.N. de la circonscription, le site Internet de la circonscription
2. assurer sa mise à jour,
3. veiller à la cohérence et à la complémentarité entre le site de la circonscription et le site de la direction des services départementaux de la Somme et le site collaboratif TICE 80.

### 5. Contraintes

Le titulaire du poste doit être très disponible.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 6. Implantation

siège de chaque circonscription –  
support : ANIM.INF

## CHARGE DE MISSION DEPARTEMENTAL EN INFORMATIQUE

Références : circulaire n°91-117 du 14 mai 1991

### 1. Mission

Elle est définie par Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education nationale.

### 2. Fonctions

Le chargé de mission :

- 2.1. - conduit des actions pédagogiques au niveau départemental en application des programmes 2002
- 2.2 – établit la synthèse des résultats aux évaluations du département.
- 2.3. – participe à la définition et à l'encadrement d'actions de formation continue.
- 2.4. – assure une participation personnalisée à la communication (site Internet).
- 2.5. – participe à l'animation pédagogique et aux actions de formation des circonscriptions.
- 2.6 – participe à la production de documents et d'outils départementaux ;
- 2.7.- assure, aux côtés de l'I.E.N. T.I.C.E. 80, la coordination des animateurs TICE du département.
- 2.8. – participe à la mise en place et la maintenance des matériels dans les écoles du département.
- 2.9. – est membre de l'Edacep (équipe départementale pour l'action culturelle pédagogique).

### 3. Compétences

- 3.1 - Connaissance approfondie des instructions et programmes 2002 pour l'école primaire afin de conseiller utilement (utilisation de l'informatique dans les classes et d'Internet).
- 3.2 – Connaissance des matériels informatiques d'usage courant
- 3.3 - Connaissance des logiciels utiles à l'école primaire
- 3.4.- Connaissance approfondie des applications en ligne pour les animateurs TICE, pour les enseignants et pour les élèves.

### 4. Aptitudes

- 4.1 - Aptitudes d'ordre administratif
  - savoir rédiger dossiers de synthèse, comptes rendus et bilans,
  - aptitude à travailler, selon les échéances fixées, en coordination avec les instances administratives et les inspecteurs de l'Education nationale.

### 4.2 - Aptitudes d'ordre pédagogique

- aptitude à analyser l'intérêt pédagogique d'un logiciel et d'en faire prendre conscience aux enseignants,
- aptitude à promouvoir l'informatique comme outil au service de la pédagogie et de l'aide aux enfants en difficulté,
- aptitude à animer (ou faire animer) des ateliers avec des élèves,
- aptitude à animer des ateliers de formation,
- aptitude à s'investir dans des tâches collaboratives.

### 4.3 - Aptitudes d'ordre relationnel

- aptitude à travailler en équipe
- aptitude à établir des liens privilégiés avec les enseignants
- aptitude à travailler de façon collaborative

### 5. Contraintes

Disponibilité importante avec des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 6. Implantation des postes

Ecole Saint Roch A – AMIENS – 0801166H

support : ANIM.INF



**POSTE D'ENSEIGNEMENT EN CLIN**

Les objectifs et l'organisation d'une **classe d'initiation pour les élèves nouvellement arrivés en France, sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages** font l'objet de la circulaire n° 2002-100 du 25 avril 2002, publiée au B.O.E.N. n° 10 du 25 avril 2002

Les candidats sur le poste d'enseignement en CLIN ne manqueront donc pas de prendre connaissance du contenu de la circulaire citée.

Ils sauront être en particulier attentifs :

- aux exigences en formation spécifique (formation initiale et continue) ;
- aux qualités soulignées de l'accueil, de l'écoute, de l'observation et de l'analyse de situations multiples, toutes différentes les unes des autres et obligeant à des réponses différenciées ;
- aux compétences requises pour conduire avec rigueur et pertinence une évaluation fine des actions engagées ;
- à la nécessité d'un travail en équipe ou en partenariat : travaux en équipe dans l'école, avec le RASED, en partenariat avec le CASNAV...

**Implantation :**

école élémentaire La Paix groupe B – AMIENS – 0801244T  
 école élémentaire Saint Roch A – AMIENS – 0801166H  
 école élémentaire Edmond Rostand – AMIENS – 0802033A

support : INI.ET.ELE – G0163

**POSTE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION  
EN CLASSE RELAIS**

Références : circulaire 98-120 du 12 juin 1998

Les candidats doivent être titulaires du C.A.P.S.A.I.S., du CAPA-SH option D ou F, ou du C.A.E.I. et posséder une expérience des publics scolaires difficiles.

La mission d'éducation s'effectue en collaboration étroite avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Direction « Enfance et Famille » du Conseil Général.

Outre les compétences indispensables à tout enseignant, seront plus particulièrement appréciées les qualités suivantes :

- ***l'aptitude à s'adapter aux différents niveaux scolaires des élèves et à axer son action autour de pratiques de remédiation scolaires mobilisatrices,***
- ***l'aptitude à participer à l'animation d'une équipe pluridisciplinaire,***
- ***l'aptitude à construire des relations fructueuses avec les équipes des établissements scolaires.***

Les personnels sont placés sous la responsabilité directe des principaux des collèges auxquels est rattaché le dispositif relais.

support : CL. RELAIS

**Implantation :**

Collège du Ponthieu – ABBEVILLE (0801512J)  
 Collège G. Mareschal – AMIENS (0801616X)

**POSTE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION  
EN ATELIER RELAIS**

Enseignant en atelier relais :

Référence : convention cadre et cahier des charges relatifs aux ateliers relais  
R.L.R : 523.3d  
Convention du 02-10-2002

**Les ateliers relais**

Les ateliers relais ont été créés à la rentrée scolaire 2002. Ils constituent une pièce supplémentaire des dispositifs-relais et ne se substituent pas aux classes relais. Ils s'appuient sur un partenariat renouvelé avec des associations d'éducation populaire.

**La convention cadre du 2 octobre 2002**, publiée au bulletin officiel de l'Education Nationale du 10 octobre 2002, définit les modalités de coopération entre le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et la ligue de l'enseignement, les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, et la Fédération des Francas.

**OBJECTIFS :**

Dispositifs de l'Education Nationale, ces ateliers relais constituent une modalité temporaire de scolarisation obligatoire. Ils sont situés à l'extérieur du collège.

Ils visent à:

- provoquer la reprise normale de la scolarité ou l'entrée dans un cycle de formation professionnelle,
- réintégrer un élève dans un cadre de relations sociales apaisées et réglées.

L'accueil dans un atelier relais doit permettre aux élèves de construire et de réussir un projet. Il ne constitue en aucun cas une sanction.

Les associations partenaires mettent en oeuvre :

- des actions d'accompagnement et de soutien adaptées à la situation et au projet de chaque élève,
- des actions plus globales auprès de l'ensemble des élèves : culture, environnement, sciences et technologie, agriculture, développement local, sport et loisirs, engagement associatif...

La durée de séjour en atelier relais ne peut excéder 12 semaines.

Elèves concernés

Les ateliers relais accueillent des élèves de collège, éventuellement de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages voire une déscolarisation. Tout élève fréquentant un atelier relais reste sous statut scolaire.

Compétences requises pour le candidat à ce poste d'enseignement

Les candidats doivent posséder une expérience des publics scolaires difficiles.

Outre les compétences indispensables à tout enseignant, sont plus particulièrement appréciées les qualités suivantes :

- l'aptitude à s'adapter aux différents niveaux scolaires, à axer son action autour de pratiques de remédiation scolaires motivantes, à mobiliser les élèves autour de contrats.
- l'aptitude à participer au fonctionnement et à l'animation d'une équipe pluridisciplinaire,
- l'aptitude à construire des relations fructueuses avec des partenaires divers institutionnels mais aussi associatifs.

Les personnels sont placés sous la responsabilité directe du principal de Collège Edouard Lucas à AMIENS auquel est rattaché le dispositif relais. (0800018K)

support : CL. RELAIS

**COORDONNATEUR DEPARTEMENTAL DU DISPOSITIF  
D'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES HANDICAPES**

Références : loi n°2003-400 du 30/04/2003 relative aux assistants d'éducation

Cet enseignant spécialisé, placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale chargé de l'A.S.H, est désigné par Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education nationale.

**1. Titres requis**

Etre de préférence titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH

**2. Fonctions**

- ⇒ assurer le fonctionnement cohérent du dispositif AVS et ASEH
- ⇒ organiser, planifier l'emploi du temps des AVSi en étroite liaison entre les différents partenaires
- ⇒ être l'interlocuteur privilégié des AVS et des chefs d'établissements
- ⇒ être en relation étroite avec les différentes commissions d'éducation spéciale
- ⇒ être en relation avec les services de l'Inspection Académique, du Rectorat
- ⇒ se tenir régulièrement informé des décisions de la CDA en matière d'accompagnement scolaire individuel des élèves handicapés
- ⇒ participer à l'animation et au suivi du dispositif
- ⇒ tenir l'inspecteur de l'Education nationale chargé de l'ASH régulièrement informé du fonctionnement et des difficultés éventuelles
- ⇒ savoir remédier aux difficultés
- ⇒ prévoir et communiquer des bilans réguliers du dispositif
- ⇒ concevoir, gérer les sessions de formation des AVS et des ASEH
- ⇒ participer à des réunions d'équipes éducatives
- ⇒ être à l'écoute des familles d'enfants handicapés

**3. Compétences et aptitudes requises**

- ⇒ avoir une bonne connaissance des handicaps
- ⇒ avoir une bonne connaissance des divers dispositifs de l'Adaptation et l'Intégration Scolaire
- ⇒ avoir une bonne connaissance des différents dispositifs médicaux, sociaux...
- ⇒ aptitude au travail partenarial

- ⇒ aptitude à la négociation (professionnels médicaux, para-médicaux, sociaux, enseignants, AVS, familles...)
- ⇒ aptitude à s'engager dans une démarche intégrative dans le respect des champs professionnels
- ⇒ aptitude à gérer l'organisation physique, matérielle, administrative du dispositif
- ⇒ savoir accompagner les AVS dans la prise en charge des jeunes handicapés
- ⇒ aptitude à concevoir, organiser les sessions de formation
- ⇒ aptitude à organiser l'évaluation du dispositif
- ⇒ aptitude à organiser les regroupements géographiques cohérents en respect des différents cas d'enfants handicapés à intégrer, en tenant compte des contraintes
- ⇒ aptitude à réagir dans l'urgence
- ⇒ aptitudes en informatique

**4. Contraintes**

- ⇒ compte-rendus, bilans, documents divers à établir
- ⇒ tenir des dossiers précis régulièrement réactualisés
- ⇒ disponibilité importante
- ⇒ grande mobilité (couvrir le département pour rencontrer AVSi, familles, équipes éducatives...)

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

**5. Implantation du poste**

- IEN AMIENS ASH - 0801199U
- support : FON.PED.EX

## ENSEIGNANTS REFERENTS DE SCOLARITE

Références : - Article L. 112. 2-1 du code de l'éducation  
- Décret n°2005-1752 du 30 décembre 2005

### 1. Titres requis

- être titulaire du C.A.P.S.A.I.S. ou du CAPA-SH ou 2 CA-SH

### 2. Les missions du référent

- Il contribue à l'accueil et à l'information des parents qui souhaitent la mise en place d'un projet personnalisé de scolarisation pour leur enfant.
- Il participe aux équipes éducatives concernant des élèves qui pourraient relever du champ du handicap.
- Il collecte les observations des différents membres de l'équipe éducative à la demande de l'équipe pluridisciplinaire.
- Il organise les réunions des équipes de suivi de la scolarisation des élèves handicapés de son secteur et transmet annuellement, pour chaque élève, un bilan à l'équipe pluridisciplinaire et aux parents concernés.
- Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en oeuvre du projet personnalisé de scolarisation, tout au long du parcours de formation de chaque élève handicapé.
- Il contribue à l'évaluation conduite par l'équipe pluridisciplinaire ainsi qu'à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation.
- Il tient régulièrement informé l'Inspecteur de l'Education nationale des écoles de son secteur qui scolarisent des élèves handicapés.
- Il travaille en étroite collaboration avec l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de l'ASH sous l'autorité hiérarchique duquel il est placé.
- Il tient à jour les affectations et les listes d'attente de son secteur.

### 3. Lieux d'intervention

Les enseignants référents ont vocation à intervenir dans les écoles (classes ordinaires ou CLIS), les collèges et lycées (classes ordinaires ou UPI) et les IME où sont accueillis les élèves handicapés.

### 4 – Qualités requises

- Faire preuve de connaissances réglementaires et institutionnelles concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap.
- Etre capable de favoriser l'établissement de relations de confiance avec les familles.
- Etre prêt à aider les équipes enseignantes dans la construction, la mise en oeuvre et l'évaluation du volet pédagogique du P.P.S.
- Témoigner de réelles compétences informatiques, organisationnelles et de communication.
- Disposer d'une bonne connaissance de la politique et des dispositifs de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap.

### 5 – Contraintes

Disponibilité avec des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant, dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 6. Implantation du poste

Cf annexe 5 bis  
support : REFERENT REF.

**COORDONNATEUR D'UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE**

**Référence : circulaire n° 2010-088 du 18-6-2010 « Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré »**

**1 – Titres requis**

- CAPSAIS, CAPA-SH ou 2 CA-SH option D pour les ULIS accueillant des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales
- CAPSAIS, CAPA-SH ou 2 CA-SH option C pour l'ULIS du collège Sagebien à Amiens accueillant des élèves présentant des troubles des fonctions motrices
- CAPSAIS, CAPA-SH ou 2 CA-SH option A pour l'ULIS du collège Guy Mareschal à Amiens accueillant des élèves présentant des troubles de la fonction auditive

**2 - Missions**

Le coordonnateur de l'ULIS :

- organise le travail des élèves handicapés dont il a la responsabilité en fonction des indications portées par les projets personnalisés de scolarisation et en lien avec l'équipe de suivi de la scolarisation ;
- élabore et met en œuvre, en lien avec l'équipe du collège ou du lycée professionnel et les partenaires du soin, le projet de l'ULIS, lequel articule les PPS des élèves entre eux et avec le projet d'établissement ;
- conçoit et adapte les situations d'apprentissage aux besoins des élèves ;
- rend compte des progrès des élèves et de leurs acquis, en lien avec les professeurs principaux des classes de référence, en référence au socle commun de connaissance et de compétences et aux référentiels de CAP en LP ;
- participe à l'élaboration du projet personnalisé d'orientation (PPO), volet du PPS ;
- organise les bancs d'essais des élèves en SEGPA, en LP et/ou en entreprise et élabore des conventions à cet effet ;
- participe aux réunions des équipes de suivi de la scolarisation animée par l'enseignant référent de scolarité avec lequel il travaille en étroite collaboration
- développe des collaborations à l'interne (équipe pédagogique, enseignant référent, chef des travaux, équipes d'autres EPLE) et à l'externe (pôles enfants/adultes de la MDPH, Cap Emploi, AIP 80, chefs d'entreprise, artisans) ;
- accompagne les familles dans l'anticipation et la préparation des poursuites de parcours de formation (de l'ULIS collège vers l'ULIS LP, vers l'insertion professionnelle)

**3 – Compétences et connaissances attendues**

Ce poste nécessite une bonne connaissance du cadre réglementaire de la loi 2005-102 du 11 février 2005 et des problématiques liées au handicap, en particulier celles qui concernent les troubles importants des fonctions cognitives. Il demande également la connaissance des voies de formation professionnelle et exige sens de l'organisation, aptitude à la communication, à l'initiative, au travail en équipe et au développement de relations partenariales.

**4 - Implantation**

- EPLE au sein desquels les ULIS sont implantées
- support : U.P.I

## SECRETARIAT DE LA C.D.O.E.A (a)

Références : arrêté du 7 décembre 2005

### 1 – Titres requis

- CAPSAIS ou CAPA-SH souhaité (option F de préférence)

### 2 - Missions

- informer et conseiller les écoles, les établissements scolaires et les familles (modalités d'orientation vers les Segpa)
  - constituer les dossiers d'orientation soumis à la CDOEASD
  - assurer l'organisation matérielle et l'information nécessaire au bon déroulement des commissions
  - assurer les suivis des décisions
  - préparer, organiser et suivre les affectations des élèves en SEGPA et EREA
  - accompagner, en liaison avec les enseignants référents et les professionnels de la santé, les parcours d'élèves handicapés en SEGPA
- élaborer, à la demande des inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés et de l'information et de l'orientation, des compte rendus, documents de synthèse et statistiques nécessaires au suivi quantitatif et qualitatif de la population scolaire des SEGPA et à l'analyse des parcours d'élèves en SEGPA

### 3 – Compétences

- connaissance des structures du 1er et du 2nd degré
- connaissance du fonctionnement des administrations de l'Etat : D.D.C.S (b). - Justice - Education nationale ...
- connaissance du réseau associatif responsable des structures d'accueil d'aide et d'accompagnement
- aptitude particulière au travail administratif informatisé et à la gestion d'un grand nombre de dossiers
- aptitude au travail en équipe
- connaissance de l'enseignement professionnel, des voies d'orientation et des métiers

### 4. Contraintes

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant , dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 5. Implantation

- Direction des services départementaux de la Somme – 0809999J
- support : REF. HANDIC.

(a) Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés

(b) Direction Départementale de la Cohésion Sociale

## ENSEIGNANT ITINERANT SPECIALISE OPTION B

L'enseignant spécialisé option B est membre de l'équipe de circonscription Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH).

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN-ASH, il a vocation à accompagner les élèves malvoyants et aveugles ainsi que les enseignants des premier et second degrés qui les scolarisent dans le département.

### 1 – Titres requis

CAPSAIS ou CAPA-SH option B requis.

### 2 - Missions

L'enseignant spécialisé itinérant option B :

- accompagne les élèves malvoyants et aveugles dans leur scolarisation ;
- accompagne les enseignants des premier et second degrés dans la mise en œuvre des adaptations pédagogiques préconisées dans les projets personnalisés de scolarisation (PPS) ;
- veille, en lien avec les enseignants référents de scolarisation, à la mise en œuvre des PPS ;
- réalise des transcriptions en braille le cas échéant ;
- participe, dans la mesure du possible, aux travaux des équipes de suivi de la scolarisation (ESS) des élèves malvoyants et aveugles du département ;
- exerce une mission de veille concernant les outils pédagogiques spécialisés à destination des élèves malvoyants et aveugles, outils pédagogiques dont il assure la diffusion via le site internet de la circonscription ASH, en lien avec l'animateur TUIC ;
- intervient en qualité de formateur dans les actions de formation initiées par l'éducation nationale.

### 3 – Aptitudes attendues

- capacité d'adaptation ;
- aptitude au travail en équipe ;
- mobilité.

### 4 - Contraintes

- Travail dans les premier et second degrés ;
- Mission départementale nécessitant des déplacements.

### 5 - Implantation

IEN AMIENS ASH – 080.1199U

Support : ITSP G0141

## CHARGE DE MISSION TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (TSLA)

L'enseignant chargé de mission TSLA

- exerce ses fonctions au Centre Hospitalier Régional Universitaire Nord (C.H.R.U.) d'AMIENS au Centre de Référence des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (C.R.T.L.A) pour mi-temps. Il est membre de l'équipe du C.R.T.L.A. sous la direction du Professeur responsable du centre ;
- membre de l'équipe de circonscription ASH pour mi-temps en qualité d'enseignant expert dans le domaine des TSLA.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés

### 1 - Titres requis

CAPSAIS ou CAPA-SH souhaité

### 2 - Missions

**Au titre du ½ temps CRTLA :**

1) il s'agit de participer au CRTLA à :

- l'analyse d'une situation scolaire
- la lecture et l'analyse du dossier médical de l'enfant et des différents bilans qu'il contient.
- une étude des capacités et des difficultés de l'élève à partir :
  - \* d'entretiens avec la famille et l'enfant, avec l'enseignant de la classe,
  - \* d'observations de documents (cahiers, contrôles...)
  - \* de tests et bilans,
  - \* d'observations en situation de classe, si nécessaire.

2) Il s'agit :

- d'élaborer les adaptations et aménagements nécessaires avec les autres professionnels
- de travailler avec les parents et les enseignants par téléphone, courrier, courriel,
- de participer aux réunions d'équipe de suivi de la scolarisation ou de mise en place du PAI ou du PPS.

Dans les écoles et établissements, il s'agit :

- \* de contribuer à la mise en place d'aménagements et d'adaptations pédagogiques
- \* de donner une information directe et personnalisée à l'enseignant de l'élève, aux enseignants de l'école,
- \* d'aider l'enseignant et/ou l'AVSi à mieux comprendre les difficultés de l'élève, à mettre en place les aides nécessaires
- \* selon le cas, d'expliquer aux autres élèves de la classe pourquoi leur camarade bénéficiera d'une scolarisation adaptée (avec un autre membre de l'équipe du centre de référence [psychologue, orthophoniste, psychomotricienne] si nécessaire).

**Au titre du ½ temps circonscription ASH,** il s'agit de :

- participer aux travaux de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH)

- accompagner, à la demande de l'IEN-ASH ou sur sollicitation des IEN-CCPD et Chefs d'Etablissement, les équipes pédagogiques des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré dans le domaine des troubles spécifiques de l'apprentissage, des troubles spécifiques du langage en particulier.

- participer aux groupes de recherche ayant pour but d'améliorer les outils d'analyse et les propositions d'adaptations pédagogiques.
- participer à la publication et la diffusion des résultats de ces recherches.

L'enseignant chargé de mission TSL est tenu de poursuivre sa formation en participant :

- aux stages "TSL" proposés par l'Education Nationale,
- aux formations proposées par le centre de référence

Il intervient par ailleurs en tant que formateur

- dans le cadre des formations de l'Education Nationale
- dans le cadre des formations auxquelles participe le service.

### 3 - Compétences et connaissances attendues

- connaissance du fonctionnement de la MDPH et de la CDAPH
- connaissance des dispositifs et structures des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, des dispositifs et structures de l'ASH
- connaissance approfondie des troubles spécifiques des apprentissages, du langage en particulier (diplôme universitaire souhaité)
- aptitude à représenter l'éducation nationale dans une instance officielle (CDAPH)
- aptitude au développement de réseaux de relations et aux relations partenariales
- aptitude au travail en équipe

### 4 - Contraintes

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant, dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 5 - Implantation

- IEN AMIENS ASH – 0801199U
- support : FPEX G0147

**ENSEIGNANT SPECIALISE EN ETABLISSEMENT MEDICO EDUCATIF POUR  
ELEVES AUTISTES  
ET ATTEINTS DE TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT**

**ANNEXE 5**

L'enseignant spécialisé est affecté :

- à l'institut médico éducatif de PONT-DE-METZ pour ½ temps (APAJH),
- à l'externat médico éducatif Henri Dunant à AMIENS pour mi-temps (La Croix Rouge),

pour enseigner auprès d'un public d'enfants et d'adolescents atteints d'autisme et de troubles envahissants du développement

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de l'EME Henri Dunant à AMIENS et du directeur de l'IME de PONT-DE-METZ.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.

**1 – Titres requis**

CAPSAIS ou CAPA-SH option D.

**2 - Missions**

Dans chacun des deux établissements, l'enseignant spécialisé :

- dispense un enseignement adapté, conformément aux projets personnalisés de scolarisation (PPS) et aux projets individualisés d'accompagnement (PIA) des élèves, en référence aux programmes de l'école primaire et au socle commun (paliers 1 et 2) ;
- participe à l'élaboration puis à la mise en œuvre du projet de l'unité d'enseignement, volet du projet d'établissement ;
- contribue à la rédaction de la convention constitutive de l'unité d'enseignement et du rapport d'activités participant à l'évaluation du fonctionnement de l'unité ;
- participe aux équipes de suivi de la scolarisation animées par l'enseignant référent ;
- participe aux réunions de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement ;
- participe aux actions de formation initiées par l'éducation nationale, l'APAJH et la Croix Rouge.

**3 – Compétences et connaissances attendues**

- connaissance de l'autisme, des troubles envahissants du développement (TED), de leurs manifestations et incidences sur la scolarisation ;
- connaissance de la politique de l'APAJH ;
- connaissance de la politique de la Croix Rouge ;
- aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- capacité d'adaptabilité permettant un travail concomitant dans deux établissements gérés par deux associations différentes.

**4 - Contraintes**

- Exercice dans deux établissements ;
- 12 heures d'enseignement et 1h30 de coordination et de synthèse par établissement.

**5 - Implantation**

IME PONT-DE-METZ – 0802108G  
Support : ECSP G0145



## COORDONNATEUR DES ORIENTATIONS ET AFFECTATIONS EN SEGPA ET ULIS

### Références :

- Arrêté du 7 décembre 2005 - circulaire n°2010-088 du 18-6-2010 « Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré » ;
- Circulaire n°2006-139 DU 29-8-2006 « Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (EGPA) »
- Circulaire n° 2009-060 du 24-4-2009 « Orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré »

### 1 – Titres requis

CAPSAIS, CAPA-SH souhaité (options D ou F de préférence)

### 2 - Missions

- Informer et conseiller les écoles, les établissements scolaires et les familles (modalités d'orientation vers les EGPA et les ULIS)
- Constituer les dossiers des élèves soumis à l'examen des membres de la CDOEASD\* ; présenter les dossiers en commission ; notifier les décisions aux familles, aux écoles et aux collèges ; assurer le suivi des décisions
- Préparer les affectations des élèves en SEGPA en lien avec les services de l'inspection académique (DOS, DVS) et l'IEN-IO
- Accompagner les enseignants référents et les coordonnateurs des ULIS dans l'élaboration des projets personnalisés d'orientation des élèves des ULIS
- Préparer et suivre les affectations en ULIS collège en lien avec les services (DOS, DVS) et l'IEN-IO
- Préparer et suivre les affectations en LP des élèves de SEGPA et d'ULIS en lien avec les services (DOS, DVS) et l'IEN-IO ; suivre les parcours de formation de ces élèves en LP en lien avec l'IEN-IO
- Suivre, en lien avec les enseignants référents de scolarité, les parcours d'inclusion des élèves handicapés des établissements médico-sociaux et de santé en ULIS ou SEGPA
- Développer des collaborations avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle hors éducation nationale (Cap Emploi, AIP80, AGEFIPH, Pôle Emploi ...) afin d'accompagner le parcours des élèves handicapés au sortir du système éducatif
- Développer, en lien avec les conseillers TUIC, des outils informatiques (base de données SEGPA / ULIS)
- Elaborer, à la demande de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés ainsi que de l'inspecteur chargé de l'information et de l'orientation, des compte rendus, documents de synthèse et statistiques nécessaires au suivi quantitatif et qualitatif de la population scolaire des SEGPA et ULIS et à l'analyse des parcours d'élèves en SEGPA et ULIS

### 3 – Compétences et connaissances attendues

- connaissance des dispositifs et structures du 1er et du 2nd degré
- connaissance du fonctionnement de la CDOEASD
- connaissance du fonctionnement de la MDPH\* et de la CDAPH\*
- connaissance des administrations de l'Etat : plus particulièrement de l'éducation nationale et des administrations en lien avec les activités de la CDOEASD : DDCCS\*, Justice

- aptitude particulière au travail administratif informatisé et à la gestion de nombreux dossiers
- aptitude au travail en équipe et au développement de relations partenariales

### 4 - Contraintes

Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire.

Horaire annuel correspondant, dans la limite des horaires légaux de la fonction publique 1607h, à la date de :

- sortie des élèves : + 1 semaine
- rentrée des élèves : - 1 semaine

### 5 - Implantation

- Direction des services départementaux de la Somme - 080.9999J
- support : REF. HANDIC.

\* *CDOEASD Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés / MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées / CDAPH Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées / Direction Départementale de la Cohésion Sociale*

## ENSEIGNANT SPECIALISE EN HOPITAL DE JOUR

### → Titres requis

CAPA-SH option D.  
Connaissances dans le champ de l'autisme et des TED appréciées (Diplôme universitaire « Autisme » ...)

### → Missions

L'enseignant exerce sa mission d'enseignement auprès d'un public d'enfants présentant des troubles envahissants du développement (TED), auprès d'enfants autistes, auprès d'enfants présentant des psychoses sévères qui lui sont adressés par l'équipe de soins.  
Il accueille les enfants en groupes de taille restreinte (2 ou 3 enfants) voire en individuel parfois.  
Il met en œuvre le projet de l'unité d'enseignement, les programmes de l'école primaire en adaptant les objectifs visés et les démarches pédagogiques aux besoins de chacun et au temps de scolarisation, évalue les progrès et les acquis des enfants scolarisés et en rend compte.  
Il prend part aux réunions et aux synthèses organisées dans l'hôpital de jour.  
Il collabore avec les professionnels de santé et les professionnels du secteur éducatif en exercice dans l'hôpital de jour.

Ces missions exigent :

- adaptabilité
- prise en compte de pathologies très diverses
- aptitude au travail en équipe au sein de l'hôpital de jour
- capacité de communication avec les parents, les professionnels de santé et du secteur éducatif.

### → Certificat requis

CAPA-SH option D.  
Connaissances dans le champ de l'autisme et des TED appréciées (Diplôme universitaire « Autisme » ...)

### → Situation de l'enseignant

- L'inspecteur ASH est le supérieur hiérarchique de l'enseignant. Il est le garant du bon fonctionnement de ce poste et le référent en cas de difficulté.
- L'information circule directement entre l'enseignant et l'inspecteur ASH. Toutefois, à chaque fois que le fonctionnement de l'unité est concerné, le courrier sera communiqué au chef de service de l'hôpital de jour pour information et éventuellement pour avis.
- Frais de déplacement : à la charge du Centre Hospitalier
- Indemnités : l'établissement garde la possibilité de versement d'indemnités supplémentaires en fonction de sujétions ou de tâches particulières qui pourraient être demandées à l'enseignant.

### Implantation

- Hôpital de jour La Marelle 18 boulevard Carnot AMIENS – 0801914W
- Hôpital de jour La Farandole rue Alexandre Dumas AMIENS – 0801918A

Support : ECSP G0145

## ENSEIGNANT AU SEIN DE L'UNITE D'HOSPITALISATION COMPLETE POUR ADOLESCENTS)

### → Structure concernée

L'unité d'hospitalisation complète pour adolescents se situe à l'hôpital Philippe Pinel à DURY.

L'enseignant affecté dans cette unité prend en charge des adolescents de 12 à 16 ans souffrant de troubles graves de la personnalité qui nécessitent une prise en charge au sein d'une unité d'hospitalisation, de pédopsychiatrie pour adolescents.

Les adolescents sont accueillis au sein de l'unité pour des hospitalisations à durée variable.

**Médecin psychiatre, psychologues, assistante sociale, secrétaire médicale, infirmiers, éducateurs, agents de services hospitaliers et enseignant composent l'équipe de l'unité pour adolescents.**

### → Missions

L'enseignant a la charge pédagogique d'une classe à effectif très réduit. Il prend en charge les élèves en petits groupes (3 à 5) ou individuellement. Les élèves lui sont adressés par l'équipe de soins.  
Il met en œuvre le projet pédagogique de l'unité d'enseignement, les programmes de l'école primaire et du collège en adaptant les objectifs visés et les démarches pédagogiques aux besoins de chacun et au temps de scolarisation, à partir du bilan des acquis réalisés dans l'établissement scolaire d'origine.  
Il évalue les progrès et les acquis des enfants scolarisés dans l'unité et adresse un bilan à l'établissement scolaire d'origine à leur sortie.

L'enseignant participe aux synthèses et réunions de l'équipe élargie qui suit chacun des adolescents et propose des actions et suivis pédagogiques à mettre en œuvre..

Le poste requiert une grande capacité d'adaptation (adolescents présentant des troubles de la personnalité), une disposition au travail en équipe pluricatégorielle.

### → Titres requis

CAPA-SH option D.

### → Situation de l'enseignant

- L'inspecteur ASH est le supérieur hiérarchique de l'enseignant. Il est le garant du bon fonctionnement de ce poste et le référent en cas de difficulté.
- L'information circule directement entre l'enseignant et l'inspecteur ASH. Toutefois, à chaque fois que le fonctionnement de l'unité est concerné, le courrier sera communiqué au chef de service de l'hôpital de jour pour information et éventuellement pour avis.
- Frais de déplacement : à la charge du Centre Hospitalier
- Indemnités : l'établissement garde la possibilité de versement d'indemnités supplémentaires en fonction de sujétions ou de tâches particulières qui pourraient être demandées à l'enseignant.

### Implantation

- Etablissement hospitalier Philippe Pinel – DURY – 0802081C

- support : ECSP G0145

**ENSEIGNANT SPECIALISE EN CLIS TED**

Référence : circulaire n° 2009-087 du 17-7-2009 « Scolarisation des élèves handicapés à l'école primaire ; actualisation de l'organisation des classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) »

**1 – Titres requis**

CAPA-SH option D

**2 - Missions**

L'enseignant de la CLIS TED :

- élabore et met en œuvre le projet de la CLIS en référence aux PPS des élèves ;
- propose aux élèves autistes et TED des situations d'apprentissage adaptées, en réponse à leurs besoins ;
- participe aux réunions pluridisciplinaires de concertation avec les établissements de santé, les établissements ou services médico-sociaux qui contribuent à la mise en œuvre des PPS ;
- participe aux équipes de suivi de la scolarisation animées par l'enseignant référent de scolarité du secteur.

**3 – Compétences et connaissances attendues**

- connaissance de l'autisme et des troubles envahissants du développement (expérience antérieure, formation dans le domaine de l'autisme et des TED souhaitées) ;
- aptitude au travail en équipe ;
- aptitude au développement de relations partenariales (pôle de pédopsychiatrie du Centre hospitalier P. Pinel, hôpitaux de jour La Marelle et La Farandole) ;
- capacité d'adaptation et d'initiative affirmée
- sens de l'organisation
- sens du dialogue avec les familles

**4 - Spécificités**

Le pôle de pédopsychiatrie du Centre hospitalier P. Pinel, les hôpitaux de jour La Marelle et La Farandole sont partenaires de la CLIS TED (convention pôle de pédopsychiatrie CHU Amiens Direction des services départementaux de la Somme) L'enseignant spécialisé est amené à travailler en lien étroit avec les professionnels de santé, les professionnels éducatifs et éducation nationale de ces établissements pour la mise en œuvre des parcours de scolarisation des élèves orientés ou inclus dans la CLIS TED.

**5 - Implantation**

- école élémentaire Marcel Follet AMIENS
- support : CLIS 1 option D

**ENSEIGNANT SPECIALISE EN CLASSE INTEGREE POUR ELEVES AUTISTES ET TED****1 – Titres requis**

CAPA-SH option D

**2 - Missions**

L'enseignant de la classe intégrée pour élèves autistes et TED :

- élabore et met en œuvre le projet de la classe intégrée en référence aux PPS des élèves ;
- propose aux élèves autistes et TED des situations d'apprentissage adaptées, en réponse à leurs besoins ;
- participe aux réunions pluridisciplinaires de concertation avec les établissements de santé, les établissements ou services médico-sociaux qui contribuent à la mise en œuvre des PPS ;
- participe aux équipes de suivi de la scolarisation animées par l'enseignant référent de scolarité du secteur.

**3 – Compétences et connaissances attendues**

- connaissance de l'autisme et des troubles envahissants du développement (expérience antérieure, formation dans le domaine de l'autisme et des TED souhaitées) ;
- aptitude au travail en équipe ;
- aptitude au développement de relations partenariales ;
- capacité d'adaptation et d'initiative affirmée
- sens de l'organisation
- sens du dialogue avec les familles

**4 - Spécificités**

Les deux classes intégrées pour enfants autistes et TED résultent d'un partenariat (convention) Hôpital d'Abbeville (Intersecteur de Pédopsychiatrie) / Direction des services départementaux de la Somme.

L'enseignant spécialisé est amené à travailler en lien étroit avec les professionnels de santé, les professionnels éducatifs de l'hôpital de jour d'ABBEVILLE pour la mise en œuvre des parcours de scolarisation des élèves.

**5 - Implantation**

- école élémentaire Pilori ABBEVILLE
- support : CLIS 1 option D

**DIRECTEUR DU C.M.P.P.**  
**HENRI WALLON, AMIENS**

Référence : Décret N°63.146 du 18 février 1963, Annexe XXXI I

### 1. Compétences

- connaissance du système éducatif et de ses structures.
- connaissance des structures de l'enseignement spécialisé (en particulier les établissements spécialisés et les commissions d'éducation spéciale).
- connaissance du droit du travail et des conventions collectives.
- connaissance des textes du ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale concernant les C.M.P.P.\*

### 2. Aptitudes

- rigueur et goût pour le travail administratif et comptable (gestion d'un budget important, paiement du personnel, contraintes financières du système de paiement à l'acte).
  - aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire, à fixer et faire respecter les champs de compétences, à affirmer la déontologie du C.M.P.P.
  - aptitude à représenter l'institution auprès des services extérieurs et de l'association gestionnaire.
  - aptitude à établir des liens privilégiés avec les responsables des écoles et des établissements
- Le candidat devra savoir affirmer le rôle et l'importance de l'Education nationale et du pédagogique.

### 3. Contraintes

- disponibilité  
journée continue de 8 h à 19 h - 5 jours/semaine  
42 semaines par an
- acceptation de la triple tutelle : D.D.A.S.S. - Education Nationale -Association gestionnaire

### 4. Implantation

- CMPP Henri Wallon
- support : DIR.CMPP

\* Centre Médico Psycho. Pédagogique

**ADJOINT SPECIALISE**  
**C.M.P.P. HENRI WALLON, AMIENS**

Exigences liées à la nature particulière du poste

### 1. Compétences

⇒ Compétences administratives

- être titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH option G
- avoir une bonne connaissance du rôle et du fonctionnement des CMPP\*.

⇒ Compétences pédagogiques

- aptitude à l'adaptation
- connaissance de techniques de médiation
- aptitude à s'engager dans les processus pédagogiques propres au CMPP (annexe 32 du décret du 09/03/1956)

⇒ Compétences relationnelles

- aptitude aux contacts avec les partenaires (école, services sociaux, services médicaux)
- aptitude au travail d'équipe

### 2. Particularités du poste

⇒ Organisation de la prise en charge relationnelles

- travail de groupe
- accueil à temps partiel (quatre demi journées par semaine pour deux groupes d'enfants ou adolescents)
- travail en partenariat avec un ou des thérapeutes
- quelques prises en charge individuelles

⇒ Profil des enfants accueillis

- troubles graves de la personnalité rendant fragile l'adaptation à la vie collective ordinaire
- enfants ou adolescents en échec grave ou répétitif pouvant bénéficier d'un espace de médiation rassurant, contribuant à la restauration du désir d'apprendre

⇒ Possibilité de travailler sur l'antenne de Roye

### 3. Contraintes

- s'inscrire dans la dynamique du projet d'établissement (à consulter sur place)
- disponibilité : horaires en fonction des projets particuliers des enfants accueillis  
horaire hebdomadaire : 24 heures en présence des enfants  
l'établissement fonctionne 210 jours par an, la présence est requise durant cette période (sujétions spéciales)

### 4. Implantation

- CMPP Henri Wallon
- support : MA.G.H.RES.

\* Centre Médico Psycho. Pédagogique

**MAISON D'ARRET**

Références : circulaire n°95-101 du 27/04/1995

L'enseignant est recruté après avis d'une commission composée de responsables de l'Education nationale et du Ministère de la Justice.

→ **Compétences administratives**

1. être titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH option F,
2. devoir de réserve et de confidentialité,
3. connaissance du fonctionnement des administrations de l'Etat : Justice, Education nationale, D.R.A.C., J&S, ...,
4. aptitude à travailler en équipe en coordination avec les instances administratives et les partenaires de la formation (GRETA; A.P.P., ...).

→ **Compétences pédag.**

1. compétence confirmée dans l'enseignement à de grands adolescents en difficulté (14 à 18 ans) et à la formation de publics adultes,
2. aptitude à travailler en modules, à l'individualisation des parcours et à la mise en place de dispositifs pédagogiques pertinents sur une courte durée dans tous les domaines fondamentaux,
3. aptitude à s'engager dans les processus pédagogiques propres aux établissements pénitentiaires (connaissances des techniques de remédiation, méthodes d'évaluation, portefeuille de compétences, ...),
4. savoir-faire dans le domaine de l'élaboration de documents et d'outils pédagogiques,
5. savoir-faire dans le domaine du suivi et du contrôle des dispositifs expérimentaux,
6. dynamisme, capacité de recherche et d'innovation pédagogique,
7. savoir-faire dans le domaine des technologies éducatives nouvelles (centre de ressources multimédias, enseignement assisté par ordinateur, dispositif REACT, ...),
8. maîtrise de logiciels de traitement de texte, intégrés, PAO.

→ **Compétences relationnelles**

1. aptitude à travailler en équipe,
2. esprit d'initiative et d'ouverture,
3. sens de la relation avec l'ensemble des partenaires institutionnels (personnels de l'administration pénitentiaire, organisme de formation),
4. savoir-faire dans le domaine de l'aide et l'accompagnement ajustés aux besoins spécifiques des détenus scolarisés.

→ **Contraintes**

Horaire journalier aménagé en concertation avec les partenaires de l'administration pénitentiaire de façon à ne pas gêner l'organisation de la détention.

Horaire hebdomadaire établi sur la base de 21 heures auxquelles s'ajoutent des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire :

- réunions de concertation et de coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels,
- organisation et suivi des examens jusqu'à mi-juillet,
- investissement dans l'association d'aide aux détenus au sein de la Maison d'arrêt,
- aide à la mise en place d'activités culturelles et sportives pour les détenus.

→ **Implantation**

Maison d'arrêt – AMIENS – 0802005V - support : INSTIT. IS

**ENSEIGNANT AU CENTRE EDUCATIF FERME DE HAM**

**L'ETABLISSEMENT**

Le centre éducatif fermé situé à HAM (80400) reçoit au maximum 13 adolescents et adolescentes de 16 à 18 ans pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Les mineurs sont placés en CEF en application d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve ou d'une libération conditionnelle.

L'établissement est géré par l'Association Yves LE FEBVRE habilitée et agréée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Au sein de l'établissement, 27 salariés sont chargés d'assurer des activités éducatives, de formation et d'insertion selon un programme très individualisé ainsi qu'un suivi éducatif renforcé et adapté.

Un enseignement est assuré en CEF par un enseignant de l'éducation nationale en mission selon les conditions de la circulaire du 22 février 2005 et du B.O. du 14/04/2005.

**L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT**

Dès l'entrée du jeune dans le CEF, l'enseignant est chargé de procéder à un bilan des acquis scolaires de façon à envisager avec l'ensemble de l'équipe éducative un parcours de formation adapté et un réapprentissage des savoirs fondamentaux, sans exclure la préparation au CFG ni le retour à un cursus scolaire avec le CNED ou un établissement scolaire.

L'intervention de l'enseignant auprès des jeunes se fera en tout petits groupes voire en individuel si la situation l'exige.

Des éducateurs techniques et spécialisés apporteront leur concours à l'activité d'enseignement ou de formation à partir de leur pratique sur des aspects techniques en complément de l'enseignant.

**LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

Enseignant spécialisé motivé, titulaire du CAPA-SH option F, du 2 CA-SH **et/ou** d'une expérience approfondie auprès de publics difficiles.

Une formation spécifique d'adaptation au poste pourra être mise en place.

**LES CONDITIONS D'EXERCICE**

L'enseignant est membre à part entière de l'équipe qui encadre les jeunes.

L'enseignant du premier degré effectue un service de 21 h hebdomadaires sur 36 semaines par an. 3 h de réunion d'équipe s'ajoutent à ce temps. Le CEF accueillant les jeunes de manière continue toute l'année, le service hebdomadaire de l'enseignant peut, avec son accord, être aménagé de façon à couvrir un plus grand nombre de semaines, dans la limite de 756 heures annuelles. L'enseignant est membre à part entière de l'équipe qui encadre les jeunes et sera invité à participer à la vie du CEF dans le cadre d'activités s'inscrivant dans sa mission éducative.

Le service de 21 heures comprend :

- 18 heures minimum devant élèves, organisées de façon à ce que chaque jeune bénéficie d'au moins 15 heures d'enseignement ;
- 3 heures de suivi individuel du parcours scolaire des jeunes : contacts avec les établissements d'origine et de retour, aide à l'élaboration du projet personnel d'orientation, aménagement de scolarité en temps partagé entre le CEF et l'établissement scolaire quand l'évolution du mineur le permet et sous réserve de l'accord du magistrat.

L'emploi du temps scolaire est organisé par la direction du CEF en concertation avec l'enseignant.

Les interventions de l'enseignant et des autres formateurs (éducateurs scolaires ou techniques, professeurs techniques...) devront être complémentaires et coordonnées dans le cadre du projet pédagogique. L'Inspecteur d'Académie, employeur, sera immédiatement sollicité pour décider d'une adaptation éventuelle dans l'ensemble des conditions présentement décrites. Il recevra chaque année (1ère semaine de septembre) un projet détaillé des actions envisagées pour l'année scolaire et avant le 30 juin, un compte rendu d'activité complété d'une analyse. L'ensemble de ces documents sera préalablement visé par la direction de l'établissement.

**IMPLANTATION**

CED HAM – 0802104C

IS - G0137

## **I. Mission**

Assurer une partie des formations CAPA-SH et 2CA-SH proposées par l'IUFM d'AMIENS et principalement dans les options D, E, F et G, ainsi que dans différentes actions de formations continue et initiale. Les domaines d'intervention seront :

- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychologie cognitive et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
- Actions pédagogiques et éducatives adaptées s'appuyant sur les disciplines
- Théories et problématiques des apprentissages
- Projets éducatifs et pédagogiques

Effectuer le suivi des stagiaires in situ dans les départements d'origine des stagiaires : Académies d'Amiens, de Lille (Pas-de-Calais) et de Rouen.

Mettre en place et animer des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles.

Assurer le tutorat de mémoires professionnels

Coordonner des actions de formation continue destinées aux enseignants sur la prise en charge des enfants et des adolescents en grande difficulté ou présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

Contribuer aux formations interdisciplinaires et interdégradés des PE2 et des PLC2 sur la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers.

*NB : Ces formations ont vocation à être mises en place dans les différents départements de l'Académie.*

## **2. Profil**

- Professeur des écoles ou instituteur
- CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH ou DEPS ou 3<sup>ème</sup> cycle avec expérience dans l'AIS
- Avoir le goût et l'expérience du travail en équipe
- Avoir une expérience de formation en formation d'adultes
- Être disponible en raison des contraintes d'amplitude horaire du poste
- Disposer d'un véhicule
- 

## **3. Implantation**

- CFPE (centre de formation des professeurs des écoles) - 080999GX
- support ENS. CL.SPE

## **POSTE PEMF FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

### **1. Mission**

Le candidat devra intervenir dans la mise en œuvre des plans de formation initiale et continue du premier degré.

Ce Professeur des Ecoles, sous l'autorité du Responsable de Centre :

- ♦ Devra intervenir en tant que formateur dans les modules de formation disciplinaires et transversaux (maîtrise de la langue et du langage/école maternelle/atelier de pratique professionnelle)
- ♦ Sera chargé, en étroite collaboration avec les autres formateurs, de l'organisation et de la coordination de certains modules de formation en particulier ceux liés à des problématiques de cycle 1 et de maîtrise de la langue et du langage.
- ♦ Assurera le suivi de la scolarité au quotidien des étudiants et des professeurs stagiaires.

### **2. Profil**

Conscient des enjeux de la formation dont il maîtrise les contenus, le candidat, titulaire du CAFIPEMF, possèdera :

- une solide expérience de formateur,
- des qualités d'écoute et de communication,
- des capacités d'adaptation.

### **3. Implantation**

- CFPE (centre de formation des professeurs des écoles) - 080999GX
- support : ENS. CL. SPE  
ENS. 1D M.F

## **PROFIL DE POSTE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE EXERCANT EN RESEAU REUSSITE SCOLAIRE**

Conformément au décret n°89-122 du 24-2-1989, « la fonction de directeur d'école comporte des responsabilités pédagogiques, administratives, ainsi que dans le domaine des relations avec les partenaires institutionnels de l'école et les parents des élèves. À ce titre, le directeur bénéficie, en fonction de la taille de l'école et de son classement, d'un temps de décharge d'enseignement et d'aides à l'exercice de ses fonctions ».

### **1- MISSIONS**

Outre les missions ordinaires du directeur d'école (articles 2, 3 et 4 du décret de 1989), le directeur exerçant en éducation prioritaire développera des stratégies spécifiques dans les domaines pédagogiques (animation pédagogique de l'équipe, coordination des différents dispositifs d'aide et de soutien ...), administratifs, et relationnels (familles, collectivités et partenaires...).

Il devra :

1. Participer activement à la mise en œuvre du contrat RRS et à son évaluation en étroite collaboration avec le Principal du collège, l'IEN, le secrétaire du comité exécutif et les autres directeurs du réseau
2. Être disponible et présent dans les réunions institutionnelles organisées dans le cadre du contrat RRS
3. Rendre compte en conseil des maîtres des décisions prises en comité exécutif et les mettre en application au sein de l'école.
4. Concevoir et mettre en place avec son équipe une organisation pédagogique pour faire progresser les résultats des élèves de façon significative en optimisant les ressources humaines présentes dans l'école : équipe pédagogique, maître surnuméraire, assistants pédagogiques, professeurs référents.
5. Communiquer en permanence avec l'ensemble des interlocuteurs.

### **2- Compétences demandées (communes à tous les directeurs)**

1. Avoir le sens du service public et faire preuve de loyauté à son encontre,
2. Faire preuve de capacités à prendre des responsabilités,
3. Montrer la volonté de s'impliquer dans tous les aspects de la fonction,
4. Disposer de solides compétences pédagogiques,
5. Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'école et du collège,
6. Être capable d'élaborer des stratégies pour optimiser l'articulation entre les objectifs visés à l'école maternelle, à l'école élémentaire et au collège,
7. une bonne connaissance du public spécifique de son école et de son environnement

8. Montrer des capacités à communiquer, faire preuve de bienveillance et d'écoute à l'égard des élèves et de leurs familles,
9. Montrer des capacités à convaincre ou persuader un interlocuteur,
10. Être capable de rendre compte à l'oral comme à l'écrit,
11. Montrer des capacités à réguler les situations conflictuelles qui peuvent exister au sein de l'école,
12. Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique : messagerie, base de données, formulaires en ligne, applications en lien avec les différentes évaluations des élèves, utilisation des sites institutionnels,
13. Impulser une politique numérique au sein de l'école (ENT, TBI, Maxicours...).

### **3- CONTRAINTES**

1. Avoir enseigné dans une école située en éducation prioritaire.
2. Avoir une bonne connaissance des dispositifs Politique de la ville
3. S'engager au moins pour une durée de 3 ans

### **4- IMPLANTATION**

- élém. Les Tilleuls/E. Marchand – Doullens (0800944S)

## COORDONNATEUR DE L'ÉCOLE DU SOCLE

Le socle commun de connaissances et de compétences, institué par la loi du 23 avril 2005 et le décret du 11 juillet 2006 invite, afin de veiller à la cohérence et à la complémentarité des enseignements ainsi qu'à la continuité des apprentissages, à la mise en réseau des écoles et du collège. « l'École du socle » répond à ces objectifs spécifiques.

### 1 Missions

Le coordonnateur de l'École du socle :

- s'assure dans le 1<sup>er</sup> degré de la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences ;
- intervient, en lien avec les directeurs d'école, dans les classes notamment en CM2 ;
- participe à l'analyse des résultats aux évaluations nationales de CM2 ;
- participe, en lien avec les directeurs d'école, aux conseils de maîtres et d'école ;
- s'assure de la mise en œuvre effective du livret personnel de compétences (LPC) dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré ;
- accompagne la réflexion des équipes pédagogiques sur l'évaluation des compétences du socle commun de connaissances et de compétences ;
- participe à la réflexion sur la continuité des approches pédagogiques entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré ;
- participe à la rédaction des PPRE passerelles et en assure, en lien avec le principal du collège, le suivi;
- contribue à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en 6<sup>ème</sup> ;
- participe, en lien avec le principal du collège, aux conseils pédagogiques et d'enseignement ainsi qu'à toutes réunions ayant vocation à traiter du socle commun de connaissances et de compétences (conseils de classes de 6<sup>ème</sup>, réunion de constitution des classes de 6<sup>ème</sup>) ;
- gère les aspects logistiques pour favoriser la liaison écoles-collège.

### 2 Compétences et aptitudes requises

- Sens du service public et loyauté à son encontre ;
- bonne connaissance du fonctionnement de l'école et du collège ;
- connaissance approfondie du socle commun de connaissances et de compétences ;
- solides compétences pédagogiques
- maîtrise de l'outil informatique : messagerie, base de données, formulaires en ligne ; applications en lien avec les évaluations nationales et le socle commun de connaissances et de compétences ;
- aptitude au travail en équipe et au travail partenarial (monde associatif, communauté de communes, etc.)
- capacités à prendre des responsabilités et des initiatives.

### 3. Contraintes

- Travail en collaboration avec le principal du collège, les directeurs d'école et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ;
- Emploi du temps comprenant des activités et des tâches se déroulant en dehors du temps scolaire ;

- Horaire annuel correspondant, dans la limite des horaires légaux de la fonction publique, à la date de :
  - Sortie des élèves : + 1 semaine
  - Rentrée des élèves : - 1 semaine

### 4. Implantation

Rattachement à l' IEN Ponthieu Marquenterre (0801446M)  
support : F PEX G0114 0.50



## SECTEURS D'INTERVENTION DES ENSEIGNANTS REFERENTS

Année scolaire 2012-2013

Secteurs de collège Lycées	Etablissement médico sociaux et de santé	Implantation
Ponthieu (en partie) Crécy en Ponthieu Nouvion en Ponthieu Rue <i>LP du Marquenterre Rue</i>	ITEP Valloires	<b>Collège de Ponthieu ABBEVILLE</b>
Abbeville Millevoye (en partie) <i>Lycée agricole de la Baie de Somme</i> <i>Lycées Boucher de Perthes Abbeville</i>	IME Abbeville IME Grand Lavers	<b>Lycée Boucher de Perthes ABBEVILLE</b>
Feuquières-en-Vimeu Friville-Escarbotin Mers-les-Bains Saint-Valéry-sur-Somme <i>Lycées du Vimeu Friville- Escarbotin</i>		<b>Collège La Rose des Vents FRIVILLE-ESCARBOTIN</b>
Doullens Bernaville <i>Lycées de l'Authie Doullens</i>	IME Lucheux IME La clairière Doullens IME La côte des vignes Doullens	<b>Collège Jean Rostand DOULLENS</b>
Acheux-en-Amiénois Albert Pierre et Marie Curie Albert Jean Moulin Corbie Bray-sur-Somme Chaulnes (élémentaire) <i>Lycées Lamarck Albert</i>	IME Albert	<b>Collège P. et M. Curie ALBERT</b>
Amiens Auguste Janvier Longueau Villers Bretonneux Saint-Riquier (privé) <i>Lycée Luzarches Amiens</i> <i>LP Acheuléen Amiens</i> <i>Lycée agricole Le Paraclet Boves</i>	IME Bussy-les-Daours	<b>Collège Joliot Curie LONGUEAU</b>
Rivery Amiens Guy-Mareschal <i>Amiens Lycée la Hotoie</i> <i>Amiens lycée St Rémy (privé)</i>	Hôpitaux de jour : la Marelle, la Farandole	<b>Collège Guy-Mareschal AMIENS</b>
Amiens César Franck Amiens Arthur Rimbaud Villers-Bocage <i>Lycée Delambre Amiens</i> <i>LP Montaigne Amiens</i> <i>LP Romain Rolland Amiens</i>	IME Pont-de-Metz	<b>Collège César Franck AMIENS</b>

Amiens Edouard Lucas Amiens Sagebien	IEM Saint-Exupéry Amiens UASA	<b>Collège Sagebien AMIENS</b>
Jean-Marc Laurent <i>Lycées Thuillier, Branly, Gand Amiens</i>	IME de la Somme Dury	<b>Collège J.-M. Laurent AMIENS</b>
Oisemont Beaucamps-le-Vieux Airaines Ailly-sur-Somme Gamaches Longpré-les-Corps-Saints		<b>Collège Gabrielle-Marie Scellier AIRAINES</b>
Rosières-en-Santerre Montdidier Moreuil <i>Lycées Racine Montdidier</i>	IME Montdidier	<b>Collège Jean Moulin MOREUIL</b>
Péronne Roisel <i>Lycées Mendès France Péronne</i>	IME/ITEP Péronne Hôpital de jour	<b>Collège Béranger PERONNE</b>
Ham Nesle Chaulnes Roye <i>LPJ.-C. Athanas Peltier Ham</i>	ITEP Ham IME Ercheu	<b>Collège Louis Pasteur NESLE</b>
Millevoye (en partie) Ponthieu (en partie) Ailly-le-Haut-Clocher Flixecourt Ecole Sainte-Marie (privé) Collège Notre Dame (privé) <i>Lycée Saint-Pierre (privé)</i>	IME Ville-le-Marclet	<b>Lycée professionnel Alfred François FLIXECOURT</b>
Etouvie Amiral Lejeune Domart-en-Ponthieu <i>Lycée Michelis - Amiens</i>	EME Henry Dunant	<b>Collège Etouvie AMIENS</b>
Conty Ailly/Noye Poix-de-Picardie	IME Ailly/Somme IME Poix-de-Picardie	<b>Collège Jules Ferry CONTY</b>

**TYPOLOGIE DES POSTES**

**ANNEXE 6**

POSTE		définition		conditions d'accès
TIT.R.ZIL TIT.R.BRIG	2584 2585	titulaire remplaçant en zone d'intervention localisée titulaire remplaçant en brigade		aucune
ENS.CL.ELE ENS.CL.MA DCOM	ECEL ECMA	adjoint classe élémentaire adjoint classe maternelle décharge de direction maternelle/élémentaire	A DJ OI N T	aucune Attention : tous les postes d'adjoint maternelle ou primaire en école élémentaire sont étiquetés adjoint élémentaire
ENS.CL.ELE G0421	ECEL ALLEMAND	adjoint classe élémentaire habilité ou accrédité en allemand		habilitation ou accréditation u en allemand
ANIM.SOU ASOU	G0000	poste de soutien		aucune
DECH MF EL DECH MF MA	DMFE DMFM	modulateur dans les écoles annexe ou d'application élémentaires modulateur dans les écoles annexe ou d'application maternelles		aucune
ENS.APP.EL ENS.APP.MA DCOM	EAPL EAPM G0191	adjoint en école d'application élémentaire adjoint en école d'application maternelle décharge de direction en école d'application élé./mat. décharge de direction en école annexe maternelle	M A I T R E S F O R M A T	CAFIPEMF
ENS.CL.SPE	ECSP	adjoint classe spécialisée hors ministère de l'Education nationale (IME, IEM, IMP, CMPP, hôpitaux...)		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
U.P.I		Unité pédagogique d'intégration		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
CLIS.1.MEN CLIS.2.AUD CLIS.4.MOT	CHME CHA CHMO	classe d'intégration scolaire options E et D classe d'intégration scolaire option A classe d'intégration scolaire option C		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
INSTIT SES	ISES	enseignement spécialisé en SEGPA option F adjoint classe spécialisée en établissement pénitentiaire		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
MA.G.H.RES	MGHR	rééducateur option G hors réseau (C.M.P.P.)		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
PSY.RESEAU	PSYR	psychologue scolaire en réseau		diplôme d'Etat de psychologie
MA.G.RES REG.ADAP	MGR RGA	rééducateur option G en réseau classe adaptation en réseau (option E)		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
R.CONG.ASH	2592	remplaçant en ASH		CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
DIR.CMPP		directeur de CMPP		liste d'aptitude aux emplois de directeur d'étab. spécialisés
DIR.EC.ELE DIR.EC.MAT	0119 0121	directeur d'école élémentaire directeur d'école maternelle		liste d'aptitude des directeurs d'école
DIR.AN.MAT DIR.AN.ELE DIR.APP.EL. DIR.APP.MA.	0126 0127 0128 0130	Directeur d'école d'application ou d'école annexe		liste d'aptitude des directeurs d'école annexe et d'école d'application tenant lieu d'école annexe
ANIM.SOU	COORD ZEP	coordonnateur ZEP ou REP		poste à profil
ANIM.SOU	LANGAGE	poste langage		poste à profil
INI.ET.ELE		CLIN		poste à profil
ANIM.INF ANIM.INF	AINF AINF 1.00	conseiller T.I.C.E de circonscription chargé de mission départemental en informatique		postes à profil
CP.ADJ.IEN CP.EPS CP.AR.PL CP.EDU.MUS CP.LANG.ET	CPC CPEP CPAP CPEM CPLV	conseiller pédagogique adjoint à un I.E.N. conseiller pédagogique en EPS conseiller pédagogique en arts plastiques conseiller pédagogique en éducation musicale conseiller pédagogique en langues étrangères		postes à profil CAFIPEMF (spécialisé pour les disciplines artistiques et l'EPS) + CAPA-SH pour l'ASH
ENS.CL.SPE ENS.1D. MF		postes de formation à l'IUFM		postes à profil
FON.PED.EX	FPEX	fonctions pédagogiques exceptionnelles (Musée, Historial, itinérant en langues, coordonnateur AVSi, chargé de mission en ASH, TSLA, animateurs ant. pédagogiques)		postes à profil
CL. RELAIS	CLR	atelier relais – classe relais		poste à profil CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
REF HANDIC REF HANDIC MDPH	REF REF CDOEA	enseignant référent secrétaire de CDOEA Maison départementale du handicap		postes à profil CAEI, CAPSAIS, CAPA-SH
ITSP		Itinérant spécialisé		Poste à profil CAPSAIS, CAPASH

**LISTE DES ECOLES ELEMENTAIRES  
2011-2012  
(hors RPI)**

ECOLE	IEN
ABBEVILLE ELEM CHAMP DE MARS	ABB
ABBEVILLE ELEM DANY PRUVOT	ABB
ABBEVILLE ELEM LES CARDAMINES	ABB
ABBEVILLE ELEM JEAN ZAY-NATTIERS	ABB
ABBEVILLE ELEM LES PLATANES	ABB
ABBEVILLE ELEM PICARDIE	ABB
ABBEVILLE ELEM PILORI	ABB
ABBEVILLE ELEM POULIES	ABB
ABBEVILLE ELEM ROUVROY	ABB
ABBEVILLE ELEM A. DETRE	ABB
AILLY SUR SOMME 2 écoles dont 1RRS(J. FERRY)	A 2
AILLY-SUR-NOYE ELEM	A 5
AIRAINES ELEMENTAIRE	ABB
ALBERT A FRANCE ELEM	DOU
ALBERT DAUDET ELEM	DOU
ALBERT FERRY ELEM	DOU
ALBERT LANGEVIN ELEM	DOU
AMIENS A. BERNARD ELEM	A 5
AMIENS Annexe I.U.F.M. ELEMENTAIRE	A 4
AMIENS BEAUVILLE ELEM.	A 1
AMIENS CHATEAUDUN ELEM	A 4
AMIENS CONDORCET ELEM ECLAIR	A5
AMIENS DELPECH ELEM	A 4
AMIENS ELBEUF ELEM RRS	A 4
AMIENS FBG BEAUVAIS ELEM	A 4
AMIENS FG DE HEM ELEM	A 4
AMIENS G. BRASSENS ELEM ZEP	A 2
AMIENS G. QUARANTE ELEM ZEP	A 2
AMIENS J. BREL ELEM ZEP	A 2
AMIENS J. VERNE ELEM	A 4
AMIENS JEAN MACE ELEM	A 1
AMIENS J-F LESUEUR ELEM	A 4
AMIENS LA NEUVILLE ELEM.	A 1
AMIENS LA VALLEE ELEM.	A 1
AMIENS LES VIOLETTES ELEM	A 5
AMIENS LESOT A et B ELEM ZEP	A 3
AMIENS LOUISE MICHEL ELEM ZEP	A 2
AMIENS M. FOLLET ELEM ZEP	A 5
AMIENS MARIVAUX ELEM.	A 1
AMIENS LAMPS ELEM ZEP	A 5
AMIENS MICHEL ANGE ELEMENTAIRE	A 3
AMIENS NOYON ELEM.	A 1
AMIENS PIGEONNIER ZEP	A 3
AMIENS REAUMUR ELEM	A 5
AMIENS ROSTAND ELEM	A 5
AMIENS SAGEBIEN ELEM	A 4
AMIENS SAINT-LEU ELEMENTAIRE	A 4
AMIENS SCHWEITZER A et B ZEP	A 3

ECOLE	IEN
AMIENS LA PAIX ELEM ZEP	A 3
AMIENS ST-MAURICE ELEM A et B ZEP	A 4
AMIENS ST-PIERRE/VINCENSINI	A 3
AMIENS ST-ROCH ELEM A et B	A 4
AMIENS VOLTAIRE ELEM ZEP	A 3
AMIENS ST-GERMAIN ELEM	A 4
AULT ELEM	VIM
BEAUVAIL ELEM ZEP	DOU
BOVES ELEM. 2 VALLEES	A 1
BRAY SUR SOMME ELEM	DOU
CAMON ELEM. E. MARQUIS	A 1
CAMON ELEM. P. LANGEVIN	A 1
CAYEUX-SUR- MER ELEM	VIM
CHAULNES ELEM	MON
CORBIE ELEM. LA NEUVILLE	A 1
CORBIE ELEM. M.PETRUCCIANI	A 1
CORBIE ELEM. CAROLINE	A 1
DOULLENS ELEM 2 écoles ZEP	DOU
FEUQUIERES ELEMENTAIRE	VIM
FLESSELLES ELEMENTAIRE	A 3
FLIXECOURT ELEMENTAIRE ZEP	P-M
FRESSENNEVILLE ELEM.	VIM
FRIVILLE ELEM. APOLLINAIRE	VIM
FRIVILLE ELEM. GIROT	VIM
FRIVILLE ELEM. PAGNOL	VIM
GAMACHES ELEM.	VIM
HALLENCOURT ELEMENTAIRE	ABB
HAM JULES VERNE ELEM ZEP	PER
LONGPRE-LES-CORPS-STs ELEM	ABB
LONGUEAU ELEM. A. MILLE	A 1
LONGUEAU ELEM. P. BAROUX	A 1
MERS-LES-BAINS ELEM.	VIM
MONTDIDIER HUGO/PRIEURE	MON
MOREUIL Lucie Aubrac	MON
NESLE ELEM	PER
PERONNE MONT ST QUENTIN ELEM	PER
POIX ELEM Samares et Primevères	A 2
POULAINVILLE ELEM.	A 1
RIVERY ELEM. 2 écoles	A 1
ROISEL ELEM	PER
ROSIERES ELEM	MON
ROYE CLAUDEL/BRASSENS	MON
ROYE LES PLATANES ELEM	MON
RUE ELEMENTAIRE ZEP	P-M
SAINTE OUVEN ELEMENTAIRE ZEP	P-M
SAINTE-VALERY ELEMENTAIRE	VIM
ST-SAUVEUR J.Prévert ELEM ZEP	A 2
VILLERS- BRTX ELEM. 2écoles	A 1

**REMARQUE : il s'agit des écoles élémentaires 2011-2012 ;  
des changements peuvent intervenir à la rentrée scolaire 2012.**

SOMME										DATE : 22/03/2012	
MOUVEMENT PRINCIPAL : 2012* INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES *											
LISTE DES SUPPORTS ENTIERES FRACTIONNES (DEFINITIFS)										PAGE : 1	
3511 DEF	P	50 %	0801242R	ASOU	G0000	ISU :	3511	E. M. PU	LA PAIX	LANGAGE	ANI M. SOU
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 3	S	50 %	0802059D	ASOU	G0000	ISU :	3512	E. M. PU	FAFET	LANGAGE	ANI M. SOU
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3513 DEF	P	50 %	0801247W	ASOU	G0000	ISU :	3513	E. M. PU	MARIE CURIE		ANI M. SOU
I EN PERONNE	S					EP :			HAM		SANS SPEC.
I EN PERONNE	S	50 %	0801248X	ASOU	G0000	ISU :	3514	E. E. PU	JULES VERNE		ANI M. SOU
	S					EP :			HAM		SANS SPEC.
3516 DEF	P	50 %	0800944S	ASOU	G0201	ISU :	3516	E. E. PU	LES TILLEULS		ANI M. SOU
I EN DOULLENS	S					EP :			DOULLENS		COORD EP
I EN AMI ENS 2	S	50 %	0801863R	ASOU	G0201	ISU :	3517	E. E. PU	JULES FERRY		ANI M. SOU
	S					EP :			AILLY SUR SOMME		COORD EP
3522 DEF	P	50 %	0802033A	DCOM	G0000	ISU :	3522	E. E. PU	EDMOND ROSTAND		DECH DIR
I EN AMI ENS 5	S					ECL :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 1	S	25 %	0801462E	DCOM	G0000	ISU :	3523	E. E. PU	LA VALLEE		DECH DIR
I EN AMI ENS 1	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 1	S	25 %	0800876T	DCOM	G0000	ISU :	3524	E. E. PU	BEAUVILLE		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3525 DEF	P	50 %	0800883A	DCOM	G0000	ISU :	3525	E. E. PU	SAINT-MAURICE A		DECH DIR
I EN AMI ENS 4	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	50 %	0800884B	DCOM	G0000	ISU :	3526	E. E. PU	SAINT-MAURICE B		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3527 DEF	P	50 %	0801185D	DCOM	G0000	ISU :	3527	E. E. PU	ALBERT SCHWEITZER A		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 3	S	25 %	0801349G	DCOM	G0000	ISU :	3528	E. M. PU	VOLTAI RE		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 3	S	25 %	0801352K	DCOM	G0000	ISU :	3529	E. M. PU	GUSTAVE CHARPENTIER		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3530 DEF	P	25 %	0801332N	DCOM	G0000	ISU :	3530	E. M. PU	ALBERT SCHWEITZER		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 1	S	25 %	0800863D	DCOM	G0000	ISU :	3532	E. M. PU	LES CAPUCINES		DECH DIR
I EN AMI ENS 2	S					EP :			BOVES		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 2	S	25 %	0801428T	DCOM	G0000	ISU :	3531	E. M. PU	LES MOSAIQUES		DECH DIR
I EN AMI ENS 1	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 1	S	25 %	0800838B	DCOM	G0000	ISU :	3533	E. M. PU	LOUIS PROT		DECH DIR
	S					EP :			LONGUEAU		SANS SPEC.
3534 DEF	P	50 %	0801458A	DCOM	G0000	ISU :	3534	E. E. PU	CONDORCET		DECH DIR
I EN AMI ENS 5	S					ECL :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 2	S	25 %	0801498U	DCOM	G0000	ISU :	3535	E. M. PU	LOUISE MICHEL		DECH DIR
I EN AMI ENS 2	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 2	S	25 %	0801600E	DCOM	G0000	ISU :	3536	E. M. PU	GEORGES QUARANTE		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.

SOMME										DATE : 22/03/2012	
MOUVEMENT PRINCIPAL : 2012* INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES *											
LISTE DES SUPPORTS ENTIERES FRACTIONNES (DEFINITIFS)										PAGE : 2	
3537 DEF	P	25 %	0801473S	DCOM	G0000	ISU :	3537	E. M. PU	CONDORCET		DECH DIR
I EN AMI ENS 5	S					ECL :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	50 %	0801567U	DCOM	G0191	ISU :	3538	E. M. I.	CH DES PLANTES (I. U. F. M.)		DECH DIR
I EN AMI ENS 5	S					EP :			AMI ENS		APPLI CAT
I EN AMI ENS 5	S	25 %	0801635T	DCOM	G0000	ISU :	3539	E. E. PU	CAGNY		DECH DIR
	S					ECL :					SANS SPEC.
3540 DEF	P	50 %	0802008Y	DCOM	G0000	ISU :	3540	E. E. PU	ELBEUF		DECH DIR
I EN AMI ENS 4	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 3	S	25 %	0801242R	DCOM	G0000	ISU :	3541	E. M. PU	LA PAIX		DECH DIR
I EN AMI ENS 1	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 1	S	25 %	0800120W	DCOM	G0000	ISU :	3542	E. E. PU	JEAN MACE		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3543 DEF	P	50 %	0800195C	DCOM	G0000	ISU :	3543	E. E. PU	JACQUES BREL		DECH DIR
I EN AMI ENS 2	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	50 %	0802054Y	DCOM	G0000	ISU :	3544	E. E. PU	CURIE/CATELAS		DECH DIR
	S					EP :			SALEUX		SANS SPEC.
3545 DEF	P	75 %	0801527A	DCOM	G0000	ISU :	3545	E. E. PU	LOUISE MICHEL		DECH DIR
I EN AMI ENS 2	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	25 %	0800316J	DCOM	G0000	ISU :	3546	E. E. PU	JULES LEFEBVRE		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3547 DEF	P	50 %	0801333P	DCOM	G0000	ISU :	3547	E. E. PU	ALBERT SCHWEITZER B		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 3	S	25 %	0801569W	DCOM	G0000	ISU :	3548	E. M. PU	LEO LAGRANGE		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 3	S	25 %	0801638W	DCOM	G0000	ISU :	3549	E. M. PU	MICHEL ANGE		DECH DIR
	S					ECL :			AMI ENS		SANS SPEC.
3550 DEF	P	50 %	0800880X	DCOM	G0000	ISU :	3550	E. E. PU	EMILE LESOT GROUPE A		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	25 %	0800860A	DCOM	G0000	ISU :	3551	E. M. PU	ELBEUF		DECH DIR
I EN AMI ENS 1	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 1	S	25 %	0800192Z	DCOM	G0000	ISU :	3552	E. E. PU	SAINT EXUPERY		DECH DIR
	S					EP :			VILLERS BRETONNEUX		SANS SPEC.
3553 DEF	P	75 %	0800879W	DCOM	G0000	ISU :	3553	E. E. PU	EMILE LESOT GROUPE B		DECH DIR
I EN AMI ENS 3	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 2	S	25 %	0801492M	DCOM	G0000	ISU :	3554	E. E. PU	LONGPRE		DECH DIR
	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
3555 DEF	P	50 %	0802050U	DCOM	G0000	ISU :	3555	E. E. PU	RENAUCOURT		DECH DIR
I EN AMI ENS 4	S					EP :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	25 %	0801656R	DCOM	G0000	ISU :	3556	E. E. PU	JULES VERNE		DECH DIR
I EN AMI ENS 4	S					RRS :			AMI ENS		SANS SPEC.
I EN AMI ENS 4	S	25 %	0802068N	DCOM	G0000	ISU :	3557	E. E. PU	FAUBOURG DE HEM		DECH DIR
	S					RRS :			AMI ENS		SANS SPEC.

SOMME										DATE : 22/03/2012	
MOUVEMENT PRINCIPAL : 2012* INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES *											
LISTE DES SUPPORTS ENTIERES FRACTIONNES (DEFINITIFS)										PAGE : 3	
3558 DEF	P	50 %	0801901G	DCOM	G0000	ISU :	3558		E. E. PU	L. DE LA MOISSONNIERE	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0801362W	DCOM	G0000	ISU :	3559		E. E. PU	SALOUEL	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S	25 %	0800206P	DCOM	G0000	ISU :	3560		E. E. PU	PIERRE ET MARIE CURIE	DECH DIR
IEN AMIENS	S									PONT DE METZ	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									JULES FERRY	DECH DIR
IEN AMIENS	S									DREUIL LES AMIENS	SANS SPEC.
3561 DEF	P	50 %	0801974L	DCOM	G0000	ISU :	3561		E. E. PU	JULIA ET RENE LAMPS	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0801730W	DCOM	G0000	ISU :	3562		E. E. PU	AMIENS	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S	25 %	0800322R	DCOM	G0000	ISU :	3563		E. E. PU	LA NEUVILLE	DECH DIR
IEN AMIENS	S									AMIENS	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									BLANGY TRONVILLE	DECH DIR
IEN AMIENS	S										SANS SPEC.
3564 DEF	P	25 %	0801759C	DCOM	G0000	ISU :	3564		E. E. PU	PAUL BAROUX	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0801827B	DCOM	G0000	ISU :	3566		E. E. PU	LONGUEAU	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S	25 %	0801881K	DCOM	G0000	ISU :	3565		E. E. PU	PAUL LANGEVIN	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0801646E	DCOM	G0000	ISU :	3567		E. E. PU	CAMON	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									ANDRE MILLE	DECH DIR
IEN AMIENS	S									LONGUEAU	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									LES DEUX VALLEES	DECH DIR
IEN AMIENS	S									BOVES	SANS SPEC.
3568 DEF	P	25 %	0801843U	DCOM	G0000	ISU :	3568		E. E. PU	FOUILLOY	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0801878G	DCOM	G0000	ISU :	3570		E. E. PU	MARCELCAVE	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S	25 %	0800191Y	DCOM	G0000	ISU :	3569		E. E. PU	VI CTORIA	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0800842F	DCOM	G0000	ISU :	3571		E. M. PU	VILLERS BRETONNEUX	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									LE PETIT PRINCE	DECH DIR
IEN AMIENS	S									VILLERS BRETONNEUX	SANS SPEC.
3572 DEF	P	50 %	0800452G	DCOM	G0000	ISU :	3572		E. E. PU	SAINT EXUPERY	DECH DIR
IEN PERONNE	S	25 %	0800386K	DCOM	G0000	ISU :	3573		E. E. PU	COMBLES	SANS SPEC.
IEN PERONNE	S	25 %	0802053X	DCOM	G0000	ISU :	3574		E. E. PU	CLERY SUR SOMME	DECH DIR
IEN PERONNE	S									MOISLAINS	SANS SPEC.
3575 DEF	P	75 %	0801244T	DCOM	G0000	ISU :	3575		E. E. PU	LA PAIX	DECH DIR
IEN AMIENS	S	25 %	0801634S	DCOM	G0000	ISU :	3576		E. E. PU	AMIENS	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									JEAN FRANCOIS LE SUEUR	DECH DIR
IEN AMIENS	S									AMIENS	SANS SPEC.
3577 DEF	P	50 %	0802108G	ECSP	G0145	ISU :	3577		IME	AU FIL DU TEMPS APAJH 80	ENS. CL. SPE
IEN AMIENS	ASH	50 %	0801595Z	ECSP	G0145	ISU :	3578		I. M. E.	PONT DE METZ	OPTION D
IEN AMIENS	S									HENRI DUNANT	ENS. CL. SPE
IEN AMIENS	S									AMIENS	OPTION D

SOMME										DATE : 22/03/2012	
MOUVEMENT PRINCIPAL : 2012* INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES *											
LISTE DES SUPPORTS ENTIERES FRACTIONNES (DEFINITIFS)										PAGE : 4	
3579 DEF	P	50 %	0801608N	DCOM	G0000	ISU :	3579		E. E. PU	DOLTO/FERRY	DECH DIR
IEN PONTHEU-MARQUENTERRE	S	50 %	0801515M	DCOM	G0000	ISU :	3580		E. E. PU	ST LEGER LES DOMART	SANS SPEC.
IEN PONTHEU-MARQUENTERRE	S									ALFRED MANNESSIER	DECH DIR
IEN PONTHEU-MARQUENTERRE	S									ST OUEN	SANS SPEC.
3581 DEF	P	25 %	0802059D	DCOM	G0000	ISU :	3581		E. M. PU	FAFET	DECH DIR
IEN AMIENS	S	50 %	0802059D	ECMA	G0000	ISU :	3582		E. M. PU	AMIENS	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									LANGAGE	ENS. CL. MA
IEN AMIENS	S	25 %	0801557H	DCOM	G0000	ISU :	3583		E. M. PU	AMIENS	SANS SPEC.
IEN AMIENS	S									LE SOLEIL	DECH DIR
IEN AMIENS	S									AMIENS	SANS SPEC.

## ZONE 1 - AMIENS

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
AILLY-SUR-SOMME	PICQUIGNY	AM2
ALLONVILLE	AMIENS 8EME CANTON (N)	AM1
AMIENS		
AUBIGNY	CORBIE	AM1
BACOUEL-SUR-SELLE	CONTY	AM5
BERTANGLES	VILLERS-BOCAGE	AM3
BLANGY-TRONVILLE	BOVES	AM1
BOVELLES	MOLLIENS-DREUIL	AM2
BOVES	BOVES	AM1
CAGNY	AMIENS 5EME CANTON (S-E)	AM5
CAMON	AMIENS 4EME CANTON (E)	AM1
CLAIRY-SAULCHOIX	MOLLIENS-DREUIL	AM2
COTTENCHY	BOVES	AM5
DAOURS	CORBIE	AM1
DREUIL LES AMIENS	AMIENS 1ER CANTON (O)	AM4
DURY	BOVES	AM5
FERRIERES	PICQUIGNY	AM2
FLESSELLES	VILLERS BOCAGE	AM3
FOUENCAMPS	BOVES	AM5
GENTELLES	BOVES	AM1
GLISY	BOVES	AM1
GUIGNEMICOURT	MOLLIENS-DREUIL	AM2
HEBECOURT	BOVES	AM5
LA CHAUSSE-TIRANCOURT	PICQUIGNY	AM2
LONGUEAU	AMIENS 4EME CANTON (E)	AM1
PLACHY-BUYON	CONTY	AM5
PONT-DE-METZ	AMIENS 7EME CANTON (S-O)	AM5
PONT-NOYELLES	VILLERS BOCAGE	AM3
POULAINVILLE	AMIENS 8EME CANTON (N)	AM1
PROUZEL	CONTY	AM5
QUERRIEU	VILLERS BOCAGE	AM3
RAINNEVILLE	VILLERS BOCAGE	AM3
RIVERY	AMIENS 3EME CANTON (N-E)	AM1
RUMIGNY	BOVES	AM5
SAINS-EN-AMIENOIS	BOVES	AM5
SAINT-FUSCIEN	BOVES	AM5
SAINT-GRATIEN	VILLERS BOCAGE	AM3
SAINT-SAUVEUR	AMIENS 2EME CANTON (N-O)	AM2
SAINT-VAAST-EN-CHAUSSEE	VILLERS BOCAGE	AM3
SALEUX	BOVES	AM4
SALOUEL	BOVES	AM5

VAUX-EN-AMIENOIS	VILLERS BOCAGE	AM3
VECQUEMONT	CORBIE	AM1
VERS-SUR-SELLE	BOVES	AM5
VILLERS-BOCAGE	VILLERS BOCAGE	AM3

**ZONE 2 – ABBEVILLE**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
ABBEVILLE		ABB
AGENVILLERS	NOUVION	PONT-MAR
ARRY	RUE	PONT-MAR
BELLANCOURT	ABBEVILLE CANTON NORD	ABB
BERNAY-EN-PONTHIEU	RUE	PONT-MAR
BOUFFLERS	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
BRAILLY-CORNEHOTTE	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
BUIGNY-SAINT-MACLOU	NOUVION	PONT-MAR
CANCHY	NOUVION	PONT-MAR
CAOURS	ABBEVILLE CANTON NORD	ABB
CRECY-EN-PONTHIEU	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
DOMPIERRE-SUR-AUTHIE	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
DRUCAT	ABBEVILLE CANTON NORD	ABB
EAUCOURT-SUR-SOMME	ABBEVILLE CANTON SUD	ABB
EPAGNE-EPAGNETTE	ABBEVILLE CANTON SUD	ABB
ESTREES-LES-CRECY	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
FONTAINE-SUR-MAYE	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
FOREST-L' ABBAYE	NOUVION	PONT-MAR
FORT-MAHON-PLAGE	RUE	PONT-MAR
GUESCHART	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
HAUTVILLERS-OUVILLE	NOUVION	PONT-MAR
LAMOTTE-BULEUX	NOUVION	PONT-MAR
LE BOISLE	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
LE CROTOY	RUE	PONT-MAR
LE TITRE	NOUVION	PONT-MAR
MAISON-PONTHIEU	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
MILLENCOURT-EN-PONTHIEU	NOUVION	ABB
NEUFMOULIN	ABBEVILLE CANTON NORD	ABB
NEUILLY-L' HÔPITAL	NOUVION	PONT-MAR
NOUVION	NOUVION	PONT-MAR
NOYELLES-EN-CHAUSSEE	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
NOYELLES-SUR-MER	NOUVION	PONT-MAR
PONCHES-ESTRIVAL	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
PONT-REMY	AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	PONT-MAR
PONTHOILE	NOUVION	PONT-MAR



QUEND	RUE	PONT-MAR
RUE	RUE	PONT-MAR
SAILLY-FLIBEAUCOURT	NOUVION	PONT-MAR
SAINT-RIQUIER	AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	PONT-MAR
VAUCHELLES-LES-QUESNOY	ABBEVILLE CANTON NORD	ABB
VIRONCHAUX	RUE	PONT-MAR
VRON	RUE	PONT-MAR
YVRENCH	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
YVRENCHIEUX	CRECY-EN-PONTHIEU	PONT-MAR

**ZONE 3 – DOULLENS**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
AGENVILLE	BERNAVILLE	DOU
AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	PONT-MAR
AUTHIEULE	DOULLENS	DOU
BEAUQUESNE	DOULLENS	DOU
BEAUVAIL	DOULLENS	DOU
BELLOY-SUR-SOMME	PICQUIGNY	PONT-MAR
BERNAVILLE	BERNAVILLE	DOU
BERTEAUCOURT-LES-DAMES	DOMART-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
BETTENCOURT-SAINT-OUEN	PICQUIGNY	PONT-MAR
BOUQUEMAISON	DOULLENS	DOU
CANAPLES	DOMART-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
CANDAS	BERNAVILLE	DOU
CONDE-FOLIE	PICQUIGNY	ABB
DOMART-EN-PONTHIEU	DOMART-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
DOULLENS	DOULLENS	DOU
FIENVILLERS	BERNAVILLE	DOU
FLIXECOURT	PICQUIGNY	PONT-MAR
GEZAINCOURT	DOULLENS	DOU
GROUCHES-LUCHUEL	DOULLENS	DOU
HALLOY-LES-PERNOIS	DOMART-EN-PONTHIEU	AM3
HAVERNAS	DOMART-EN-PONTHIEU	AM3
HEM-HARDINVAL	DOULLENS	DOU
HUMBERCOURT	DOULLENS	DOU
L' ETOILE	PICQUIGNY	PONT--MAR
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	HALLENCOURT	ABB
LUCHEUX	DOULLENS	DOU
MEZEROLLES	BERNAVILLE	DOU
NAOURS	DOMART-EN-PONTHIEU	AM3
PERNOIS	DOMART-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
SAINT-LEGER-LES-DOMART	DOMART-EN-PONTHIEU	PONT-MAR

SAINT-OUEN	DOMART-EN-PONTHIEU	PONT-MAR
TALMAS	VILLERS BOCAGE	AM3
TERRAMESNIL	DOULLENS	DOU
VIGNACOURT	PICQUIGNY	AM2
VILLE-LE-MARCLET	PICQUIGNY	PONT-MAR

**ZONE 4 – ALBERT**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
ACHEUX EN AMIENOIS	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
ALBERT	ALBERT	DOU
AUTHIE	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
AVELUY	ALBERT	DOU
BAYONVILLERS	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
BECORDEL-BECOURT	ALBERT	DOU
BONNAY	CORBIE	AM1
BOUZINCOURT	ALBERT	DOU
BUIRE-SUR-L' ANCRE	ALBERT	DOU
CERISY	BRAY-SUR-SOMME	DOU
CONTAY	VILLERS-BOCAGE	DOU
CORBIE	CORBIE	AM1
DERNANCOURT	ALBERT	DOU
FOUILLOY	CORBIE	AM1
FRANVILLERS	CORBIE	AM1
FRICOURT	ALBERT	DOU
GRANDCOURT	ALBERT	DOU
GUILLAUCOURT	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
HAMELET	CORBIE	AM1
HARBONNIERES	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
HEILLY	CORBIE	AM1
HERISSART	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
LAHOUSOYE	CORBIE	AM1
LAMOTTE-WARFUSEE	CORBIE	MON
LE HAMEL	CORBIE	AM1
MAILLY-MAILLET	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
MAMETZ	ALBERT	DOU
MARCELCAVE	CORBIE	AM1
MEAULTE	ALBERT	DOU
MERICOURT-L' ABBE	BRAY-SUR-SOMME	AM1
MIRAUMONT	ALBERT	DOU
MORCOURT	BRAY-SUR-SOMME	DOU
MORLANCOURT	BRAY-SUR-SOMME	DOU
OVILLERS-LA-BOISSELLE	ALBERT	DOU
POZIERES	ALBERT	DOU

PUCHEVILLERS	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
PYS	ALBERT	DOU
RAINCHEVAL	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
RIBEMONT-SUR-ANCRE	CORBIE	AM1
RUBEMPRE	VILLERS BOCAGE	AM3
SAILLY-LAURETTE	BRAY-SUR-SOMME	DOU
SAILLY-LE-SEC	BRAY-SUR-SOMME	DOU
TOUTENCOURT	ACHEUX-EN-AMIENOIS	DOU
TREUX	BRAY-SUR-SOMME	DOU
VAIRE-SOUS-CORBIE	CORBIE	AM1
VAUX-SUR-SOMME	CORBIE	AM1
VILLE-SUR-ANCRE	BRAY-SUR-SOMME	DOU
VILLERS-BRETONNEUX	CORBIE	AM1
WARLOY-BAILLON	CORBIE	DOU

**ZONE 5 – PERONNE**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
ABLAINCOURT-PRESSOIR	CHAULNES	MON
ASSEVILLERS	CHAULNES	MON
ATHIES	HAM	PER
BARLEUX	PERONNE	PER
BELLOY-EN-SANTERRE	CHAULNES	MON
BERNES	ROISEL	PER
BIACHES	PERONNE	PER
BOUCHAVESNES-BERGEN	PERONNE	PER
BRAY-SUR-SOMME	BRAY-SUR-SOMME	DOU
BRIE	PERONNE	PER
BUIRE-COURCELLES	PERONNE	PER
CAPPY	BRAY-SUR-SOMME	DOU
CARTIGNY	PERONNE	PER
CLERY-SUR-SOMME	PERONNE	PER
COMBLES	COMBLES	PER
DEVISE	HAM	PER
DOINGT-FLAMICOURT	PERONNE	PER
DOMPIERRE-BECQUINCOURT	CHAULNES	MON
ENNEMAIN	HAM	PER
EPEHY	ROISEL	PER
ESTREES-DENIECOURT	CHAULNES	MON
ESTREES-MONS	PERONNE	PER
FLAUCOURT	PERONNE	PER
HERVILLY	ROISEL	PER
HEUDICOURT	ROISEL	PER
LE RONSSOY	ROISEL	PER

LONGAVESNES	ROISEL	PER
MESNIL-BRUNTEL	PERONNE	PER
MOISLAINS	PERONNE	PER
MONCHY-LAGACHE	HAM	PER
PERONNE	PERONNE	PER
POEUILLY	ROISEL	PER
PROYART	CHAULNES	DOU
ROISEL	ROISEL	PER
SAILLY-SAILLISEL	COMBLES	PER
SAINT-CHRIST-BRIOST	NESLE	PER
SOYECOURT	CHAULNES	MON
TEMPLEUX-LA-FOSSE	ROISEL	PER
TINCOURT-BOUCLY	ROISEL	PER
VILLERS-CARBONNEL	PERONNE	PER
VILLERS-FAUCON	ROISEL	PER

**ZONE 6 – ROYE**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
ARVILLERS	MOREUIL	MON
BEUVRAIGNES	ROYE	MON
BOUCHOIR	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
BROUCHY	HAM	PER
CARREPUIS	ROYE	MON
CHAMPIEN	ROYE	MON
CHAULNES	CHAULNES	MON
CROIX-MOLIGNEAUX	HAM	PER
DOUILLY	HAM	PER
EPENANCOURT	NESLE	PER
EPPEVILLE	HAM	PER
ERCHEU	ROYE	MON
ESMERY-HALLON	HAM	PER
GUERBIGNY	ROYE	MON
HAM	MONTDIDIER	MON
HATTENCOURT	HAM	MON
HOMBLEUX	ROYE	MON
LICOURT	NESLE	PER
LIHONS	NESLE	DOU
MARCHELEPOT	CHAULNES	DOU
MATIGNY	NESLE	MON
MEHARICOURT	HAM	MON
MESNIL-SAINT-NICAISE	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
MORCHAIN	HAM	PER

MUILLE-VILLETTE	NESLE	PER
NESLE	HAM	PER
OFFOY	NESLE	PER
OMIECOURT	HAM	MON
PERTAIN	CHAULNES	MON
PIENNES-ONVILLERS	NESLE	MON
QUIVIERES	MONTDIDIER	MON
ROIGLISE	HAM	MON
ROLLOT	ROYE	MON
ROSIERES-EN-SANTERRE	MONTDIDIER	MON
ROYE	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
SANCOURT	ROYE	PER
TILLOLOY	HAM	MON
VERPILLIERES	ROYE	MON
VOYENNES	ROYE	PER

### ZONE 7 – MONTDIDIER

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
AILLY-SUR-NOYE	AILLY-SUR-NOYE	AM5
BERTEAUCOURT-LES-THENNES	MOREUIL	MON
BRACHES	MOREUIL	MON
CACHY	BOVES	AM1
CAIX	ROSIERES-EN-SANTERRE	MON
CHAUSSOY-EPAGNY	AILLY-SUR-NOYE	AM5
CONTOIRE-HAMEL	MOREUIL	MON
CONTY	CONTY	AM5
COULLEMELLE	AILLY-SUR-NOYE	AM5
DAVENESCOURT	MONTDIDIER	MON
DEMUIN	MOREUIL	MON
DOMART-SUR-LA-LUCE	MOREUIL	MON
DOMMARTIN	BOVES	AM5
FLERS-SUR-NOYE	AILLY-SUR-NOYE	AM5
GRATTEPANCHE	BOVES	AM5
GRIVESNES	AILLY-SUR-NOYE	AM5
GUYENCOURT-SUR-NOYE	BOVES	AM5
HAILLES	BOVES	MON
HANGEST-EN-SANTERRE	MOREUIL	MON
HARGICOURT	MONTDIDIER	MON
JUMEL	AILLY-SUR-NOYE	AM5
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD	MOREUIL	MON
LE BOSQUEL	CONTY	AM5
LE PLESSIER-ROZAINVILLERS	MOREUIL	MON
LE QUESNEL	MOREUIL	MON

LOEUILLY	CONTY	AM5
LOUVRECHY	AILLY-SUR-NOYE	AM5
MAILLY-RAINEVAL	AILLY-SUR-NOYE	AM5
MEZIERES-EN-SANTERRE	MOREUIL	MON
MONTDIDIER	MONTDIDIER	MON
MOREUIL	MOREUIL	MON
MORISEL	MOREUIL	MON
ORESMAUX	CONTY	AM5
PIERREPONT-SUR-AVRE	MOREUIL	MON
QUIRY-LE-SEC	AILLY-SUR-NOYE	AM5
REMIENCOURT	BOVES	AM5
ROUVREL	AILLY-SUR-NOYE	AM5
SAINT-SAUFLIEU	BOVES	AM5
SAUVILLERS-MONGIVAL	AILLY-SUR-NOYE	AM5
SOURDON	AILLY-SUR-NOYE	AM5
THENNES	MOREUIL	MON
THEZY-GLIMONT	BOVES	MON
THORY	AILLY-SUR-NOYE	AM5

**ZONE 8 – POIX-DE-PICARDIE**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
AIRAINES	MOLLIENS-DREUIL	ABB
ALLERY	HALLENCOURT	ABB
ANDAINVILLE	OISEMONT	VIMEU
AUMATRE	OISEMONT	VIMEU
BEAUCAMPS-LE-VIEUX	HORNOY-LE-BOURG	AM2
BERMESNIL	OISEMONT	VIMEU
BOUGAINVILLE	MOLLIENS-DREUIL	ABB
BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT	MOLLIENS-DREUIL	AM2
CROIXRAULT	POIX-DE-PICARDIE	AM2
EPLESSIER	POIX-DE-PICARDIE	AM2
EQUENNES-ERAMECOURT	POIX-DE-PICARDIE	AM2
FLUY	MOLLIENS-DREUIL	AM2
FONTAINE-LE-SEC	OISEMONT	VIMEU
FONTAINE-SUR-SOMME	HALLENCOURT	ABB
FOURDRINOY	PICQUIGNY	AM2
FRESNEVILLE	OISEMONT	VIMEU
GAUVILLE	POIX-DE-PICARDIE	AM2
GUIZANCOURT	POIX-DE-PICARDIE	AM2
HALLENCOURT	HALLENCOURT	ABB
HANGEST-SUR-SOMME	PICQUIGNY	PONT-MAR
HESCAMPS	POIX-DE-PICARDIE	AM2
HORNOY-LE-BOURG	HORNOY-LE-BOURG	AM2

LIGNIERES-CHATELAIN	POIX-DE-PICARDIE	AM2
LIOMER	HORNOY-LE-BOURG	AM2
MOLLIENS-DREUIL	MOLLIENS-DREUIL	ABB
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN (hameau de Digeon)		AM2
NAMPS-MAISNIL	CONTY	AM5
NEUVILLE-COPPEGUEULE	OISEMONT	AM2
OISSY	MOLLIENS-DREUIL	AM2
PICQUIGNY	PICQUIGNY	AM2
PISSY	MOLLIENS-DREUIL	AM2
POIX-DE-PICARDIE	POIX-DE-PICARDIE	AM2
QUESNOY-SUR-AIRAINES	MOLLIENS-DREUIL	ABB
QUEVAUVILLERS	MOLLIENS-DREUIL	AM2
REVELLES	MOLLIENS-DREUIL	AM2
SAINT-MAULVIS	OISEMONT	VIMEU
SAISSEVAL	MOLLIENS-DREUIL	AM2
SENARPONT	OISEMONT	AM2
SEUX	MOLLIENS-DREUIL	AM2
WARLUS	MOLLIENS-DREUIL	ABB

**ZONE 9 – FRIVILLE ESCARBOTIN**

COMMUNE	CANTON	CIRC. IEN
ACHEUX-EN-VIMEU	MOYENNEVILLE	ABB
AIGNEVILLE	GAMACHES	VIMEU
ARREST	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
AULT	AULT	VIMEU
BEAUCHAMPS	GAMACHES	VIMEU
BETHENCOURT-SUR-MER	AULT	VIMEU
BIENCOURT	GAMACHES	VIMEU
BOISMONT	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
BOUILLANCOURT-EN-SERY	GAMACHES	VIMEU
BOURSEVILLE	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
BOUTTENCOURT	GAMACHES	VIMEU
BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	GAMACHES	VIMEU
BRUTELLES	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
CAHON-GOUY	MOYENNEVILLE	ABB
CAMBRON	ABBEVILLE CANTON SUD	ABB
CAYEUX-SUR-MER	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
CHEPY	MOYENNEVILLE	VIMEU
DARGNIES	GAMACHES	VIMEU
EMBREVILLE	GAMACHES	VIMEU
ERONDELLE	HALLENCOURT	ABB

FEQUIERES-EN-VIMEU	MOYENNEVILLE	VIMEU
FORCEVILLE-EN-VIMEU	OISEMONT	VIMEU
FRANLEU	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
FRESSENEVILLE	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
FRETTEMEULE	GAMACHES	VIMEU
FRIAUCOURT	AULT	VIMEU
FRIVILLE-ESCARBOTIN	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
GAMACHES	GAMACHES	VIMEU
GREBAULT-MESNIL	MOYENNEVILLE	VIMEU
HUCHENNEVILLE	MOYENNEVILLE	ABB
HUPPY	HALLENCOURT	ABB
LANCHERES	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
LE TRANSLAY	GAMACHES	VIMEU
LIERCOURT	HALLENCOURT	ABB
MAISNIERES	GAMACHES	VIMEU
MAREUIL-CAUBERT	ABBEVILLE CANTON SUD	ABB
MARTAINNEVILLE	GAMACHES	VIMEU
MENESLIES	AULT	VIMEU
MERS-LES-BAINS	AULT	VIMEU
MIANNAY	MOYENNEVILLE	ABB
MONS-BOUBERT	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
MOYENNEVILLE	MOYENNEVILLE	ABB
NEUVILLE-AU-BOIS	OISEMONT	VIMEU
NIBAS	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
OCHANCOURT	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
OISEMONT	OISEMONT	VIMEU
OUST-MAREST	AULT	VIMEU
PENDE	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
QUESNOY-LE-MONTANT	MOYENNEVILLE	VIMEU
RAMBURELLES	GAMACHES	VIMEU
RAMBURES	GAMACHES	VIMEU
SAIGNEVILLE	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
SAINT-BLIMONT	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
SAINT-MAXENT	MOYENNEVILLE	VIMEU
SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX	AULT	VIMEU
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	SAINT-VALERY-SUR-SOMME	VIMEU
TILLOY-FLORIVILLE	GAMACHES	VIMEU
TOEUFLES	MOYENNEVILLE	ABB
TOURS-EN-VIMEU	MOYENNEVILLE	VIMEU
TULLY	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
VALINES	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
VAUDRICOURT	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
VISMES-AU-VAL	GAMACHES	VIMEU
WOIGNARUE	AULT	VIMEU
WOINCOURT	FRIVILLE-ESCARBOTIN	VIMEU
YZENGREMER	AULT	VIMEU





SOMME				MOUVEMENT : 2012		DATE : 23/03/2012				
LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES										
PAGE : 1						SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ZONE 1 AMIENS										
1525	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		35.00	15.00	9.00		11.00
1526	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		116.00	96.00			20.00
1527	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		370.00	310.00	52.00		8.00
1528	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		124.00	115.00	4.00		5.00
ZONE 2 ABBEVILLE										
1529	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		14.00	10.00	2.00		2.00
1530	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		3.00		3.00		
1531	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		122.00	105.00	17.00		
1532	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		26.00	24.00	2.00		
ZONE 3 DOULLENS										
1533	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		14.00	4.00	7.00		3.00
1534	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		4.00	1.00	3.00		
1535	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		135.00	106.00	8.00		6.00
1536	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		17.00	17.00			
ZONE 4 ALBERT										
1537	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		12.00	4.00	4.00		4.00
1538	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		1.00		1.00		
3584	DI R. ECOLE	DE	DI RECTI ON	D0000						
1539	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		104.00	93.00	8.00		3.00
1540	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		23.00	22.00			1.00
ZONE 5 PERONNE										
1541	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		9.00	3.00	3.00		3.00
1542	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		4.00	2.00	2.00		
1543	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		94.00	81.00	10.00		3.00
1544	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		9.00	8.00			1.00
ZONE 6 ROYE										
1545	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		14.00	7.00	4.00		3.00
1546	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		1.00		1.00		
1547	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		100.00	87.00	11.00		2.00
1548	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		21.00	20.00	1.00		
ZONE 7 MONTDIER										
1549	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		7.00	5.00	1.00		1.00
1550	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		93.00	86.00	6.00		1.00
1551	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		15.00	15.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES										
PAGE : 2						SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ZONE 8 POIX DE PICARDIE										
1552	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		5.00	4.00			1.00
1553	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		6.00	1.00	5.00		
1554	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		85.00	78.00	6.00		1.00
1555	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		9.00	8.00	1.00		
ZONE 9 FRIVILLE ESCARBOTIN										
1556	TIT. R. ZIL	2584	- REGROUPEMENT DE	COMMUNES -		12.00	9.00	2.00		1.00
1557	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		7.00	1.00	6.00		
1558	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		139.00	127.00	6.00		6.00
1559	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		14.00	13.00			1.00
ABBEVILLE										
1492	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE -			7.00	7.00			
1493	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		45.00	38.00	7.00		
1494	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		22.00	20.00	2.00		
ALBERT										
1495	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE -			8.00	1.00	3.00		4.00
1496	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		18.00	16.00	1.00		1.00
1497	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		9.00	9.00			
AMIENS										
1498	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE -			27.00	12.00	8.00		7.00
1499	TIT. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000		116.00	96.00			20.00
1500	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		226.00	187.00	33.00		6.00
1501	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		103.00	97.00	3.00		3.00
CAMON										
1502	ENS. CL. ELE	ECEL	- COMMUNE -			8.00	5.00	3.00		
1503	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		4.00	4.00			
CORBIE										
1504	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE -			2.00	2.00			
1505	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		11.00	11.00			
1506	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		6.00	6.00			
DOULLENS										
1507	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE -			6.00	1.00	2.00		3.00
1508	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		17.00		2.00		
1509	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		6.00	6.00			
HAM										
1510	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE -			5.00	1.00	2.00		2.00
1511	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		12.00	12.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES						PAGE : 3				SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
HAM														
1512	ENS. CL. MA	ECMA	- COMMUNE - SANS SPEC.	G0000		3.00	3.00							
LONGUEAU														
1513	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE - SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
1514	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		13.00	10.00		2.00			1.00		
1515	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		5.00	5.00							
MONTDI DI ER														
1516	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE - SANS SPEC.	G0000		3.00	3.00							
1517	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		17.00	17.00							
1518	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		6.00	6.00							
PERONNE														
1519	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE - SANS SPEC.	G0000		6.00	3.00					3.00		
1520	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		24.00	19.00		3.00			2.00		
1521	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		4.00	4.00							
ROYE														
1522	TIT. R. ZIL	2584	- COMMUNE - SANS SPEC.	G0000		3.00	2.00					1.00		
1523	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		15.00	11.00		3.00			1.00		
1524	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		7.00	7.00							
ABBEVILLE *0801201W*														
IEN : ABBEVILLE 2 PLACE DE L' ABBES CARPENTIER														
3504	ANI. M. INF	AINF	TEC RES ED	050 %		1.00				1.00				
766	CP. ADJ. IEN	CPC	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
782	CP. EPS	CPEP	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
789	CP. LANG. ET	CPLV	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
1336	FON. PED. EX	FPEX	ANI. PEDAG	G0114 ANT. DOC. PED.		1.00	1.00							
ABBEVILLE *0801187F*														
E. E. PU ALAIN DETRE IEN : IEN ABBEVILLE 68 RUE DU SOLEIL LEVANT														
345	DIR. EC. ELE	0119	7 CLASSES	P0007		1.00	1.00							
604	TIT. R. ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
730	CLIS. 1. MEN	CHME	OPTION D	G0145		1.00				1.00				
822	ENS. APP. EL	EAPL	APPLICAT	G0191		1.00	1.00							
1028	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		3.00	3.00							
1299	ENS. CL. SPE	ECSF	OPTION E	G0135		1.00				1.00				
1398	PSY. RESEAU	PSYR	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
ABBEVILLE *0800001S*														
LGT LY BOUCHER DE PERTHES IEN : 1417 REFERENT REF SANS SPEC. G0000 1 RUE PAUL DELIQUE														
						1.00	1.00							

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES						PAGE : 4				SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ABBEVILLE *0800063J*														
LP LYC BOUCHER DE PERTHES IEN : 1481 U. P. I UPI OPTION D G0145 1 RUE PAUL DELIQUE														
						2.00	2.00							
ABBEVILLE *0800534W*														
E. E. PU CHAMP DE MARS IEN : IEN ABBEVILLE 3 RUE PAUL DELIQUE														
225	DIR. EC. ELE	0119	4 CLASSES	P0004		1.00				1.00				
915	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		3.00	3.00							
ABBEVILLE *0800823K*														
E. M. PU CHAMP DE MARS IEN : IEN ABBEVILLE 64 RUE HONORE D ESTIENNE D ORV														
457	DIR. EC. MAT	0121	2 CLASSES	P0002		1.00	1.00							
1197	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							
ABBEVILLE *0800817D*														
E. M. PU CHAUSSEE D HOCQUET IEN : IEN ABBEVILLE 234 CHAUSSEE D HOCQUET														
513	DIR. EC. MAT	0121	4 CLASSES	P0004		1.00	1.00							
1191	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		3.00	3.00							
ABBEVILLE *0801535J*														
SEGPA COLLEGE MILLEVOYE IEN : IEN AMIENS ASH 38 BOULEVARD VAUBAN														
1358	INST SEGPA	ISES	OPTION F	G0137		3.00	3.00							
ABBEVILLE *0801513K*														
SEGPA COLLEGE PONTHEU IEN : IEN AMIENS ASH AVENUE DU PRESIDENT COTY														
1357	INST SEGPA	ISES	OPTION F	G0137		4.00	4.00							
ABBEVILLE *0801867V*														
E. E. PU DANY PRUVOT IEN : IEN ABBEVILLE 17 RUE HENRI SELLIER														
375	DIR. EC. ELE	0119	8 CLASSES	P0008		1.00	1.00							
707	CLIS. 2. AUD	CHA	OPTION A	G0139		1.00	1.00							
1132	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000		6.00	5.00		1.00		ANGLAIS			
ABBEVILLE *0801512J*														
CLG DE PONTHEU IEN : 758 CL. RELAIS CLR INST SPECI C0071 AVENUE DU PRESIDENT COTY														
1429	REFERENT	REF	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00				1.00			
1488	U. P. I	UPI	OPTION D	G0145		1.00					1.00			
ABBEVILLE *0800821H*														
E. M. PU FAUBOURG DU BOIS CHAUFU IEN : IEN ABBEVILLE 24 RUE PHILEAS LEBESGUE														
456	DIR. EC. MAT	0121	2 CLASSES	P0002		1.00	1.00							
1195	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000		1.00	1.00							

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE :	5	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ABBEVILLE	E. M. E. IEN : 1321	INSTITUT MEDICO EDUCATI EN AMIENS ASH ENS. CL. SPE ECSP	121 CHEMIN DES POSTES OPTION D G0145			1.00	1.00			
ABBEVILLE	E. E. PU J. IEN : 378 650 750 1144	ZAY-NATTIERS ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	13 RUE FIRMIN DE TOUVOYON 8 CLASSES P0008 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00 1.00 6.00	1.00 1.00 1.00 5.00	1.00	ANGLAIS	
ABBEVILLE	E. M. PU LE IEN : 514 1196	BEFFROI ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	22 RUE GONTIER PATIN 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000			1.00 3.00	1.00 3.00			
ABBEVILLE	E. E. PU LES IEN : 236 1041	PLATANES ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 ENS. CL. ELE ECEL	1 RUE DES PLATANES 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000			1.00 3.00	1.00 2.00	1.00		
ABBEVILLE	E. E. PU LES IEN : 256 580 720 916	CARDAMINES ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	186 CHEMIN DES POSTES 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 1.00 2.00	1.00	ANGLAIS	
ABBEVILLE	E. M. PU LES IEN : 497 1254	PLATANES ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	RUE DES PLATANES 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000			1.00 2.00	1.00 2.00			
ABBEVILLE	CLG IEN : 1466	MILLEVOYE U. P. I UPI	38 BOULEVARD VAUBAN OPTION D G0145			1.00	1.00			
ABBEVILLE	E. E. PU IEN : 385 629 737 1077 1405 1453	PICARDIE ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL PSY. RESEAU PSYR REG. ADAP RGA	21 RUE DE PICARDIE 9 CLASSES P0009 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135			1.00 1.00 1.00 6.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 5.00 1.00	1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE :	6	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ABBEVILLE	E. M. PU IEN : 531 1264	PICARDIE Z. A. C. 1 ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	23 RUE DE PICARDIE 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000			1.00 3.00	3.00	1.00		
ABBEVILLE	E. E. PU IEN : 367 579 719 914	PI LORI ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	53 RUE A. FRANCOIS 8 CLASSES P0008 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000		TED	1.00 1.00 2.00 5.00	1.00 1.00 2.00 4.00	2.00 1.00	ANGLAIS	
ABBEVILLE	E. M. PU IEN : 455 1193	PONT DES PRES ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	24 PLACE DU PONT DES PRES 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00	1.00 1.00			
ABBEVILLE	E. E. PU IEN : 377 649 1141	POULIES ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 ENS. CL. ELE ECEL	9 PLACE SAINT JACQUES 8 CLASSES P0008 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00 7.00	1.00 1.00 6.00	1.00	ANGLAIS	
ABBEVILLE	E. M. PU IEN : 453 1190	ROUTE DE PARIS ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	95 ROUTE DE PARIS 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00	1.00 1.00			
ABBEVILLE	E. E. PU IEN : 285 643 746 1121	ROUVROY ABBEVILLE DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	305 CHAUSSEE DE ROUVROY 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 1.00 3.00	1.00		
ABBEVILLE	E. M. PU IEN : 454 1192	ROUVROY ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	304 CHAUSSEE DE ROUVROY 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000			1.00 1.00	1.00 1.00			
ABBEVILLE	E. M. PU IEN : 494 1250 1376	SOLEIL LEVANT ABBEVILLE DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA MA. G. RES MGR	RUE DU SOLEIL LEVANT 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000 OPTION G G0149			1.00 2.00 1.00	1.00 1.00 1.00	2.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 7		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ABBEVILLE	*0800820G*	E. M. PU THUI SON-MENCHECOURT IEN : IEN ABBEVILLE 477 DIR. EC. MAT 0121 1194 ENS. CL. MA ECMA	19 RUE HENRI SELLIER	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00	
ABBEVILLE	*0801579G*	E. M. PU Z. A. C 2 JEAN MOULIN IEN : IEN ABBEVILLE 503 DIR. EC. MAT 0121 1275 ENS. CL. MA ECMA	54 RUE JEAN MOULIN	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00	
ABLAINCOURT PRESSOIR	*0801526Z*	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 86 DIR. EC. ELE 0119	RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
ACHEUX EN AMIENOIS	*0800888F*	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 310 DIR. EC. ELE 0119 670 TIT. R. BRIG 2585 958 ENS. CL. ELE ECEL 1393 PSY. RESEAU PSYR	RUE DE BERTRANCOURT	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00 1.00	1.00 1.00	
ACHEUX EN VIMEU	*0800745A*	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 130 DIR. EC. ELE 0119 669 TIT. R. BRIG 2585 939 ENS. CL. ELE ECEL	PLACE FRANCOIS MITTERRAND	2 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0002 G0000 G0000	1.00 1.00 1.00	1.00	1.00
AGENVILLE	*0802082D*	E. E. PU LA PLAINE DU MOULIN IEN : IEN DOULLENS 333 DIR. EC. ELE 0119 1178 ENS. CL. ELE ECEL	11 RUE DE HIERMONT	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 5.00	1.00 4.00	1.00 ANGLAIS
AGENVILLERS	*0801179X*	E. M. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 446 DIR. EC. MAT 0121	3 RUE BINET	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
AIGNEVILLE	*0800693U*	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 229 DIR. EC. ELE 0119 927 ENS. CL. ELE ECEL	RUE DE FRESSENEVILLE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00	
AIGNEVILLE	*0800695W*	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 52 DIR. EC. ELE 0119	93 RUE DE FEUQUIERES	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 8		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AILLY LE HAUT CLOCHER	*0801372G*	CLG ALAIN JACQUES IEN : 1484 U. P. I	CHEMIN BLANC	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AILLY LE HAUT CLOCHER	*0801516N*	E. E. PU VICTOR HUGO IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 409 DIR. EC. ELE 0119 622 TIT. R. ZIL 2584 1062 ENS. CL. ELE ECEL 1183 ENS. CL. ELE ECEL 1300 ENS. CL. SPE ECSP	7 ROUTE NATIONALE	12 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. ALLEMAND OPTION E	P0012 G0000 G0000 G0421 G0135	1.00 1.00 9.00 1.00 1.00	1.00 1.00	
AILLY SUR NOYE	*0801240N*	E. M. PU FRANCOIS MITTERRAND IEN : IEN AMIENS 5 545 DIR. EC. MAT 0121 1239 ENS. CL. MA ECMA	PLACE FRANCOIS MITTERRAND	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00	
AILLY SUR NOYE	*0800370T*	E. E. PU PIERRE ET MARIE CURIE IEN : IEN AMIENS 5 381 DIR. EC. ELE 0119 717 CLIS. 1. MEN CHME 886 ENS. CL. ELE ECEL	30 RUE DAMOUR	9 CLASSES OPTION D SANS SPEC.	P0009 G0145 G0000	1.00 1.00 7.00	1.00	dont 1 ANGLAIS
AILLY SUR SOMME	*0800284Z*	E. E. PU AIME MERCHEZ IEN : IEN AMIENS 2 337 DIR. EC. ELE 0119 715 CLIS. 1. MEN CHME 868 ENS. CL. ELE ECEL 1388 PSY. RESEAU PSYR	RUE EMI LE BOUTE	7 CLASSES OPTION D SANS SPEC. SANS SPEC.	P0007 G0145 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00 1.00	1.00	ANGLAIS
AILLY SUR SOMME	*0801863R*	E. E. PU JULES FERRY IEN : IEN AMIENS 2 287 DIR. EC. ELE 0119 749 CLIS. 1. MEN CHME 1131 ENS. CL. ELE ECEL	EP RUE JULES FERRY	5 CLASSES OPTION D SANS SPEC.	P0005 G0145 G0000	1.00 1.00 3.00	1.00	ANGLAIS
AILLY SUR SOMME	*0801560L*	E. M. PU LA CLE DES CHAMPS IEN : IEN AMIENS 2 471 DIR. EC. MAT 0121 625 TIT. R. ZIL 2584 1270 ENS. CL. MA ECMA	RUE JULES FERRY	2 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0002 G0000 G0000	1.00 1.00 2.00	1.00	1.00
AILLY SUR SOMME	*0801455X*	E. M. PU LA ROTONDE IEN : IEN AMIENS 2 468 DIR. EC. MAT 0121 1255 ENS. CL. MA ECMA	RUE DU 60EME R I	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 2.00	1.00	1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	9	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ALLERY SUR SOMME	I. M. E. LES 4 CHEMINS IEN : IEN AMIENS ASH 1312	*0801334R*	RUE JEAN DE LA FONTAINE					
			ENS. CL. SPE ECSP	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
AIRAINES	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 373 630 738 1078 1379	*0801603H*	17 RUE ARISTIDE BRIAND					
			DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL MA. G. RES MGR	8 CLASSES SANS SPEC. OPTION D SANS SPEC. OPTION G	P0008 G0000 G0145 G0000 G0149	1.00 1.00 1.00 6.00 1.00	1.00 1.00 1.00 5.00 1.00	1.00 ANGLAIS
AIRAINES	E. M. PU IEN : IEN ABBEVILLE 532 1267	*0801546W*	RUE DE LA SAINT CLEMENT					
			DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
AIRAINES	SEGPA IEN : IEN AMIENS ASH 1361	*0801736C*	2 RUE JULES VERNE					
			COLLEGE G-M SCELLIER INST SEGPA ISES	OPTION F	G0137	4.00	4.00	
AIRAINES	CLG IEN : 1428	*0801510G*	2 RUE JULES VERNE					
			GABRIELLE MARIE SCELLIE REFERENT REF	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00	
ALBERT	E. E. PU ALPHONSE DAUDET IEN : IEN DOULLENS 317 609 1032 1374 1402 1448	*0801345C*	RUE DES CAPUCINES					
			DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 ENS. CL. ELE ECEL MA. G. RES MGR PSY. RESEAU PSYR REG. ADAP RGA	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTION G SANS SPEC. OPTION E	P0006 G0000 G0000 G0149 G0000 G0135	1.00 1.00 4.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 4.00 1.00 1.00 1.00	1.00
ALBERT	E. M. PU ALPHONSE DAUDET IEN : IEN DOULLENS 495 1251	*0801426R*	RUE DES CAPUCINES					
			DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
ALBERT	E. E. PU ANATOLE FRANCE IEN : IEN DOULLENS 384 610 732 1033	*0801346D*	11 RUE ANATOLE FRANCE					
			DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	9 CLASSES SANS SPEC. OPTION D SANS SPEC.	P0009 G0000 G0145 G0000	1.00 5.00 1.00 7.00	1.00 1.00 1.00 7.00	4.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	10	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ALBERT	SEGPA IEN : IEN AMIENS ASH 1347	*0801376L*	RUE DE BECOURT					
			COLLEGE JEAN MOULIN INST SEGPA ISES	OPTION F	G0137	3.00	2.00	1.00
ALBERT	I. M. E. I ME DU BOIS LE COMTE IEN : IEN AMIENS ASH 1317	*0801556G*	RUE DE BECOURT					
			ENS. CL. SPE ECSP	OPTION D	G0145	3.00	2.00	1.00
ALBERT	E. E. PU JULES FERRY IEN : IEN DOULLENS 274 634 740 1087	*0801643B*	46 BIS RUE EMILE DUPLAN					
			DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	5 CLASSES SANS SPEC. OPTION D SANS SPEC.	P0005 G0000 G0145 G0000	1.00 1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 1.00 2.00	1.00 ANGLAIS 1.00
ALBERT	E. M. PU JULES FERRY IEN : IEN DOULLENS 483 1212	*0800841E*	46 RUE EMILE DUPLAN					
			DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
ALBERT	E. E. PU PAUL LANGEVIN IEN : IEN DOULLENS 277 637 1092 1302	*0801655P*	RUE PAUL LANGEVIN					
			DIR. EC. ELE 0119 TIT. R. ZIL 2584 ENS. CL. ELE ECEL ENS. CL. SPE ECSP	5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTION E	P0005 G0000 G0000 G0135	1.00 1.00 3.00 1.00	1.00 1.00 3.00 1.00	1.00
ALBERT	E. M. PU PAUL LANGEVIN IEN : IEN DOULLENS 491 1240	*0801241P*	RUE PAUL LANGEVIN					
			DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
ALBERT	E. M. PU PAULINE KERGOMARD IEN : IEN DOULLENS 518 1211	*0800840D*	21 RUE DE BOULAN					
			DIR. EC. MAT 0121 ENS. CL. MA ECMA	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
ALBERT	CLG IEN : 1425 1486	*0801375K*	PLACE EMILE LETURCO					
			PIERRE ET MARIE CURIE REFERENT REF U. P. I UPI	SANS SPEC. OPTION D	G0000 G0145	1.00 1.00	1.00 1.00	
ALLERY	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 239	*0801550A*	18 PLACE DE LA MAIRIE					
			DIR. EC. ELE 0119	4 CLASSES	P0004	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 11		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
ALLERY	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 1069	*0801550A*	18 PLACE DE LA MAIRIE ENS. CL. ELE ECEL SANS SPEC. G0000	3.00	3.00				
ALLONVILLE	E. E. PU MAURICE CHOQUET IEN : IEN AMIENS 1 184 957	*0800887E*	9 GRANDE RUE DIR. EC. ELE 0119 ENS. CL. ELE ECEL 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00				
AMIENS	SESSD IEN : IEN AMIENS ASH 564	*0801633R*	32 RUE MODIGLIANI DIR. ET SPE 0132 CL. UNIQUE P001G	1.00	1.00				
AMIENS	E. M. PU ALBERT SCHWEITZER IEN : IEN AMIENS 3 551 695 3515 3530 1247	*0801332N*	EP 1 RUE DE L ABBE DUMONT 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000 LANGAGE SANS SPEC. 050 % LANGAGE SANS SPEC. 025 % SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 1.00 1.00 3.00		1.00		TPD
AMIENS	E. E. PU ALBERT SCHWEITZER IEN : IEN AMIENS 3 344 708 3527 1027 1445	*0801185D*	EP RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER DIR. EC. ELE 0119 CLIS. 1. MEN CHME DECH DIR DCOM ENS. CL. ELE ECEL REG. ADAP RGA 7 CLASSES P0007 OPTION E G0135 SANS SPEC. 050 % SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00				TPD
AMIENS	E. E. PU ALBERT SCHWEITZER IEN : IEN AMIENS 3 316 608 3547 1031	*0801333P*	EP RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER DIR. EC. ELE 0119 TI T. R. ZIL 2584 DECH DIR DCOM ENS. CL. ELE ECEL 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. 050 % SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 1.00 3.00		1.00		TPD
AMIENS	PRISON AMIENS IEN : IEN AMIENS 1 1362	*0802005V*	85 AVENUE DE LA DEFENSE PASSIVE INST SEGPA ISES OPTION F G0137	2.00	2.00				
AMIENS	IEN : IEN AMIENS 1 3500 762 778	*0801196R*	4 RUE GERMAIN BLEUET B P 2607 ANI M. INF AINF CP. ADJ. IEN CPC CP. EPS CPEP TEC RES ED 050 % SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00		1.00		
-----									
LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 12		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
AMIENS	IEN : IEN AMIENS 2 3501 763 779	*0801197S*	4 RUE GERMAIN BLEUET B P 2607 ANI M. INF AINF CP. ADJ. IEN CPC CP. EPS CPEP TEC RES ED 050 % SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00		1.00		
AMIENS	IEN : IEN AMIENS 3 3502 764 780	*0801198T*	4 RUE GERMAIN BLEUET B P 2607 ANI M. INF AINF CP. ADJ. IEN CPC CP. EPS CPEP TEC RES ED 050 % SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00		1.00		
AMIENS	IEN : IEN AMIENS 4 3510 773 788	*0801580H*	4 RUE GERMAIN BLEUET B P 2607 ANI M. INF AINF CP. ADJ. IEN CPC CP. EPS CPEP TEC RES ED 050 % SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00		1.00		
AMIENS	IEN : IEN AMIENS 5 3503 765 781	*0801200V*	4 RUE GERMAIN BLEUET B P 2607 ANI M. INF AINF CP. ADJ. IEN CPC CP. EPS CPEP TEC RES ED 050 % SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00		1.00		
AMIENS	IEN : IEN AMIENS ASH 690 692 774 1335 1338 1363 3000	*0801199U*	4 RUE GERMAIN BLEUET B P 2607 R. CONG. ASH 2592 ANI M. INF AINF CP. ADJ. IEN CPC FON. PED. EX FPEX FON. PED. EX FPEX ENS. IT. SPE ITSP PSY. H. RES PYHR SANS SPEC. G0000 TEC RES ED G0164 ASH G0147 ANI. PEDAG G0114 COORD. AVS ASH G0147 TSL OPTION B G0141 SANS SPEC. G0000	6.00 1.00 2.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 2.00 1.00 1.00 1.00 1.00		6.00		
AMIENS	IEN : IEN AMIENS IEN ADJOINT 761 777 790	*0801448P*	4 RUE GERMAIN BLEUET CP. AR. PL CPAP CP. ADJ. IEN CPC CP. EDU. MUS CPEM CP. LANG. ET CPLV SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 dont 1CP MAT SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	2.00 2.00 1.00 1.00	2.00 2.00 1.00 1.00				
AMIENS	CLG : IEN : 1470	*0800020M*	7 RUE DE L AMI RAL LEJEUNE U. P. I UPI OPTION D G0145	1.00	1.00				

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	13	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES	
AMI ENS	E. E. PU ANDRE BERNARD I EN : I EN AMI ENS 5 363 DIR. EC. ELE 0119 838 ENS. CL. ELE ECEL 1366 MA. G. RES MGR 1384 PSY. RESEAU PSYR 1433 REG. ADAP RGA	*0800125B*	235 RUE SAINT FUSCIEN	8 CLASSES SANS SPEC. OPTI ON G SANS SPEC. OPTI ON E	P0008 G0000 G0149 G0000 G0135	1.00 6.00 1.00 1.00 1.00	1.00 6.00 1.00 1.00 1.00		
AMI ENS	E. M. PU ANDRE BERNARD I EN : I EN AMI ENS 5 539 DIR. EC. MAT 0121 1205 ENS. CL. MA ECMA	*0800834X*	233 RUE SAINT FUSCIEN	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00		
AMI ENS	E. M. A. ANDRE CHENIER I EN : I EN AMI ENS 4 562 DIR. APP. MA 0130 828 ENS. APP. MA EAPM	*0801427S*	18 RUE ANDRE CHENIER	4 CLASSES APPLI CAT	P0004 G0191	1.00 3.00	1.00 2.00	1.00	
AMI ENS	E. E. I. ANNEXE I. U. F. M. DE PICA I EN : I EN AMI ENS 4 555 DIR. AN. ELE 0127 803 DECH DIR DCOM 809 DECH MF EL DMFE 820 ENS. APP. EL EAPL	*0800326V*	51 BOULEVARD DE CHATEAUDUN	5 CLASSES APPLI CAT SANS SPEC. APPLI CAT	P0005 G0191 G0000 G0191	1.00 1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 1.00 1.00	3.00	1.00
AMI ENS	I EM : ANTOINE DE SAINT EXUPER I EN : I EN AMI ENS ASH 1306 ENS. CL. SPE ECSP	*0800325U*	89 RUE SAGEBIEN	OPTION C	G0143	5.00	2.00	3.00	
AMI ENS	E. M. PU AU BORD DE L'EAU I EN : I EN AMI ENS 1 498 DIR. EC. MAT 0121 1256 ENS. CL. MA ECMA	*0801456Y*	4 RESIDENCE RESIDENCE BEAUVILL	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
AMI ENS	CLG AUGUSTE JANVIER I EN : 1489 U. P. I UPI	*0801533G*	72 RUE JULES BARNI	OPTION D	G0145 TSLA	1.00		1.00	
AMI ENS	E. M. PU AUGUSTIN DUJARDIN I EN : I EN AMI ENS 1 479 DIR. EC. MAT 0121 1200 ENS. CL. MA ECMA	*0800829S*	22 RUE HALEINE RIDOUX	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	14	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES	
AMI ENS	E. E. A. BAPAUME I EN : I EN AMI ENS 1 557 DIR. APP. EL 0128 802 DECH DIR DCOM 807 DECH MF EL DMFE 817 ENS. APP. EL EAPL 835 ENS. CL. ELE ECEL 1332 FON. PED. EX FPEX	*0800118U*	BOULEVARD DE BAPAUME	6 CLASSES APPLI CAT SANS SPEC. APPLI CAT SANS SPEC.	P0006 G0191 G0000 G0191 G0000	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00	1.00	1.00
AMI ENS	E. E. A. BARNI I EN : I EN AMI ENS 1 558 DIR. APP. EL 0128 818 ENS. APP. EL EAPL 839 ENS. CL. ELE ECEL	*0800129F*	345 RUE JULES BARNI	7 CLASSES APPLI CAT SANS SPEC.	P0007 G0191 G0000	1.00 4.00 3.00	1.00 3.00	2.00	1.00
AMI ENS	E. E. PU BEAUVILLE I EN : I EN AMI ENS 1 307 DIR. EC. ELE 0119 950 ENS. CL. ELE ECEL 1390 PSY. RESEAU PSYR 1437 REG. ADAP RGA	*0800876T*	400 BOULEVARD DE BEAUVILLE	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON E	P0006 G0000 G0000 G0135	1.00 4.00 1.00 1.00	1.00 4.00 1.00 1.00		
AMI ENS	E. M. PU BEAUVILLE I EN : I EN AMI ENS 1 487 DIR. EC. MAT 0121 1225 ENS. CL. MA ECMA	*0800855V*	402 BOULEVARD BEAUVILLE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
AMI ENS	CFPE CENTRE FORMATION PROF E I EN : 825 ENS. APP. EL EAPL 1305 ENS. CL. SPE ECSP 1463 ENS 1D M. F UEMF	*080999GX*	49 BOULEVARD DE CHATEAUDUN	APPLI CAT OPTI ON E SANS SPEC.	G0191 G0135 G0000	1.00 2.00 5.00	1.00 2.00 4.00	1.00	
AMI ENS	CLG CESAR FRANCK I EN : 1419 REFERENT REF	*0800019L*	EP RUE CESAR FRANCK	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00		
AMI ENS	E. M. I. CH DES PLANTES (I. U. F. M) I EN : I EN AMI ENS 4 554 DIR. AN. MAT 0126 829 ENS. APP. MA EAPM	*0801567U*	154 RUE DES QUATRE LEMAI RE	3 CLASSES APPLI CAT	P0003 G0191	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00	
AMI ENS	E. E. A. CHATEAUDUN I EN : I EN AMI ENS 4 559 DIR. APP. EL 0128 745 CLIS. 1. MEN CHME	*0801772S*	131 BOULEVARD DE CHATEAUDUN	7 CLASSES OPTI ON D	P0007 G0145	1.00 1.00	1.00 1.00		



LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 15		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	E. E. A. CHATEAUDUN I EN : I EN AMI ENS 4 805 DECH DIR DCOM 810 DECH MF EL DMFE 823 ENS. APP. EL EAPL 1303 ENS. CL. SPE ECSP 1381 MA. G. RES MGR 1408 PSY. RESEAU PSYR	*0801772S*	131 BOULEVARD DE CHATEAUDUN					
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				4.00	4.00			
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
AMI ENS	E. M. A. CHATEAUDUN I EN : I EN AMI ENS 4 561 DIR. APP. MA 0130 826 ENS. APP. MA EAPM 1199 ENS. CL. MA ECMA	*0800827P*	133 BOULEVARD DE CHATEAUDUN					
				1.00	1.00			
				2.00	1.00	1.00		
				1.00	1.00			
AMI ENS	E. HOSP CHU NORD I EN : I EN AMI ENS ASH 1308 ENS. CL. SPE ECSP	*0802080B*	PLACE VICTOR PAUCHET					
				4.00	4.00			
AMI ENS	SEGPA COLLEGE CESAR FRANCK I EN : I EN AMI ENS ASH 1353 INST SEGPA ISES	*0801484D*	EP RUE CESAR FRANCK					
				3.00	3.00			
AMI ENS	SEGPA COLLEGE EDOUARD LUCAS I EN : I EN AMI ENS ASH 1352 INST SEGPA ISES	*0801483C*	EP 1 RUE EDOUARD LUCAS					
				3.00	3.00			
AMI ENS	SEGPA COLLEGE ETOUVIE I EN : I EN AMI ENS ASH 1343 INST SEGPA ISES	*0801275B*	EP AVENUE DU LANGUEDOC					
				3.00	2.00	1.00		
AMI ENS	SEGPA COLLEGE GUY MARECHAL I EN : I EN AMI ENS ASH 1344 INST SEGPA ISES	*0801340X*	EP 2 RUE ELSA TRIOLET					
				3.00		3.00		
AMI ENS	SEGPA COLLEGE JEAN-MARC LAURE I EN : I EN AMI ENS ASH 1356 INST SEGPA ISES	*0801509F*	RUE JEAN MARC LAURENT					
				3.00	2.00	1.00		
AMI ENS	E. E. PU CONDORCET I EN : I EN AMI ENS 5 348 DIR. EC. ELE 0119 616 TI. T. R. ZIL 2584 3534 DECH DIR DCOM 1047 ENS. CL. ELE ECEL	*0801458A*	ECL RUE CONDORCET					
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				6.00	5.00	1.00	ANGLAIS	TPD

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 16		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	E. M. PU CONDORCET I EN : I EN AMI ENS 5 530 DIR. EC. MAT 0121 3537 DECH DIR DCOM 1259 ENS. CL. MA ECMA	*0801473S*	ECL 9 RUE CONDORCET					
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				3.00	3.00			TPD
AMI ENS	LP LYC DE L ACHEULEEN I EN : 1467 U. P. I UPI	*0800013E*	21 BIS RUE DU 31 AOUT 1944					
				1.00	1.00			
AMI ENS	I. A. DE LA SOMME I EN : 689 TI. T. R. BRIG 2585 3520 ANI M. SOU ASOU 1432 REFERENT REF	*0809999J*	4 RUE GERMAIN BLEUET					
				116.00	96.00	1.00	20.00	
				1.00				
				2.00	2.00			
AMI ENS	E. E. A. DELPECH I EN : I EN AMI ENS 4 560 DIR. APP. EL 0128 806 DECH DIR DCOM 811 DECH MF EL DMFE 824 ENS. APP. EL EAPL 1130 ENS. CL. ELE ECEL	*0801862P*	159 RUE DELPECH					
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				5.00	5.00			
				5.00	3.00	1.00	ANGLAIS	1.00
AMI ENS	E. M. A. DELPECH I EN : I EN AMI ENS 4 563 DIR. APP. MA 0130 804 DECH DIR DCOM 812 DECH MF MA DMFM 827 ENS. APP. MA EAPM	*0800828R*	163 RUE DELPECH					
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				4.00	1.00	3.00		
AMI ENS	E. E. PU EDMOND ROSTAND I EN : I EN AMI ENS 5 379 DIR. EC. ELE 0119 710 CLIS. 1. MEN CHME 3522 DECH DIR DCOM 1160 ENS. CL. ELE ECEL 1341 INI. ET. ELE IEEL	*0802033A*	ECL 51 RUE DE PRAGUE					
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				1.00	1.00			
				5.00	5.00			
				1.00		1.00		TPD
AMI ENS	E. M. PU EDMOND ROSTAND I EN : I EN AMI ENS 5 482 DIR. EC. MAT 0121 1204 ENS. CL. MA ECMA	*0800833W*	ECL 53 RUE EDMOND ROSTAND					
				1.00	1.00			
				2.00	2.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE :	17	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	LP LYC EDOUARD GAND IEN : 1480	U. P. I	UPI	70 BOULEVARD DE ST QUENTIN OPTION D G0145		1.00		1.00		
AMI ENS	CLG EDOUARD LUCAS IEN : 760 1469	CL. RELAIS U. P. I	CLR UPI	EP 1 RUE EDOUARD LUCAS SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145		1.00 2.00		1.00 2.00		
AMI ENS	E. E. PU ELBEUF IEN : IEN AMI ENS 4 331 654 704 3540 1156 1415	DIR. EC. ELE TI. T. R. ZIL ANI. M. SOU DECH DIR ENS. CL. ELE PSY. RESEAU	0119 2584 ASOU DCOM ECEL PSYR	6 CLASSES SANS SPEC. COORD EP SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 G0201 050 % G0000 G0000	1.00 1.00 1.00 1.00 4.00 1.00	1.00 1.00 1.00 1.00 3.00 1.00		1.00	ANGLAIS TPD
AMI ENS	E. M. PU ELBEUF IEN : IEN AMI ENS 4 522 1229	DIR. EC. MAT ENS. CL. MA	0121 ECMA	EP 1 RUE LOUIS ANTOINE DE ST JUST 4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00			
AMI ENS	E. M. PU EMI LE LESOT IEN : IEN AMI ENS 3 540 1219	DIR. EC. MAT ENS. CL. MA	0121 ECMA	EP 1 RUE GEORGES GUYNEMER 5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00			
AMI ENS	E. E. PU EMI LE LESOT IEN : IEN AMI ENS 3 308 590 3550 952	DIR. EC. ELE TI. T. R. ZIL DECH DIR ENS. CL. ELE	0119 2584 DCOM ECEL	EP 174 RUE FRANKLIN ROOSEVELT 6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 050 % G0000	1.00 7.00 1.00 5.00	1.00 1.00 1.00 4.00		6.00	TPD
AMI ENS	E. E. PU EMI LE LESOT IEN : IEN AMI ENS 3 369 589 722 3553 951	DIR. EC. ELE TI. T. R. ZIL CLIS. 1. MEN DECH DIR ENS. CL. ELE	0119 2584 CHME DCOM ECEL	EP 174 RUE FRANKLIN ROOSEVELT 8 CLASSES SANS SPEC. OPTION D SANS SPEC. SANS SPEC.	P0008 G0000 G0145 075 % G0000	1.00 1.00 1.00 1.00 6.00	1.00 1.00 1.00 1.00 6.00		1.00	TPD
AMI ENS	CLG ETOUVIE IEN : 3001	ENSRH 1D	RH1D	EP AVENUE DU LANGUEDOC SANS SPEC. G0000		1.00		1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE :	18	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	CLG ETOUVIE IEN : 1482	U. P. I	UPI	EP AVENUE DU LANGUEDOC OPTION D G0145		1.00		1.00		
AMI ENS	E. E. PU ETOUVIE GROUPE B IEN : IEN AMI ENS 2 394 573 694 713 791 808 819 858 1367 1385	DIR. EC. ELE TI. T. R. ZIL ANI. M. SOU CLIS. 1. MEN DECH DIR DECH MF EL ENS. APP. EL ENS. CL. ELE MA. G. RES PSY. RESEAU	0119 2584 ASOU CHME DCOM DMFE EAPL ECEL MGR PSYR	10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTION D SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. APPLI CAT SANS SPEC. OPTION G	P0010 G0000 G0000 G0145 G0000 G0000 G0191 G0000 G0149 G0000	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 4.00 2.00 2.00 1.00	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 2.00 2.00 2.00 1.00		1.00	
AMI ENS	E. M. PU FAFET IEN : IEN AMI ENS 3 552 700 3581 830 1294	DIR. EC. MAT ANI. M. SOU DECH DIR ENS. APP. MA ENS. CL. MA	0121 ASOU DCOM EAPM ECMA	EP RUE DU DOCTEUR FAFET 6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. APPLI CAT SANS SPEC.	P0006 G0000 025 % G0191 G0000	1.00 2.00 1.00 1.00 1.00	1.00 2.00 1.00 1.00		1.00	TPD
AMI ENS	E. M. PU FAUBOURG DE BEAUVAIS IEN : IEN AMI ENS 4 1230	ENS. CL. MA	ECMA	4 RUE DE L UNION SANS SPEC. G0000						D. U. EL ET MAT FG BEAUVAIS AMI ENS
AMI ENS	E. E. PU FAUBOURG DE HEM IEN : IEN AMI ENS 4 380 1174 1462	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE REG. ADAP	0119 ECEL RGA	RRS 147 RUE DU FAUBOURG DE HEM 8 CLASSES SANS SPEC. OPTION E	P0008 G0000 G0135	1.00 6.00 1.00	1.00 4.00 1.00		2.00	dont 1 ANGLAIS
AMI ENS	E. M. PU FAUBOURG DE HEM IEN : IEN AMI ENS 4 520 1218	DIR. EC. MAT ENS. CL. MA	0121 ECMA	153 BIS RUE DU FG DE HEM 4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00			
AMI ENS	E. E. PU FG DE BEAUVAIS IEN : IEN AMI ENS 4 408 872 1334	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE FON. PED. EX	0119 ECEL FPEX	2 RUE DE ROUEN 12 CLASSES SANS SPEC. ANI. PEDAG	P0012 G0000 G0114	1.00 8.00 1.00	1.00 6.00 1.00		2.00	dont 1 ANGLAIS

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 19		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	E. E. PU GEORGES BRASSENS I EN : I EN AMI ENS 2	*0801500W*	EP 2 RUE D ALSACE					
	416 DIR. EC. ELE 0119		14 CLASSES	1.00	1.00			
	620 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC. G0000	2.00	1.00			1.00
	735 CLIS. 1. MEN CHME		OPTI ON D G0145	1.00		1.00		
	800 DECH DIR DCOM		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	1060 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	12.00	11.00			1.00
	1377 MA. G. RES MGR		OPTI ON G G0149	1.00	1.00			
	1450 REG. ADAP RGA		OPTI ON E G0135	1.00	1.00			
AMI ENS	E. E. PU GEORGES QUARANTE I EN : I EN AMI ENS 2	*0801429U*	EP RUE D ETOUVIE					
	318 DIR. EC. ELE 0119		6 CLASSES P0006	1.00	1.00			
	615 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	697 ANI M. SOU ASOU		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	703 ANI M. SOU ASOU		COORD EP G0201	1.00	1.00			
	1042 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	5.00	4.00	1.00		
AMI ENS	E. M. PU GEORGES QUARANTE I EN : I EN AMI ENS 2	*0801600E*	EP 2 RUE D ETOUVIE					
	535 DIR. EC. MAT 0121		4 CLASSES P0004	1.00		1.00		
	1276 ENS. CL. MA ECMA		SANS SPEC. G0000	3.00	3.00			
AMI ENS	E. M. PU GUSTAVE CHARPENTIER I EN : I EN AMI ENS 3	*0801352K*	EP 1 RUE GUSTAVE CHARPENTIER					
	528 DIR. EC. MAT 0121		4 CLASSES P0004	1.00	1.00			
	1249 ENS. CL. MA ECMA		SANS SPEC. G0000	4.00	3.00			1.00
AMI ENS	CLG GUY MARESCHAL I EN :	*0801616X*	EP 2 RUE ELSA TRIOLET					
	759 CL. RELAI S CLR		INSTI T SES C0072	1.00	1.00			
	3002 ENSRH 1D RHD		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	1464 U. P. I UPI		OPTI ON A G0139	1.00	1.00			
AMI ENS	CMPP HENRI WALLON I EN : I EN AMI ENS 4	*0801562N*	181 RUE JEAN JAURES					
	565 DIR. CMPP 0135		OPTION G P0000	1.00	1.00			
	1365 MA. G. H. RES MGR		OPTION G G0149	1.00	1.00			
AMI ENS	I. M. E. I. M. E. DE DURY I EN : I EN AMI ENS 4	*0801501X*	ROUTE NATIONALE					
	1314 ENS. CL. SPE ECSP		OPTI ON D G0145	5.00	3.00	2.00		
AMI ENS	E. E. PU JACQUES BREL I EN : I EN AMI ENS 2	*0800195C*	EP 2 RUE D ALSACE					
	336 DIR. EC. ELE 0119		7 CLASSES P0007	1.00	1.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 20		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	E. E. PU JACQUES BREL I EN : I EN AMI ENS 2	*0800195C*	EP 2 RUE D ALSACE					
	572 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	693 ANI M. SOU ASOU		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	3543 DECH DIR DCOM		SANS SPEC. 050 %	1.00		1.00		TPD
	857 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	4.00	4.00			
	1434 REG. ADAP RGA		OPTI ON E G0135	1.00	1.00			
AMI ENS	E. M. PU JACQUES PREVERT I EN : I EN AMI ENS 5	*0800831U*	EP 431 RUE DE CAGNY					
	480 DIR. EC. MAT 0121		3 CLASSES P0003	1.00	1.00			
	1202 ENS. CL. MA ECMA		SANS SPEC. G0000	2.00	2.00			
AMI ENS	E. E. PU JEAN FRANCOIS LE SUEUR I EN : I EN AMI ENS 4	*0801634S*	3 RUE DUPUIS					
	275 DIR. EC. ELE 0119		5 CLASSES P0005	1.00	1.00			
	1085 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	4.00	4.00			
AMI ENS	E. E. PU JEAN MACE I EN : I EN AMI ENS 1	*0800120W*	32 RUE JEAN MACE					
	214 DIR. EC. ELE 0119		4 CLASSES P0004	1.00	1.00			
	837 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	3.00	3.00			
AMI ENS	CLG JEAN MARC LAURENT I EN :	*0800017J*	34 RUE JEAN MARC LAURENT					
	1418 REFERENT REF		SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
	1468 U. P. I UPI		OPTI ON D G0145	1.00		1.00		
AMI ENS	E. E. PU JULES LEFEBVRE I EN : I EN AMI ENS 4	*0800316J*	41 RUE JULES LEFEBVRE					
	365 DIR. EC. ELE 0119		8 CLASSES P0008	1.00	1.00			
	873 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	7.00	6.00	1.00	ANGLAIS	
AMI ENS	E. E. PU JULES VERNE I EN : I EN AMI ENS 4	*0801656R*	RRS 305 RUE D ABBEVILLE					
	324 DIR. EC. ELE 0119		6 CLASSES P0006	1.00	1.00			
	1093 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	5.00	4.00	1.00	ANGLAIS	
AMI ENS	E. M. PU JULES VERNE I EN : I EN AMI ENS 4	*0800844H*	313 RUE D ABBEVILLE					
	484 DIR. EC. MAT 0121		3 CLASSES P0003	1.00	1.00			
	1214 ENS. CL. MA ECMA		SANS SPEC. G0000	2.00	2.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 21		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES				
AMI ENS	E. E. PU JULIA ET RENÉ LAMPS I EN : I EN AMI ENS 5 357 DIR. EC. ELE 0119 751 CLIS. 1. MEN CHME 3561 DECH DIR DCOM 1153 ENS. CL. ELE ECEL 1414 PSY. RESEAU PSYR 1459 REG. ADAP RGA	*0801974L* EP 125 RUE DE MERCEY	7 CLASSES OPTI ON D SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON E	P0007 G0145 050 % G0000 G0000 G0135	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 3.00 1.00 1.00	1.00	TPD
AMI ENS	E. M. PU LA PEPI NIERE I EN : I EN AMI ENS 4 508 DIR. EC. MAT 0121 1287 ENS. CL. MA ECMA	*0801734A* EP 376 QUAI DE LA SOMME	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
AMI ENS	E. HOSP LA FARANDOLE I EN : I EN AMI ENS ASH 1326 ENS. CL. SPE ECSP	*0801918A* 6 RUE ALEXANDRE DUMAS	OPTI ON D	G0145	1.00	1.00		
AMI ENS	E. HOSP LA MARELLE I EN : I EN AMI ENS ASH 1325 ENS. CL. SPE ECSP	*0801914W* 18 BOULEVARD CARNOT	OPTI ON D	G0145	1.00	1.00		
AMI ENS	E. E. PU LA NEUVILLE I EN : I EN AMI ENS 1 328 DIR. EC. ELE 0119 742 CLIS. 1. MEN CHME 1114 ENS. CL. ELE ECEL	*0801730W* 25 RUE RENE COSSIN	6 CLASSES OPTI ON D SANS SPEC.	P0006 G0145 G0000	1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 2.00	2.00	
AMI ENS	E. E. PU LA PAIX I EN : I EN AMI ENS 3 399 DIR. EC. ELE 0119 605 TIT. R. ZIL 2584 702 ANI M. SOU ASOU 731 CLIS. 1. MEN CHME 3575 DECH DIR DCOM 1029 ENS. CL. ELE ECEL 1340 I NI. ET. ELE IEEL 1373 MA. G. RES MGR 1400 PSY. RESEAU PSYR 1446 REG. ADAP RGA	*0801244T* EP 8 AVENUE DE LA PAIX	10 CLASSES SANS SPEC. COORD EP OPTI ON D SANS SPEC. SANS SPEC. PRIMO ARRI OPTI ON G SANS SPEC. OPTI ON E	P0010 G0000 G0201 G0145 G0000 G0163 G0149 G0000 G0135	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 6.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 6.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00	TPD
AMI ENS	E. M. PU LA PAIX I EN : I EN AMI ENS 3 525 DIR. EC. MAT 0121 3511 ANI M. SOU ASOU 1241 ENS. CL. MA ECMA	*0801242R* EP 6 AVENUE DE LA PAIX	4 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0004 050 % G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 3.00		TPD

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 22		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES				
AMI ENS	E. M. PU LA ROCHEFOUCAULD I EN : I EN AMI ENS 1 472 DIR. EC. MAT 0121 1271 ENS. CL. MA ECMA	*0801568V* RUE DE LA ROCHEFOUCAULD	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00	
AMI ENS	E. E. PU LA VALLEE I EN : I EN AMI ENS 1 268 DIR. EC. ELE 0119 756 CLIS. 4. MOT CHMO 1049 ENS. CL. ELE ECEL	*0801462E* 70 RUE LEGRAND D AUSSY	5 CLASSES OPTI ON C SANS SPEC.	P0005 G0143 G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 3.00	1.00	
AMI ENS	E. M. PU LA VALLEE I EN : I EN AMI ENS 1 458 DIR. EC. MAT 0121 1206 ENS. CL. MA ECMA	*0800835Y* 64 RUE LEGRAND D AUSSY	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	1.00	
AMI ENS	E. M. PU LE SOLEIL I EN : I EN AMI ENS 3 547 DIR. EC. MAT 0121 1269 ENS. CL. MA ECMA	*0801557H* EP 2 RUE EMI LE LESOT	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00		
AMI ENS	E. M. PU LEO LAGRANGE I EN : I EN AMI ENS 3 533 DIR. EC. MAT 0121 1272 ENS. CL. MA ECMA	*0801569W* EP RUE RAMEAU	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	1.00	
AMI ENS	E. M. PU LES MOSAI QUES I EN : I EN AMI ENS 2 529 DIR. EC. MAT 0121 614 TIT. R. ZIL 2584 1252 ENS. CL. MA ECMA	*0801428T* EP RUE DU PERI GORD	4 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0004 G0000 G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 3.00	1.00	
AMI ENS	E. M. PU LES VERRIERES I EN : I EN AMI ENS 4 461 DIR. EC. MAT 0121 1217 ENS. CL. MA ECMA	*0800847L* 5 RUE AIME MERCHEZ	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	1.00	
AMI ENS	E. E. PU LES VIOLETTES I EN : I EN AMI ENS 5 349 DIR. EC. ELE 0119 1067 ENS. CL. ELE ECEL	*0801530D* ECL 6 RUE SOUFFLOT	7 CLASSES SANS SPEC.	P0007 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00		D. U. EL ET MAT LES VIOLETTES AMI ENS
AMI ENS	E. M. PU LES VIOLETTES I EN : I EN AMI ENS 5 1262 ENS. CL. MA ECMA	*0801496S* ECL 4 RUE SOUFFLOT	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00		D. U. EL ET MAT LES VIOLETTES AMI ENS

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 23				SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	E. E. PU LONGPRE I EN : I EN AMI ENS 2 203 DI R. EC. ELE 0119 1057 ENS. CL. ELE ECEL	*0801492M*	EP 24 RUE DES ECOLES	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000		1.00 2.00		2.00	1.00		
AMI ENS	E. E. PU LOUISE MICHEL I EN : I EN AMI ENS 2 402 DI R. EC. ELE 0119 624 TIT. R. ZIL 2584 698 ANI M. SOU ASOU 3545 DECH DIR DCOM 1066 ENS. CL. ELE ECEL 1452 REG. ADAP RGA	*0801527A*	EP RUE JULES VALLES	10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0010 G0000 G0000 075 % G0000 G0135		1.00 1.00 1.00 1.00 8.00 1.00		1.00		1.00	TPD
AMI ENS	E. M. PU LOUISE MICHEL I EN : I EN AMI ENS 2 546 DI R. EC. MAT 0121 619 TIT. R. ZIL 2584 1263 ENS. CL. MA ECMA	*0801498U*	EP RUE JULES VALLES	5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0005 G0000 G0000		1.00 1.00 4.00		1.00			
AMI ENS	SEP LYCEE DE LA HOTOIE I EN : 1491 U. P. I UPI	*0802103B*	RUE DU BATONNIER MAHIU	OPTION D	G0145		1.00		1.00			
AMI ENS	E. E. PU MARCEL FOLLET I EN : I EN AMI ENS 5 362 DI R. EC. ELE 0119 705 ANI M. SOU ASOU 755 CLIS. 1. MEN CHME 1172 ENS. CL. ELE ECEL 1461 REG. ADAP RGA	*0802060E*	EP 783 RUE DE CAGNY	7 CLASSES COORD EP OPTION D SANS SPEC. OPTION E	P0007 G0201 G0145 G0000 G0135	TED	1.00 1.00 1.00 3.00 1.00				1.00	
AMI ENS	E. E. PU MARI VAUX I EN : I EN AMI ENS 1 372 DI R. EC. ELE 0119 617 TIT. R. ZIL 2584 734 CLIS. 1. MEN CHME 1048 ENS. CL. ELE ECEL	*0801459B*	2 RUE MARI VAUX	8 CLASSES SANS SPEC. OPTION D SANS SPEC.	P0008 G0000 G0145 G0000		1.00 1.00 1.00 7.00		1.00			1.00
AMI ENS	E. M. PU MARI VAUX I EN : I EN AMI ENS 1 469 DI R. EC. MAT 0121 1260 ENS. CL. MA ECMA	*0801474T*	RUE BEAUMARCHAIS	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000		1.00 1.00		1.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 24				SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	MDPH MDPH I EN : 1364 MDPH MDPH	*0802089L*	1 BOULEVARD DU PORT	SANS SPEC.	G0000		2.00		1.00	1.00		
AMI ENS	E. E. PU MICHEL ANGE I EN : I EN AMI ENS 3 407 DI R. EC. ELE 0119 635 TIT. R. ZIL 2584 706 CLIS. 2. AUD CHA 801 DECH DIR DCOM 1089 ENS. CL. ELE ECEL	*0801645D*	ECL RUE MICHEL ANGE	11 CLASSES SANS SPEC. OPTION A SANS SPEC. SANS SPEC.	P0011 G0000 G0139 G0000 G0000		1.00 1.00 2.00 1.00 8.00		1.00		1.00	ANGLAIS
AMI ENS	E. M. PU MICHEL ANGE I EN : I EN AMI ENS 3 548 DI R. EC. MAT 0121 1279 ENS. CL. MA ECMA	*0801638W*	ECL RUE MICHEL ANGE	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000		1.00 4.00		1.00	1.00		
AMI ENS	E. M. PU NOTRE-DAME I EN : I EN AMI ENS 4 481 DI R. EC. MAT 0121 1203 ENS. CL. MA ECMA	*0800832V*	26 RUE METZ L EVEQUE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000		1.00 2.00		1.00	2.00		
AMI ENS	E. E. PU NOYON I EN : I EN AMI ENS 1 168 DI R. EC. ELE 0119 836 ENS. CL. ELE ECEL	*0800119V*	24 RUE DU BLAMONT	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000		1.00 2.00		1.00		1.00	
AMI ENS	E. M. PU NOYON I EN : I EN AMI ENS 1 538 DI R. EC. MAT 0121 586 TIT. R. ZIL 2584 1201 ENS. CL. MA ECMA	*0800830T*	36 RUE JEAN MACE	5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0005 G0000 G0000		1.00 1.00 4.00		1.00	4.00		
AMI ENS	E. E. PU PETIT SAINT JEAN I EN : I EN AMI ENS 4 278 DI R. EC. ELE 0119 741 CLIS. 1. MEN CHME 1094 ENS. CL. ELE ECEL	*0801657S*	EP 15 RUE MOLIERE	5 CLASSES OPTION D SANS SPEC.	P0005 G0145 G0000		1.00 1.00 3.00		1.00	3.00		
AMI ENS	E. E. PU PIGEONNIER I EN : I EN AMI ENS 3 415 DI R. EC. ELE 0119 591 TIT. R. ZIL 2584 701 ANI M. SOU ASOU 794 DECH DIR DCOM 953 ENS. CL. ELE ECEL	*0800881Y*	EP 5 RUE ALBERT CAMUS	14 CLASSES SANS SPEC. COORD EP SANS SPEC. SANS SPEC.	P0014 G0000 G0201 G0000 G0000		1.00 1.00 1.00 1.00 13.00		1.00		1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 25				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
AMI ENS	E. E. PU PIGEONNIER IEN : IEN AMI ENS 3 1370 MA. G. RES MGR 1391 PSY. RESEAU PSYR 1438 REG. ADAP RGA	*0800881Y*	EP 5 RUE ALBERT CAMUS	OPTION G G0149 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00					
AMI ENS	E. M. PU PIGEONNIER IEN : IEN AMI ENS 3 541 DIR. EC. MAT 0121 1220 ENS. CL. MA ECMA	*0800850P*	EP RUE ALBERT CAMUS	5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00 4.00					
AMI ENS	E. E. PU REAUMUR IEN : IEN AMI ENS 5 352 DIR. EC. ELE 0119 743 CLIS. 1. MEN CHME 1116 ENS. CL. ELE ECEL	*0801741H*	RUE REAUMUR	7 CLASSES P0007 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 4.00		1.00	ANGLAIS		
AMI ENS	E. M. PU REAUMUR IEN : IEN AMI ENS 5 507 DIR. EC. MAT 0121 640 TIT. R. ZIL 2584 1286 ENS. CL. MA ECMA	*0801733Z*	RUE REAUMUR	3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 2.00	1.00 1.00 2.00					
AMI ENS	E. E. PU RENANCOURT IEN : IEN AMI ENS 4 298 DIR. EC. ELE 0119 3555 DECH DIR DCOM 1166 ENS. CL. ELE ECEL	*0802050U*	EP 120 RUE EMI LE FRANCFORT	5 CLASSES P0005 SANS SPEC. 050 % SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 4.00		1.00		TPD	
AMI ENS	CLG SAGEBIEN IEN : 1426 REFERENT REF 1465 U. P. I UPI 1487 U. P. I UPI	*0801437C*	RUE SAGEBIEN	SANS SPEC. G0000 OPTION C G0143 OPTION D G0145	1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00					
AMI ENS	E. E. PU SAGEBIEN IEN : IEN AMI ENS 4 350 DIR. EC. ELE 0119 1088 ENS. CL. ELE ECEL	*0801644C*	85 RUE SAGEBIEN	7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000	1.00 6.00	1.00 4.00		2.00	dont 1 ANGLAIS		
AMI ENS	E. E. PU SAINT GERMAIN IEN : IEN AMI ENS 4 213 DIR. EC. ELE 0119 1143 ENS. CL. ELE ECEL	*0801894Z*	19 PLACE VOGEL	3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 1.00		1.00	ANGLAIS		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 26				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
AMI ENS	E. M. PU SAINT-GERMAIN IEN : IEN AMI ENS 4 460 DIR. EC. MAT 0121 1215 ENS. CL. MA ECMA	*0800845J*	RUE HENRI DUNANT	2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00					
AMI ENS	E. E. A. SAINT-LEU IEN : IEN AMI ENS 4 556 DIR. APP. EL 0128 821 ENS. APP. EL EAPL 949 ENS. CL. ELE ECEL	*0800873P*	35 RUE DE LA DODANE	4 CLASSES P0004 APPLI CAT G0191 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00 1.00	1.00		2.00 1.00	ANGLAIS		
AMI ENS	E. M. PU SAINT-LEU IEN : IEN AMI ENS 4 462 DIR. EC. MAT 0121 1224 ENS. CL. MA ECMA	*0800854U*	17 RUE MOTTE	2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 1.00				1.00	
AMI ENS	E. M. PU SAINT-MAURICE IEN : IEN AMI ENS 4 485 DIR. EC. MAT 0121 1222 ENS. CL. MA ECMA	*0800852S*	EP 2 RUE CAGNARD	3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00					
AMI ENS	E. E. PU SAINT-MAURICE IEN : IEN AMI ENS 4 257 DIR. EC. ELE 0119 723 CLIS. 1. MEN CHME 3525 DECH DIR DCOM 954 ENS. CL. ELE ECEL	*0800883A*	EP 2 RUE SAINT MAURICE	5 CLASSES P0005 OPTION D G0145 SANS SPEC. 050 % SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00 3.00	1.00 1.00		1.00		TPD	
AMI ENS	E. E. PU SAINT-MAURICE IEN : IEN AMI ENS 4 309 DIR. EC. ELE 0119 592 TIT. R. ZIL 2584 955 ENS. CL. ELE ECEL 1392 PSY. RESEAU PSYR 1439 REG. ADAP RGA	*0800884B*	EP 10 RUE CAGNARD	6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	1.00 1.00 4.00 1.00 1.00	1.00 1.00 4.00 1.00 1.00			1.00		
AMI ENS	E. E. PU SAINT-PIERRE IEN : IEN AMI ENS 3 406 DIR. EC. ELE 0119 795 DECH DIR DCOM 956 ENS. CL. ELE ECEL	*0800886D*	ECL 100 CHAUSSEE SAINT PIERRE	11 CLASSES P0011 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 10.00	1.00		1.00 4.00	dont 2 ANGLAIS		
AMI ENS	E. M. PU SAINT-PIERRE IEN : IEN AMI ENS 3 542 DIR. EC. MAT 0121 1221 ENS. CL. MA ECMA	*0800851R*	ECL 100 BIS CHAUSSEE ST PIERRE	5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00			1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	27	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
AMI ENS	E. M. PU SAIN T-ROCH I EN : I EN AMI ENS 4 488 DIR. EC. MAT 0121 1231 ENS. CL. MA ECMA	*0800862C*	48 BOULEVARD GARI BALDI	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00
AMI ENS	E. E. PU SAIN T-ROCH A I EN : I EN AMI ENS 4 343 DIR. EC. ELE 0119 691 ANI M. INF AI NF 1023 ENS. CL. ELE ECEL 1339 I NI. ET. ELE IEEL	*0801166H*	RRS 1 RUE DE LA DEMI LUNE	7 CLASSES TEC RES ED SANS SPEC. PRIMO ARRI	P0007 G0164 G0000 G0163	1.00 1.00 5.00 1.00	1.00 1.00 3.00 1.00	2.00 dont 1 ANGLAIS
AMI ENS	E. E. PU SAIN T-ROCH B I EN : I EN AMI ENS 4 218 DIR. EC. ELE 0119 875 ENS. CL. ELE ECEL	*0800329Y*	RRS 2 RUE DE LA DEMI LUNE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
AMI ENS	E. M. PU VICTORI NE AUTIER I EN : I EN AMI ENS 5 504 DIR. EC. MAT 0121 1277 ENS. CL. MA ECMA	*0801601F*	EP RUE VICTORI NE AUTIER	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
AMI ENS	E. E. PU VOLTAIRE I EN : I EN AMI ENS 3 400 DIR. EC. ELE 0119 611 TI T. R. ZIL 2584 696 ANI M. SOU ASOU 733 CLIS. 1. MEN CHME 799 DECH DI R DCOM 1034 ENS. CL. ELE ECEL 1375 MA. G. RES MGR 1403 PSY. RESEAU PSYR 1449 REG. ADAP RGA	*0801347E*	EP 125 RUE VOLTAIRE	10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON D SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON G SANS SPEC. OPTI ON E	P0010 G0000 G0000 G0145 G0000 G0000 G0000 G0149 G0000 G0135	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 6.00 2.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 1.00 5.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 ANGLAIS 1.00
AMI ENS	E. M. PU VOLTAIRE I EN : I EN AMI ENS 3 527 DIR. EC. MAT 0121 1248 ENS. CL. MA ECMA	*0801349G*	EP 125 RUE VOLTAIRE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	1.00
ANDAI NVILLE	E. M. PU I EN : I EN VIMEU 426 DIR. EC. MAT 0121	*0800260Y*	4 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
ANDECHY	I. M. E. INSTI TUT MEDI CO EDUCATI I EN : I EN AMI ENS ASH 1322 ENS. CL. SPE ECSP	*0801637V*	3 RUE DES ECOLES	OPTION D	G0145	2.00	2.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	28	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ARREST	E. E. PU I EN : I EN VIMEU 202 DIR. EC. ELE 0119 1056 ENS. CL. ELE ECEL	*0801475U*	1 PLACE AUGUSTIN DELAHAYE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 3.00	1.00 2.00	1.00
ARRY	E. M. PU I EN : I EN PONTHEU-MARQUENTERRE 436 DIR. EC. MAT 0121	*0800632C*	26 RUE J. HARENT	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
ARVILLERS	E. E. PU I EN : I EN MONTDI DI ER 238 DIR. EC. ELE 0119 1068 ENS. CL. ELE ECEL	*0801531E*	RUE DE LA CHAPELLE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
ASSEVILLERS	E. E. PU I EN : I EN MONTDI DI ER 30 DIR. EC. ELE 0119	*0800428F*	1 RUE D HERBECOURT	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
ATHIES	E. E. PU I EN : I EN PERONNE 1040 ENS. CL. ELE ECEL	*0801419H*	12 RUE DU DESSOUS	SANS SPEC.	G0000	2.00	1.00	1.00
AUBIGNY	E. E. PU I EN : I EN AMI ENS 1 96 DIR. EC. ELE 0119 845 ENS. CL. ELE ECEL	*0800163T*	18 RUE DU 24EME RTS	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00
AULT	E. E. PU J COZETTE/M BERQUER I EN : I EN VIMEU 181 DIR. EC. ELE 0119 936 ENS. CL. ELE ECEL 1389 PSY. RESEAU PSYR	*0800730J*	1 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	3 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0003 G0000 G0000	1.00 2.00 1.00	1.00 1.00 1.00	1.00 ANGLAIS
AULT	E. M. PU LES LUTINS I EN : I EN VIMEU 473 DIR. EC. MAT 0121 1280 ENS. CL. MA ECMA	*0801640Y*	RUE DE DALHAUSEN	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
AUMATRE	E. E. PU I EN : I EN VIMEU 16 DIR. EC. ELE 0119	*0800261Z*	2 PLACE DE LA MAIRIE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 29		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
AUTHIE	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 185 DIR. EC. ELE 0119 959 ENS. CL. ELE ECEL	*0800891J*	2 RUE DU MARAIS 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
AUTHIEULE	E. E. PU DES PINSONS IEN : IEN DOULLENS 138 DIR. EC. ELE 0119 967 ENS. CL. ELE ECEL	*0800937J*	RUE DU CHATEAU 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
AVELUY	E. E. PU FRANCIS DUFLOT IEN : IEN DOULLENS 91 DIR. EC. ELE 0119 831 ENS. CL. ELE ECEL	*0800091P*	5 BIS RUE DE L EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
BACOUEL SUR SELLE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 75 ENS. CL. ELE ECEL	*0801084U*	1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE SANS SPEC. G0000	1.00		1.00	
BARLEUX	E. M. PU IEN : IEN PERONNE 432 DIR. EC. MAT 0121	*0800525L*	1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
BAYONVILLERS	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 315 DIR. EC. ELE 0119 995 ENS. CL. ELE ECEL	*0801036S*	12 RUE DE LA PLACE 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
BEAUCAMPS LE VI EUX	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 395 DIR. EC. ELE 0119 574 TIT. R. ZIL 2584 861 ENS. CL. ELE ECEL 1386 PSY. RESEAU PSYR	*0800214Y*	ECL RUE JAMES VACANDARD 10 CLASSES P0010 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 9.00 1.00	1.00 1.00 8.00 1.00	1.00	ANGLAIS
BEAUCHAMPS	E. E. PU LES HORTENSIA S IEN : IEN VIMEU 292 DIR. EC. ELE 0119 1146 ENS. CL. ELE ECEL	*0801897C*	4 RUE MANTE 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00 4.00		
BEAQUESNE	E. E. PU LES CHARMILLES IEN : IEN DOULLENS 330 DIR. EC. ELE 0119 1137 ENS. CL. ELE ECEL	*0801879H*	RUE CAGNON 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000	1.00 5.00	1.00 5.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 30		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
BEAVAL	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 323 DIR. EC. ELE 0119 631 TIT. R. ZIL 2584 1079 ENS. CL. ELE ECEL	*0801604J*	EP 6 RUE DE CREQUI 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 6.00	1.00 4.00	1.00 1.00	ANGLAIS 1.00
BEAVAL	E. M. PU CENTRE IEN : IEN DOULLENS 464 DIR. EC. MAT 0121 1228 ENS. CL. MA ECMA	*0800859Z*	EP RUE DES ECOLES 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
BEAVAL	E. M. PU GARE IEN : IEN DOULLENS 463 DIR. EC. MAT 0121 1227 ENS. CL. MA ECMA	*0800858Y*	EP 22 BIS RUE A DEVILLERS 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
BECORDEL BECOURT	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 1 DIR. EC. ELE 0119	*0800094T*	GRANDE RUE 1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
BELLANCOURT	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 191 DIR. EC. ELE 0119 987 ENS. CL. ELE ECEL	*0801014T*	2 BIS RUE DE MONFLIERES 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
BELLOY EN SANTERRE	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 31 DIR. EC. ELE 0119	*0800429G*	16 RUE DE CATALOGNE 1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
BELLOY SUR SOMME	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 106 DIR. EC. ELE 0119 869 ENS. CL. ELE ECEL	*0800286B*	1 RUE DE L EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
BERMESNIL	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 17 DIR. EC. ELE 0119	*0800262A*	12 RUE DES ECOLES 1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
BERNAVILLE	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 338 DIR. EC. ELE 0119 666 TIT. R. BRIG 2585 917 ENS. CL. ELE ECEL 1297 ENS. CL. SPE ECSP	*0800568H*	8 RUE RENE DELCOURT 7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	1.00 1.00 5.00 1.00	1.00 4.00	1.00 1.00	



LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 31		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES		
BERNAY EN PONTHEU E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 47 DIR. EC. ELE 0119	*0800633D* RUE DE LA BUCAILLE 1 CLASSE P0001	1.00		1.00		
BERNES E. E. PU IEN : IEN PERONNE 223 DIR. EC. ELE 0119 895 ENS. CL. ELE ECEL	*0800407H* 17 RUE DE FLECHIN 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00	1.00	
BERTANGLES E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 187 DIR. EC. ELE 0119 971 ENS. CL. ELE ECEL	*0800957F* RUE DE SAINT SAUVEUR 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
BERTEAUCOURT LES DAMES E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 311 DIR. EC. ELE 0119 961 ENS. CL. ELE ECEL	*0800916L* EP 43 RUE EUGENE LETOCART 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		1.00
BERTEAUCOURT LES THENNES E. E. PU ROLAND BAYARD IEN : IEN MONTDI DIER 108 DIR. EC. ELE 0119 879 ENS. CL. ELE ECEL	*0800345R* 27 RUE JULES FERRY 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
BETHENCOURT SUR MER E. E. PU PETITS JARDINIERS DES 4 IEN : IEN VIMEU 248 DIR. EC. ELE 0119 1149 ENS. CL. ELE ECEL	*0801903J* GRANDE RUE 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
BETTENCOURT ST OUEEN E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 172 DIR. EC. ELE 0119 870 ENS. CL. ELE ECEL	*0800287C* RUE PRINCIPALE 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
BEUVRAIGNES E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 279 DIR. EC. ELE 0119 1095 ENS. CL. ELE ECEL	*0801658T* 2 RUE DES ECOLES 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		1.00
BIACHES E. E. PU IEN : IEN PERONNE 25 DIR. EC. ELE 0119	*0800377A* RUE LUCIEN BOUBERT 1 CLASSE P0001	1.00		1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 32		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES		
BIENCOURT E. E. PU IEN : IEN VIMEU 53 DIR. EC. ELE 0119	*0800698Z* 1 RUE DE L ECOLE 1 CLASSE P0001	1.00		1.00		
BLANGY TRONVILLE E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 217 DIR. EC. ELE 0119 874 ENS. CL. ELE ECEL	*0800322R* 3 PLACE GASTON DELAPIERRE 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
BOISMONT E. E. PU IEN : IEN VIMEU 48 DIR. EC. ELE 0119	*0800661J* 14 RUE LOUIS DE RAINVILLERS 1 CLASSE P0001	1.00		1.00		
BONNAY E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 9 DIR. EC. ELE 0119	*0800165V* 14 GRANDE RUE GRANDE RUE 1 CLASSE P0001	1.00		1.00		
BOUCHAVESNES BERGEN E. E. PU IEN : IEN PERONNE 221 DIR. EC. ELE 0119 888 ENS. CL. ELE ECEL	*0800378B* 19 RUE DU 67EME R. I. 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
BOUCHOIR E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 147 DIR. EC. ELE 0119 996 ENS. CL. ELE ECEL	*0801037T* RUE DU MARTELOIR 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		1.00
BOUFFLERS E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 38 DIR. EC. ELE 0119	*0800581X* 28 GRANDE RUE 1 CLASSE P0001	1.00		1.00		
BOUGAINVILLE E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 102 DIR. EC. ELE 0119 863 ENS. CL. ELE ECEL	*0800239A* RUE DU GENERAL LECLERC 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		1.00 ANGLAIS
BOUILLANCOURT EN SERY E. E. PU IEN : IEN VIMEU 179 DIR. EC. ELE 0119 583 TIT. R. ZIL 2584 928 ENS. CL. ELE ECEL	*0800699A* GRANDE RUE 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	33	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
BOUQUEMAISON	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 440	*0800942P*	1 RUE DE LA GARE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BOURSEVILLE	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 211 1115	*0801731X*	49 ALLEE GASTON LEROY	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
BOUTTENCOURT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 206 1097	*0801661W*	7 AVENUE DU PDT ROOSEVELT	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
BOUTTENCOURT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 54	*0800704F*	1 RUE DE MONTHIERES	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BOUVAINCOURT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 197 1036	*0801359T*	114 RUE DE LA REPUBLIQUE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
BOUZINCOURT	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 325 1096	*0801660V*	39 BIS PLACE DE LA MAIRIE	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 5.00	1.00 4.00	1.00 ANGLAIS
BOVELLES	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 12	*0800240B*	RUE LOUIS LECLERC	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BOVES	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 1 543 1232	*0800863D*	RUE EUGENE DESPRES	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 3.00	1.00
BOVES	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 374 1090	*0801646E*	RUE EUGENE DESPRES	8 CLASSES SANS SPEC.	P0008 G0000	1.00 7.00	1.00 6.00	1.00 ANGLAIS

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	34	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
BRACHES	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDIER 89	*0801835K*	7 BIS RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BRAILLY CORNEHOTTE	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 39	*0800582Y*	24 RUE DU GENERAL DE GAULLE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BRAY SUR SOMME	E. M. PU IEN : IEN DOULLENS 511 1292	*0801923F*	AVENUE DE LA GARE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 3.00	1.00 2.00	1.00
BRAY SUR SOMME	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 335 663 841	*0800145Y*	AVENUE DE LA GARE	7 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0007 G0000 G0000	1.00 1.00 6.00	1.00 5.00	1.00 ANGLAIS
BRIE	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 26	*0800380D*	PLACE DE LA MAIRIE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BRIQUEMESNIL	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 13	*0800241C*	2 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BROUCHY	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 90	*0801890V*	90 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BRUTELLES	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 49	*0800663L*	29 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
BUIGNY ST MACLOU	E. M. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 452 1189	*0800609C*	8 RUE DU HAUT	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
BUIRE COURCELLES	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 889	*0800381E*	12 RUE DE PERONNE	SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 35				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
BUIRE SUR L' ANCRE	E. M. PU	*0800097W*	41 GRANDE RUE								
	IEN : IEN DOULLENS 420 DIR. EC. MAT 0121		1 CLASSE P0001	1.00	1.00						
BUSSY LES DAOURS	I. M. E. I	*0801593X*	RUE BUISSONNETS								
	IEN : IEN AMIENS ASH 1320 ENS. CL. SPE ECSP		OPTION D G0145	1.00	1.00						
CACHY	E. E. PU	*0800332B*	1 PLACE DES MARRONNIERS								
	IEN : IEN AMIENS 1 21 DIR. EC. ELE 0119		1 CLASSE P0001	1.00	1.00						
CAGNY	E. E. PU	*0801635T*	ECL RUE LOUIS BALEDENT								
	IEN : IEN AMIENS 5 241 DIR. EC. ELE 0119 1086 ENS. CL. ELE ECEL		4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 3.00						
CAHON GOUY	E. E. PU	*0800749E*	25 RUE DE LA VALLEE								
	IEN : IEN ABBEVILLE 58 DIR. EC. ELE 0119		1 CLASSE P0001	1.00	1.00						
CAIX	E. E. PU	*0801464G*	RUE PLACE DU 8 MAI								
	IEN : IEN MONTDI DIER 199 DIR. EC. ELE 0119 1050 ENS. CL. ELE ECEL		3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00						
CAMBRON	E. E. PU	*0801665A*	5 RUE DE L EGLISE								
	IEN : IEN ABBEVILLE 242 DIR. EC. ELE 0119 1099 ENS. CL. ELE ECEL		4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 3.00						
CAMON	E. E. PU EDMOND MARQUIS	*0801663Y*	RUE DU CHEVALIER LABARRE								
	IEN : IEN AMIENS 1 280 DIR. EC. ELE 0119 1098 ENS. CL. ELE ECEL		5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00 3.00	1.00	ANGLAIS				
CAMON	E. M. PU JEAN JAURES	*0801245U*	RUE DES PETITS PAS								
	IEN : IEN AMIENS 1 492 DIR. EC. MAT 0121 1242 ENS. CL. MA ECMA		3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00						
CAMON	E. E. PU PAUL LANGEVIN	*0801827B*	RUE DES DEPORTES								
	IEN : IEN AMIENS 1 284 DIR. EC. ELE 0119		5 CLASSES P0005	1.00	1.00						

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 36				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
CAMON	E. E. PU PAUL LANGEVIN	*0801827B*	RUE DES DEPORTES								
	IEN : IEN AMIENS 1 1120 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC. G0000	4.00	2.00	2.00	dont 1 ANGLAIS				
CAMON	E. M. PU PAUL LANGEVIN	*0801460C*	RUE DE LA TOURELLE								
	IEN : IEN AMIENS 1 499 DIR. EC. MAT 0121 1257 ENS. CL. MA ECMA		3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00						
CANAPLES	E. E. PU	*0800919P*	41 RUE NEUVE								
	IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 231 DIR. EC. ELE 0119 962 ENS. CL. ELE ECEL		4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00 3.00			1.00			
CANCHY	E. E. PU	*0801551B*	27 RUE DU GENERAL LECLERC								
	IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 164 DIR. EC. ELE 0119 1070 ENS. CL. ELE ECEL		2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00						
CANDAS	E. E. PU JEAN DE LA FONTAINE	*0801360U*	RUE DE LA GARE								
	IEN : IEN DOULLENS 347 DIR. EC. ELE 0119 1037 ENS. CL. ELE ECEL		7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000	1.00 6.00	1.00 5.00	1.00					
CAOURS	E. E. PU	*0801015U*	60 RUE DES PRES								
	IEN : IEN ABBEVILLE 145 DIR. EC. ELE 0119 988 ENS. CL. ELE ECEL		2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00						
CAPPY	E. E. PU	*0800147A*	4 RUE DU 8 MAI 1945								
	IEN : IEN DOULLENS 93 DIR. EC. ELE 0119 842 ENS. CL. ELE ECEL		2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00						
CARREPUIS	E. E. PU	*0801152T*	48 GRANDE RUE								
	IEN : IEN MONTDI DIER 81 DIR. EC. ELE 0119		1 CLASSE P0001	1.00	1.00						
CARTIGNY	E. E. PU	*0802071S*	11 RUE GRANDE								
	IEN : IEN PERONNE 302 DIR. EC. ELE 0119 1177 ENS. CL. ELE ECEL		5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00			D. U. EL CARTIGNY BUIRE COURCELLES			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 37				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
CAYEUX SUR MER	E. E. PU	*0800664M*	1 RUE DU MARECHAL FOCH								
	IEN : IEN VIMEU										
	228	DI R. EC. ELE	0119	4 CLASSES	P0004	1.00	1.00				
	582	TI T. R. ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	924	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00				
CERISY	E. E. PU	*0800148B*	RUE DE LA REPUBLIQUE								
	IEN : IEN DOULLENS										
	94	DI R. EC. ELE	0119	2 CLASSES	P0002	1.00	1.00				
	843	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
CHAMPIEN	E. M. PU	*0801153U*									
	IEN : IEN MONTDI DIER										
	445	DI R. EC. MAT	0121	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00				
CHAULNES	E. M. PU AU PAYS DES ENFANTS SAG	*0801826A*	19 RUE POULIN								
	IEN : IEN MONTDI DIER										
	537	DI R. EC. MAT	0121	4 CLASSES	P0004	1.00	1.00				
	1289	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00				
CHAULNES	E. E. PU ROBERT DOISNEAU	*0800431J*	29 RUE POULIN								
	IEN : IEN MONTDI DIER										
	382	DI R. EC. ELE	0119	9 CLASSES	P0009	1.00	1.00				
	578	TI T. R. ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	898	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	8.00	6.00	2.00	ANGLAIS		
	1436	REG. ADAP	RGA	OPTION E	G0135	1.00	1.00				
CHAUSSOY EPAGNY	E. E. PU	*0800374X*	9 RUE DU CHATEAU								
	IEN : IEN AMIENS 5										
	174	DI R. EC. ELE	0119	3 CLASSES	P0003	1.00	1.00				
	887	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00				
CHEPY	E. E. PU CAMILLE CLAUDEL	*0801869X*	8 RUE DU MOULIN D ACHEUX								
	IEN : IEN VIMEU										
	288	DI R. EC. ELE	0119	5 CLASSES	P0005	1.00	1.00				
	647	TI T. R. ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	1133	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	4.00	4.00				
CLERY SUR SOMME	E. E. PU	*0800386K*	RUE FENAILLE								
	IEN : IEN PERONNE										
	222	DI R. EC. ELE	0119	4 CLASSES	P0004	1.00	1.00				
	890	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00				

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 38				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
COMBLES	E. E. PU SAINT EXUPERY	*0800452G*	PLACE DE LA MAIRIE								
	IEN : IEN PERONNE										
	397	DI R. EC. ELE	0119	10 CLASSES	P0010	1.00	1.00				
	665	TI T. R. BRIG	2585	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	718	CLIS. 1. MEN	CHME	OPTION D	G0145	1.00		1.00			
	3572	DECH DIR	DCOM	SANS SPEC.	050 %	1.00	1.00				
	901	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	8.00	7.00	1.00			TPD
CONDE FOLIE	E. E. PU	*0801552C*	7 RUE DU 11 NOVEMBRE								
	IEN : IEN ABBEVILLE										
	204	DI R. EC. ELE	0119	3 CLASSES	P0003	1.00	1.00				
	1071	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	3.00	2.00			1.00	
CONTAY	E. E. PU	*0800960J*	5 PLACE DU MARCHE								
	IEN : IEN DOULLENS										
	141	DI R. EC. ELE	0119	2 CLASSES	P0002	1.00	1.00				
	972	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
CONTOIRE HAMEL	E. M. PU	*0800348U*	20 RUE BARA								
	IEN : IEN MONTDI DIER										
	428	DI R. EC. MAT	0121	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00				
CONTY	E. E. PU GERMAIN ALIX	*0801088Y*	4 RUE DES ECOLES								
	IEN : IEN AMIENS 5										
	418	DI R. EC. ELE	0119	16 CLASSES	P0016	1.00	1.00				
	602	TI T. R. ZIL	2584	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	727	CLIS. 1. MEN	CHME	OPTION D	G0145	1.00	1.00				
	798	DECH DIR	DCOM	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	1007	ENS. CL. ELE	ECEL	SANS SPEC.	G0000	12.00	11.00	1.00	ANGLAIS		
	1181	ENS. CL. ELE	ECEL	ALLEMAND	G0421	1.00	1.00				
	1397	PSY. RESEAU	PSYR	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
	1443	REG. ADAP	RGA	OPTION E	G0135	1.00	1.00				
CONTY	CLG JULES FERRY	*0800025T*	AVENUE CLAUDE JEUNE MAITRE								
	IEN : IEN										
	1420	REFERENT	REF	SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00			
	1471	U. P. I	UPI	OPTION D	G0145	1.00	1.00				
CORBIE	E. M. PU AU BORD DE L ANCRE	*0800836Z*	3 RUE EP HIR MARCILLE								
	IEN : IEN AMIENS 1										
	459	DI R. EC. MAT	0121	2 CLASSES	P0002	1.00	1.00				
	1207	ENS. CL. MA	ECMA	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00				
CORBIE	SEGPA COLLEGE EUGENE LEFEBVRE	*0801617Y*	BOULEVARD CAMILLE ROLAND								
	IEN : IEN AMIENS ASH										
	1359	INST SEGPA	ISES	OPTION F	G0137	2.00	1.00	1.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 39		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
CORBI E	E. E. PU DU CENTRE I EN : I EN AMI ENS 1 364 DIR. EC. ELE 0119 570 TIT. R. ZIL 2584 712 CLIS. 1. MEN CHME 846 ENS. CL. ELE ECEL	*0800169Z*	2 RUE SADI CARNOT	8 CLASSES SANS SPEC. OPTI ON D SANS SPEC.	P0008 G0000 G0145 G0000	1.00 1.00 1.00 6.00	1.00 1.00 1.00 6.00	
CORBI E	E. M. PU FRANCOISE DOLTO I EN : I EN AMI ENS 1 506 DIR. EC. MAT 0121 1281 ENS. CL. MA ECMA	*0801641Z*	3 RUE DES COMBATTANTS D' AFN	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
CORBI E	E. E. PU LA NEUVILLE I EN : I EN AMI ENS 1 169 DIR. EC. ELE 0119 847 ENS. CL. ELE ECEL	*0800171B*	59 RUE DE LA REPUBLIQUE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
CORBI E	E. M. PU LES PIERRES BLANCHES I EN : I EN AMI ENS 1 515 DIR. EC. MAT 0121 1208 ENS. CL. MA ECMA	*0800837A*	1 RUE DE LAHOUSOYE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
CORBI E	E. E. PU MICHEL PETRUCCIANI I EN : I EN AMI ENS 1 271 DIR. EC. ELE 0119 628 TIT. R. ZIL 2584 1076 ENS. CL. ELE ECEL 1301 ENS. CL. SPE ECSP 1378 MA. G. RES MGR 1404 PSY. RESEAU PSYR	*0801577E*	8 RUE GUSTAVE POINGT	5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON E SANS SPEC.	P0005 G0000 G0000 G0135 G0149 G0000	1.00 1.00 3.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 3.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00
COTTENCHY	E. M. PU I EN : I EN AMI ENS 5 427 DIR. EC. MAT 0121	*0800333C*	8 RUE LOUIS TRIBOUT	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
COULLEMELLE	E. E. PU I EN : I EN AMI ENS 5 154 DIR. EC. ELE 0119 1016 ENS. CL. ELE ECEL	*0801132W*	PLACE DU 8 MAI 1945	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
CRECY EN PONTHEU	E. E. PU I EN : I EN PONTHEU-MARQUENTERRE 391 DIR. EC. ELE 0119 652 TIT. R. ZIL 2584 699 ANI M. SOU ASOU 752 CLIS. 1. MEN CHME	*0801975M*	RUE CH DE GAULLE	9 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON D	P0009 G0000 G0000 G0145	1.00 2.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 1.00	1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 40		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
CRECY EN PONTHEU	E. E. PU I EN : I EN PONTHEU-MARQUENTERRE 1154 ENS. CL. ELE ECEL	*0801975M*	RUE CH DE GAULLE	SANS SPEC.	G0000	7.00	7.00	
CRECY EN PONTHEU	CLG JULES ROY I EN : 1472 U. P. I UPI	*0800027V*	16 RUE DU GENERAL DE GAULLE	OPTI ON D	G0145	1.00	1.00	
CROIX MOLI GNEAUX	E. E. PU I EN : I EN PERONNE 33 DIR. EC. ELE 0119	*0800472D*	18 PLACE DE LA MAIRIE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
CROI XRAULT	E. E. PU I EN : I EN AMI ENS 2 262 DIR. EC. ELE 0119 1011 ENS. CL. ELE ECEL	*0801113A*	8 RUE DE L EGLISE	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00	
DAOURS	E. E. PU I EN : I EN AMI ENS 1 170 DIR. EC. ELE 0119 848 ENS. CL. ELE ECEL	*0800173D*	25 RUE DE PONT NOYELLES	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
DARGNIES	E. E. PU PAUL LENNE I EN : I EN VIMEU 306 DIR. EC. ELE 0119 668 TIT. R. BRIG 2585 929 ENS. CL. ELE ECEL	*0800711N*	PLACE DE LA MAIRIE	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 5.00	1.00
DAVENESCOURT	E. E. PU I EN : I EN MONTDI DI ER 260 DIR. EC. ELE 0119 999 ENS. CL. ELE ECEL	*0801065Y*	14 GRANDE RUE	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00	
DEMUI N	E. E. PU I EN : I EN MONTDI DI ER 109 DIR. EC. ELE 0119 880 ENS. CL. ELE ECEL	*0800349V*	1 RUE DES ECOLES	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
DERNANCOURT	E. E. PU I EN : I EN DOULLENS 92 DIR. EC. ELE 0119 832 ENS. CL. ELE ECEL	*0800100Z*	5 RUE GEORGES CLEMENCEAU	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	



LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	43	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
DREUIL	LES AMIENS E. E. PU JULES FERRY IEN : IEN AMIENS 4 305 DIR. EC. ELE 0119 859 ENS. CL. ELE ECEL	*0800206P*	1 RUE JULES FERRY	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 5.00	1.00 4.00	1.00 ANGLAIS
DRUCAT	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 192 DIR. EC. ELE 0119 989 ENS. CL. ELE ECEL	*0801016V*	PLACE DE LA MAIRIE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00
DURY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 253 DIR. EC. ELE 0119 876 ENS. CL. ELE ECEL	*0800335E*	4 RUE JULES FERRY	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00	
DURY	E. HOSP PHILIPPE PINEL IEN : IEN AMIENS ASH 1327 ENS. CL. SPE ECSP	*0802081C*	ROUTE D'AMIENS OPTION D G0145			2.00	1.00	1.00
EAUCOURT	SUR SOMME E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 190 DIR. EC. ELE 0119 986 ENS. CL. ELE ECEL	*0801008L*	46 RUE DE LA FONTAINE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
EMBREVILLE	E. E. PU RAYMONDE PRUVOT IEN : IEN VI MEU 180 DIR. EC. ELE 0119 930 ENS. CL. ELE ECEL	*0800713R*	PLACE PAULIN CARETTE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	2.00	1.00
ENNEMAIN	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 113 DIR. EC. ELE 0119 903 ENS. CL. ELE ECEL	*0800479L*	12 RUE DE L EGLISE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00		1.00 1.00
EPAGNE	EPAGNETTE E. M. PU IEN : IEN ABBEVILLE 441 DIR. EC. MAT 0121	*0801010N*	7 RUE DE L'ECOLE 1 CLASSE P0001			1.00	1.00	
EPEHY	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 320 DIR. EC. ELE 0119 618 TIT. R. ZIL 2584 1052 ENS. CL. ELE ECEL	*0801466J*	1 RUE DES ECOLES	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00	1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	44	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
EPENANCOURT	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 35 DIR. EC. ELE 0119	*0800502L*	GRANDE RUE 1 CLASSE P0001			1.00	1.00	
EPLESSIER	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 153 DIR. EC. ELE 0119 1012 ENS. CL. ELE ECEL	*0801114B*	2 RUE DE L'ECOLE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
EPPEVILLE	E. M. PU HENRI DES IEN : IEN PERONNE 500 DIR. EC. MAT 0121 1258 ENS. CL. MA ECMA	*0801461D*	RUE JEAN MERMOZ	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
EPPEVILLE	E. E. PU PHILIPPE CORENTIN IEN : IEN PERONNE 332 DIR. EC. ELE 0119 661 TIT. R. ZIL 2584 711 CLIS. 1. MEN CHME 1175 ENS. CL. ELE ECEL	*0802069P*	PLACE DE LA MAIRIE	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 1.00 1.00 4.00	1.00 1.00	1.00
EQUENNES	ERAMECOURT E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 159 DIR. EC. ELE 0119 1022 ENS. CL. ELE ECEL	*0801162D*	RUE NEUVE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
ERCHEU	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDIER 264 DIR. EC. ELE 0119 673 TIT. R. BRIG 2585 1021 ENS. CL. ELE ECEL	*0801159A*	2 RUE DU FOUR BANAL	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000 G0000	1.00 1.00 4.00	1.00 3.00	1.00 ANGLAIS
ERCHEU	I. M. E. INSTITUT MEDICO-EDUCATI IEN : IEN AMIENS ASH 1319 ENS. CL. SPE ECSP	*0801590U*	13 RUE SOEUR SAINT VINCENT OPTION D G0145			1.00	1.00	
ERONDELLE	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 132 DIR. EC. ELE 0119 943 ENS. CL. ELE ECEL	*0800777K*	RUE VERTE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
ESMERY	HALLON E. E. PU IEN : IEN PERONNE 205 DIR. EC. ELE 0119 1072 ENS. CL. ELE ECEL	*0801573A*	PLACE DE L EGLISE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	45	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ESTREES DENIECOURT E. M. PU IEN : IEN MONTDI DIER 429 DIR. EC. MAT 0121	*0800437R*	43 CHAUSSEE BRUNEHAUT	1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
ESTREES LES CRECY E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 83 DIR. EC. ELE 0119	*0801420J*	9 PLACE DE L EGLISE	1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
ESTREES MONS E. E. PU IEN : IEN PERONNE 112 DIR. EC. ELE 0119 893 ENS. CL. ELE ECEL	*0800399Z*	2 RUE DU BRASSEUR	2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00			
FERRIERES E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 19 DIR. EC. ELE 0119	*0800298P*	RUE ISAI E LEFEBVRE	1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
FEUQUIERES EN VIMEU E. E. PU IEN : IEN VIMEU 358 DIR. EC. ELE 0119 655 TIT. R. ZIL 2584 709 CLIS. 1. MEN CHME 1157 ENS. CL. ELE ECEL	*0802029W*	RUE DU GENERAL SARRAIL	7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00 6.00	1.00 1.00 1.00 5.00			1.00
FEUQUIERES EN VIMEU E. M. PU IEN : IEN VIMEU 496 DIR. EC. MAT 0121 1253 ENS. CL. MA ECMA	*0801430V*	RUE DU CHEVALIER DE LA BARRE	3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 2.00			1.00
FEUQUIERES EN VIMEU SEGPA COLLEGE GASTON VASSEUR IEN : IEN AMIENS ASH 1345 INST SEGPA ISES	*0801370E*	10 RUE DU GENERAL DE GAULLE	OPTION F G0137	4.00	3.00	1.00		
FEUQUIERES EN VIMEU CLG GASTON VASSEUR IEN : 1483 U. P. I UPI	*0801371F*	10 RUE DU GENERAL DE GAULLE	OPTION D G0145	1.00		1.00		
FEUQUIERES EN VIMEU IEN : IEN VIMEU 3505 ANI M. INF AINF 767 CP. ADJ. IEN CPC 783 CP. EPS CPEP	*0801202X*	14 RUE HENRI BARBUSSE	TEC RES ED 050 % SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00				1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	46	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
FIENVILLERS E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 226 DIR. EC. ELE 0119 918 ENS. CL. ELE ECEL	*0800572M*	19 RUE DU GENERAL LECLERC	4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 3.00			
FLAUCOURT E. E. PU IEN : IEN PERONNE 27 DIR. EC. ELE 0119	*0800393T*	67 GRANDE RUE	1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
FLERS SUR NOYE E. M. PU IEN : IEN AMIENS 5 443 DIR. EC. MAT 0121	*0801134Y*	RUE DU CIMETIERE	1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
FLESSELLES E. E. PU GEORGES BRASSENS IEN : IEN AMIENS 3 370 DIR. EC. ELE 0119 612 TIT. R. ZIL 2584 1035 ENS. CL. ELE ECEL	*0801353L*	RUE VERTE	8 CLASSES P0008 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 5.00 7.00	1.00 1.00 5.00			4.00 2.00 dont 1 ANGAIS
FLIXECOURT LP ALFRED MANESSIER IEN : 1431 REFERENT REF	*0801704T*	EP 33 RUE DE LA RESISTANCE	SANS SPEC. G0000	1.00		1.00		
FLIXECOURT E. E. PU H. MALOT IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 392 DIR. EC. ELE 0119 653 TIT. R. ZIL 2584 683 TIT. R. BRIG 2585 753 CLIS. 1. MEN CHME 1155 ENS. CL. ELE ECEL	*0802007X*	EP 6 PLACE VOGEL	9 CLASSES P0009 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00 1.00 8.00	1.00 1.00 1.00 1.00			1.00 1.00
FLIXECOURT E. M. PU JACQUES PREVERT IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 519 DIR. EC. MAT 0121 1216 ENS. CL. MA ECMA	*0800846K*	32 BIS RUE GAMBETTA	4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 3.00			
FLUY E. M. PU LE TILLEUL IEN : IEN AMIENS 2 424 DIR. EC. MAT 0121	*0800244F*	14 PLACE DE L EGLISE	1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
FONTAINE LE SEC E. E. PU IEN : IEN VIMEU 18 DIR. EC. ELE 0119	*0800263B*	13 RUE DU BAS	1 CLASSE P0001	1.00		1.00		



LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	47	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
FONTAINE SUR MAYE E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 41 DIR. EC. ELE 0119	*0800594L*	2 RUE BELLE OLIVE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FONTAINE SUR SOMME E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 133 DIR. EC. ELE 0119 944 ENS. CL. ELE ECEL	*0800778L*	RUE DE LA CARRIERE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000		1.00 1.00	1.00 1.00			
FORCEVILLE EN VIMEU E. M. PU IEN : IEN VIMEU 447 DIR. EC. MAT 0121	*0801431W*	17 GRANDE RUE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FOREST L ABBAYE E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 44 DIR. EC. ELE 0119	*0800612F*	28 RUE DE LA MAIRIE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FORT MAHON PLAGE E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 272 DIR. EC. ELE 0119 1080 ENS. CL. ELE ECEL	*0801607M*	EP PLACE ALBERTI LECAT 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000		1.00 4.00	1.00 4.00			
FOUILLOY E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 388 DIR. EC. ELE 0119 3568 DECH DIR DCOM 1126 ENS. CL. ELE ECEL	*0801843U*	5 RUE THIERS 9 CLASSES P0009 SANS SPEC. 025 % SANS SPEC. G0000		1.00 1.00 9.00	1.00 1.00 7.00	1.00 1.00	ANGLAIS	1.00 TPD
FOURDRI NOY E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 20 DIR. EC. ELE 0119	*0800301T*	1 RUE DE PRESLES 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FRANLEU E. E. PU IEN : IEN VIMEU 85 DIR. EC. ELE 0119	*0801493N*	11 RUE DES ECOLES 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FRANVILLERS E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 97 DIR. EC. ELE 0119 849 ENS. CL. ELE ECEL	*0800177H*	51 RUE DU BOURGVILLE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000		1.00 1.00	1.00 1.00			
FRESNEVILLE E. E. PU IEN : IEN VIMEU 105 DIR. EC. ELE 0119	*0800264C*	ECL 10 RUE DE L' EGLISE 2 CLASSES P0002						D. U. EL FRESNEVILLE ST MAULVIS 1.00 1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	48	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
FRESSENEVILLE E. E. PU JEAN JAURES IEN : IEN VIMEU 300 DIR. EC. ELE 0119 686 TIT. R. BRIG 2585 1168 ENS. CL. ELE ECEL	*0802052W*	25 RUE JEAN JAURES 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000		1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00		
FRESSENEVILLE E. M. PU JEAN MOULIN IEN : IEN VIMEU 486 DIR. EC. MAT 0121 1223 ENS. CL. MA ECMA	*0800853T*	15 RUE JEAN MOULIN 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000		1.00 2.00	1.00 2.00			
FRETTEMEULE E. M. PU IEN : IEN VIMEU 438 DIR. EC. MAT 0121	*0800715T*	HAMEAU DE MAIGNEVILLE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FRIAUCOURT E. E. PU IEN : IEN VIMEU 243 DIR. EC. ELE 0119 1101 ENS. CL. ELE ECEL	*0801672H*	RUE DES ECOLES 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000		1.00 3.00	1.00 3.00			
FRI COURT E. M. PU IEN : IEN DOULLENS 421 DIR. EC. MAT 0121	*0800101A*	RUE DE PITHI VIERS 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
FRIVILLE ESCARBOTTIN E. M. PU ARAGON IEN : IEN VIMEU 474 DIR. EC. MAT 0121 1285 ENS. CL. MA ECMA	*0801706V*	RUE HECTOR BERLIOZ 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000		1.00 1.00	1.00 1.00			
FRIVILLE ESCARBOTTIN E. M. PU CHARLES PERRAULT IEN : IEN VIMEU 470 DIR. EC. MAT 0121 1268 ENS. CL. MA ECMA	*0801548Y*	1 RUE DU 11 NOVEMBRE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000		1.00 1.00	1.00 1.00			
FRIVILLE ESCARBOTTIN E. E. PU GUI LLAUME APOLLINAIRE IEN : IEN VIMEU 322 DIR. EC. ELE 0119 623 TIT. R. ZIL 2584 736 CLIS-1. MEN CHME 1065 ENS. CL. ELE ECEL 1451 REG. ADAP RGA	*0801521U*	11 RUE DEBUSSY 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000 OPTI ON D G0145 SANS SPEC. G0000 OPTI ON E G0135		1.00 1.00 1.00 3.00 1.00	1.00 1.00 1.00 2.00 1.00	1.00	ANGLAIS	
FRIVILLE ESCARBOTTIN E. M. PU JACQUES PREVERT IEN : IEN VIMEU 466 DIR. EC. MAT 0121	*0801246V*	27 RUE DU MAL FOCH 2 CLASSES P0002		1.00		1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	49	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
FRIVILLE	ESCARBOTIN E. E. PU JACQUES PREVERT IEN : IEN VIMEU 1243	*0801246*	27 RUE DU MAL FOCH ENS. CL. MA ECMA SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
FRIVILLE	ESCARBOTIN CLG LA ROSE DES VENTS IEN : 1422	*0800033B*	2 RUE DU 8 MAI 1945 REFERENT REF SANS SPEC. G0000	1.00	1.00			
FRIVILLE	ESCARBOTIN E. E. PU MARCEL PAGNOL IEN : IEN VIMEU 244 1102	*0801673J*	1 PLACE GILSON DIR. EC. ELE 0119 ENS. CL. ELE ECEL 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00 3.00			1.00
FRIVILLE	ESCARBOTIN E. E. PU VICTORIEN GIROT IEN : IEN VIMEU 250 656 1158 1416	*0802030X*	56 RUE H. BARBUSSE DIR. EC. ELE 0119 TI. T. R. ZIL 2584 ENS. CL. ELE ECEL PSY. RESEAU PSYR 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 3.00 1.00	1.00 1.00 3.00 1.00			
GAMACHES	E. M. PU ACHILLE BAILLET IEN : IEN VIMEU 478 585 1198	*0800825M*	12 RUE DE LA TANNERIE DIR. EC. MAT 0121 TI. T. R. ZIL 2584 ENS. CL. MA ECMA 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 2.00	1.00 1.00 2.00			1.00
GAMACHES	SEGPA COLLEGE LOUIS JOUVET IEN : IEN AMIENS ASH 1360	*0801709Y*	RUE JACQUARD INST SEGPA ISES OPTION F G0137	2.00	2.00			
GAMACHES	CLG LOUIS JOUVET IEN : 1474	*0800034C*	19 RUE PASTEUR U. P. I UPI OPTION D G0145	1.00				1.00
GAMACHES	E. E. PU LUCIEN MARTEL IEN : IEN VIMEU 339 584 721 931 1369	*0800716U*	RUE ALFRED GUENARD DIR. EC. ELE 0119 TI. T. R. ZIL 2584 CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL MA. G. RES MGR 7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000 OPTION G G0149	1.00 1.00 1.00 5.00 1.00	1.00 1.00 1.00 5.00 1.00			1.00
GAUVILLE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 196	*0801116D*	2 ROUTE D HORNOY DIR. EC. ELE 0119 3 CLASSES P0003	1.00	1.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	50	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
GAUVILLE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 1013	*0801116D*	2 ROUTE D HORNOY ENS. CL. ELE ECEL SANS SPEC. G0000	2.00	2.00			
GENTELLES	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 107 877	*0800339J*	PLACE GAMBETTA DIR. EC. ELE 0119 ENS. CL. ELE ECEL 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00			
GEZAINCOURT	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 65	*0800947V*	12 RUE NEUVE DIR. EC. ELE 0119 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
GLISY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 878	*0800340K*	8 RUE NEUVE ENS. CL. ELE ECEL SANS SPEC. G0000					D. U. EL BLANGY TRONVILLE GLISY 2.00 2.00
GRAND LAVIERS	ITEP DE LA BAIE DE IEN : IEN AMIENS ASH 1310	*0800527N*	RUE DES JONGLEURS SOMME ENS. CL. SPE ECSP OPTION D G0145	4.00	1.00			3.00
GRANDCOURT	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 833	*0800102B*	RUE DE L EGLISE DIR. EC. ELE 0119 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
GRATTEPANCHE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 23	*0800341L*	35 RUE DE L EGLISE DIR. EC. ELE 0119 1 CLASSE P0001	1.00				1.00
GREBAULT	MESNIL E. E. PU IEN : IEN VIMEU 59	*0800755L*	3 RUE MACHU DIR. EC. ELE 0119 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
GRIVESNES	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 155 1017	*0801137B*	2 RUE DE L EGLISE DIR. EC. ELE 0119 ENS. CL. ELE ECEL 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00			
GROUCHES	LUCHUEL E. E. PU LA PASSERELLE IEN : IEN DOULLENS 139 969	*0800948W*	2 A RUE DU 8 MAI 1945 DIR. EC. ELE 0119 ENS. CL. ELE ECEL 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00				1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 51		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
GUERBIGNY	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 142 DIR. EC. ELE 0119 978 ENS. CL. ELE ECEL	*0800977C*	24 RUE DE WARSY	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
GUESCHART	E. E. PU IEN : IEN PONTHE EU-MARQUENTERRE 119 DIR. EC. ELE 0119 919 ENS. CL. ELE ECEL	*0800595M*	RUE DU BAS	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	1.00
GUIGNEMICOURT	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 2 425 DIR. EC. MAT 0121	*0800246H*	15 RUE DU VIEIL ORME	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
GUILLAUCOURT	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 997 ENS. CL. ELE ECEL	*0801045B*	5 GRANDE RUE	SANS SPEC.	G0000	D. U.	EL BAYONVILLERS	LAMOTTE WARFUSEE GUILLAUCOURT
GUIZANCOURT	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 76 DIR. EC. ELE 0119	*0801117E*	8 RUE CAILLOU	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
GUYENCOURT SUR NOYE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 73 DIR. EC. ELE 0119	*0801069C*	RUE THEOPHILE DEPREZ	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
HAILLES	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 148 DIR. EC. ELE 0119 1000 ENS. CL. ELE ECEL	*0801070D*	1 RUE DE LA CROIX	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
HALLENCOURT	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 326 DIR. EC. ELE 0119 677 TIT. R. BRIG 2585 1103 ENS. CL. ELE ECEL	*0801674K*	1 RUE DES ECOLES	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 5.00	1.00
HALLENCOURT	E. M. PU IEN : IEN ABBEVILLE 509 DIR. EC. MAT 0121 1288 ENS. CL. MA ECMA	*0801785F*	2 RUE DEFARCY	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 52		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
HALLOY LES PERNOIS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 137 DIR. EC. ELE 0119 964 ENS. CL. ELE ECEL	*0800925W*	1 RUE DU BOUT DE LA VILLE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	1.00
HAM	CEDE IEN : 1342	*0802104C*	ROUTE DE PITHON	OPTION F	G0137	1.00	1.00	
HAM	ITEP IEN : IEN AMIENS ASH 1323 ENS. CL. SPE ECSP	*0801653M*	2 BIS RUE DE SORIGNY	OPTION D	G0145	3.00	1.00	2.00
HAM	SEGPA COLLEGE VICTOR HUGO IEN : IEN AMIENS ASH 1349 INST SEGPA ISES	*0801444K*	EP RUE VICTOR HUGO	OPTION F	G0137	3.00	2.00	1.00
HAM	E. E. PU JEAN ZAY IEN : IEN PERONNE 393 DIR. EC. ELE 0119 662 TIT. R. ZIL 2584 1176 ENS. CL. ELE ECEL	*0802070R*	4 RUE DE SORIGNY	9 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0009 G0000 G0000	1.00 3.00 8.00	1.00 1.00 8.00	2.00
HAM	E. E. PU JULES VERNE IEN : IEN PERONNE 346 DIR. EC. ELE 0119 607 TIT. R. ZIL 2584 3518 ANI M. SOU ASOU 1030 ENS. CL. ELE ECEL 1401 PSY. RESEAU PSYR 1447 REG. ADAP RGA	*0801248X*	EP RUE EDOUARD BRANLY	7 CLASSES SANS SPEC. COORD EP SANS SPEC. SANS SPEC. OPTION E	P0007 G0000 050 % G0000 G0000 G0135	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00 2.00	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00 2.00	1.00 1.00
HAM	E. M. PU MARIE CURIE IEN : IEN PERONNE 493 DIR. EC. MAT 0121 606 TIT. R. ZIL 2584 3513 ANI M. SOU ASOU 1244 ENS. CL. MA ECMA	*0801247W*	EP 45 RUE EDOUARD BRANLY	3 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0003 G0000 050 % G0000	1.00 1.00 1.00 2.00	1.00 1.00 1.00 2.00	1.00 1.00
HAM	CLG VICTOR HUGO IEN : 1475 U. P. I UPI	*0800036E*	EP AVENUE VICTOR HUGO	OPTION D	G0145	1.00	1.00	

TPD

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 53				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
HAM	E. M. PU IEN : IEN PERONNE 475 1290	DI R. EC. MAT ENS. CL. MA ECMA	*0801830E* RUE VICTOR HUGO 2 CLASSES SANS SPEC. P0002 G0000					1.00 1.00	1.00 1.00		
HAMELET	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 1 423	DI R. EC. MAT 0121	*0800179K* 41 RUE FRANCOIS DEROUSSEN 1 CLASSE P0001					1.00	1.00		
HANGEST EN SANTERRE	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DI ER 281 638 1104	DI R. EC. ELE TIT. R. ZIL ENS. CL. ELE ECEL	*0801675L* 1 PLACE DU JEU DE PAUME 5 CLASSES SANS SPEC. P0005 G0000 SANS SPEC. G0000					1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 4.00		1.00
HANGEST SUR SOMME	E. E. PU IEN : IEN PONTHE EU-MARQUENTERRE 273 1082	DI R. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	*0801609P* ROUTE D ABBEVILLE 5 CLASSES SANS SPEC. P0005 G0000					1.00 4.00	1.00 4.00		
HARBONNIERES	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DI ER 390 747 1128	DI R. EC. ELE CLIS. 1. MEN CHME ENS. CL. ELE ECEL	*0801860M* PLACE DE LA MAIRIE 9 CLASSES OPTION D SANS SPEC. P0009 G0145 G0000					1.00 1.00 7.00	1.00 1.00 7.00		
HARGI COURT	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DI ER 69	DI R. EC. ELE 0119	*0800978D* 1 PLACE DE LA MAIRIE 1 CLASSE P0001					1.00	1.00		
HATTENCOURT	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DI ER 341 599 991	DI R. EC. ELE TIT. R. ZIL ENS. CL. ELE ECEL	*0801022B* 1 RUE DE FRESNOY 7 CLASSES SANS SPEC. P0007 G0000 SANS SPEC. G0000					1.00 1.00 6.00	1.00 1.00 5.00		1.00
HAUTVILLERS OUVILLE	E. E. PU IEN : IEN PONTHE EU-MARQUENTERRE 120 920	DI R. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	*0800615J* 200 RUE DE L EGLISE 2 CLASSES SANS SPEC. P0002 G0000					1.00 1.00	1.00 1.00		1.00
HAVERNAS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 64	DI R. EC. ELE 0119	*0800926X* 3 RUE DE LA BASSEE 1 CLASSE P0001					1.00	1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 54				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
HEBECOURT	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 5 442	DI R. EC. MAT 0121	*0801071E* 28 RUE DE PARIS 1 CLASSE P0001					1.00	1.00		
HEILLY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 99 851	DI R. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	*0800180L* 27 RUE SAINTE ANNE 2 CLASSES SANS SPEC. P0002 G0000					1.00 1.00	1.00 1.00		
HEM HARDINVAL	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 66	DI R. EC. ELE 0119	*0800949X* RUE DE L EGLISE 1 CLASSE P0001					1.00		1.00	
HERISSART	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 186 960	DI R. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	*0800901V* RUE DES ECOLES 3 CLASSES SANS SPEC. P0003 G0000					1.00 2.00	1.00 2.00		
HERVILLY	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 896	ENS. CL. ELE ECEL	*0800414R* 14 RUE DE BRETAGNE SANS SPEC. G0000					1.00	1.00		D. U. EL BERNES HERVILLY POEUILLY
HESCAMPS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 152	DI R. EC. ELE 0119	*0801106T* 5 RUE DES EVOISONS 1 CLASSE P0001					1.00		1.00	
HEUDI COURT	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 270 1058 1330	DI R. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL ENS. CL. SPE ECSP	*0801494P* 1 RUE DU CLERC 5 CLASSES SANS SPEC. P0005 G0000 OPTION G G0149					1.00 3.00 1.00	1.00 2.00 1.00		1.00
HOMBLEUX	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 255 904	DI R. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	*0800504N* 3 RUE DE L EGLISE 5 CLASSES SANS SPEC. P0005 G0000					1.00 4.00	1.00 3.00		1.00
HORNOY LE BOURG	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 410 676 1073	DI R. EC. ELE TIT. R. BRIG ENS. CL. ELE ECEL	*0801574B* ECL 2 PLACE DU PRE 12 CLASSES SANS SPEC. P0012 G0000 SANS SPEC. G0000					1.00 1.00 11.00		1.00 1.00 1.00	ANGLAIS

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 55		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
HUCHENNEVILLE	*0802045N*	RUE LUCIEN DUFOSSE						
E. E. PU								
IEN : IEN ABBEVILLE								
297	DIR. EC. ELE 0119	5 CLASSES	P0005	1.00	1.00			
685	TIT. R. BRIG 2585	SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00		
1165	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	4.00	4.00			
HUMBERCOURT	*0800950Y*	RUE CLEMENCEAU						
E. E. PU								
IEN : IEN DOULLENS								
67	DIR. EC. ELE 0119	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00			
HUPPY	*0800684J*	16 RUE BARONNE						
E. E. PU								
IEN : IEN ABBEVILLE								
368	DIR. EC. ELE 0119	8 CLASSES	P0008	1.00	1.00			
667	TIT. R. BRIG 2585	SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00		
926	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	7.00	7.00			
JUMEL	*0801139D*	12 RUE PAUL BERT						
E. E. PU								
IEN : IEN AMIENS 5								
156	DIR. EC. ELE 0119	2 CLASSES	P0002	1.00	1.00			
1018	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
L ETOILE	*0802051V*	EP 28 RUE SAINT MARTIN						
E. E. PU								
IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE								
299	DIR. EC. ELE 0119	5 CLASSES	P0005	1.00	1.00			
1167	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	4.00	4.00			
LA CHAUSSEE TIRANCOURT	*0800291G*	15 RUE H. DE FRANQUEVILLE						
E. E. PU								
IEN : IEN ANDRE SEHET								
173	DIR. EC. ELE 0119	3 CLASSES	P0003	1.00	1.00			
871	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00			
LA NEUVILLE SIRE BERNARD	*0800354A*	RUE DES ECOLES						
E. E. PU								
IEN : IEN MONTDIDIER								
24	DIR. EC. ELE 0119	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00			
LAHOUSOYE	*0800182N*	190 RUELLA RUELLE						
E. E. PU								
IEN : IEN AMIENS 1								
10	DIR. EC. ELE 0119	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00			
LAMOTTE BULEUX	*0800616K*	84 RUE DU GENERAL DE GAULLE						
E. E. PU								
IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE								
45	DIR. EC. ELE 0119	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 56		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
LAMOTTE WARFUSEE	*0802035C*	1 RUE ULPHY COTTINET						
E. E. PU								
IEN : IEN MONTDIDIER								
1162	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00			
LANCHERES	*0800671V*	506 RUE DE SAINT-VALERY						
E. M. PU								
IEN : IEN VIMEU								
437	DIR. EC. MAT 0121	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00			
LANCHERES	*0800731K*	95 PLACE VIMEREU						
E. E. PU								
IEN : IEN VIMEU								
128	DIR. EC. ELE 0119	2 CLASSES	P0002	1.00	1.00			
937	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
LE BOISLE	*0800598R*	5 BIS RUE AUX SAVONS						
E. M. PU								
IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE								
433	DIR. EC. MAT 0121	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00			
LE BOSQUEL	*0801086W*	RUE DE LA RUELETTE						
E. E. PU								
IEN : IEN AMIENS 5								
194	DIR. EC. ELE 0119	3 CLASSES	P0003	1.00	1.00			
1006	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00			
LE CROTOY	*0801912U*	EP AVENUE DU GAL DE GAULLE						
E. E. PU								
IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE								
356	DIR. EC. ELE 0119	7 CLASSES	P0007	1.00	1.00			
651	TIT. R. ZIL 2584	SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00		
1150	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	6.00	5.00	1.00		
LE HAMEL	*0800178J*	3 RUE DE VILLERS BRETONNEUX						
E. E. PU								
IEN : IEN AMIENS 1								
98	DIR. EC. ELE 0119	2 CLASSES	P0002	1.00	1.00			
850	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
LE PLESSIER ROZAINVILLERS	*0801688A*	RUE DES ECOLES						
E. E. PU								
IEN : IEN MONTDIDIER								
209	DIR. EC. ELE 0119	3 CLASSES	P0003	1.00	1.00			
1110	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00			
LE QUESNEL	*0800358E*	8 RUE DU 8 MAI 1945						
E. E. PU								
IEN : IEN MONTDIDIER								
219	DIR. EC. ELE 0119	4 CLASSES	P0004	1.00	1.00			
881	ENS. CL. ELE ECEL	SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	57	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
LE RONSSOY	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 198 DIR. EC. ELE 0119 1046 ENS. CL. ELE ECEL	*0801436B*	7 RUE CHARLES DE GAULLE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
LE TITRE	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 46 DIR. EC. ELE 0119	*0800617L*	10 RUE DE LA CHAPELLE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
LE TRANSLAY	E. M. PU IEN : IEN VIMEU 439 DIR. EC. MAT 0121	*0800717V*	4 RUE DE OISEMONT	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
LI COURT	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 114 DIR. EC. ELE 0119 905 ENS. CL. ELE ECEL	*0800509U*	4 RUE DE LA MAIRIE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
LIERCOURT	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 51 DIR. EC. ELE 0119	*0800685K*	481 RUE DU GAL LECLERC	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
LIGNIERES CHATELAIN	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 77 DIR. EC. ELE 0119	*0801120H*	14 PLACE DE LA MAIRIE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
LI HONS	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDIER 175 DIR. EC. ELE 0119 899 ENS. CL. ELE ECEL	*0800443X*	20 PLACE HENRI SY	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
LIOMER	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 216 DIR. EC. ELE 0119 664 TIT. R. BRIG 2585 862 ENS. CL. ELE ECEL	*0800223H*	ECL 1 RUE ARTHUR PIGNON	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000 G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 3.00	1.00
LOEUILLY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 291 DIR. EC. ELE 0119 1142 ENS. CL. ELE ECEL	*0801893Y*	15 RUE D AMIENS	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	58	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
LONGAVESNES	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 29 DIR. EC. ELE 0119	*0800421Y*	RUE PRINCIPALE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
LONGPRE LES CORPS SAINTS	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 329 DIR. EC. ELE 0119 645 TIT. R. ZIL 2584 1123 ENS. CL. ELE ECEL 1331 ENS. CL. SPE ECSP 1409 PSY. RESEAU PSYR 1456 REG. ADAP RGA	*0801836L*	RUE DU MOULIN	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000 G0149 G0000 G0135	1.00 1.00 3.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 3.00 1.00 1.00 1.00	1.00
LONGPRE LES CORPS SAINTS	E. M. PU IEN : IEN ABBEVILLE 510 DIR. EC. MAT 0121 1291 ENS. CL. MA ECMA	*0801834J*	RUE DU MOULIN	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
LONGUEAU	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 355 DIR. EC. ELE 0119 1138 ENS. CL. ELE ECEL 1412 PSY. RESEAU PSYR	*0801881K*	RUE ANATOLE FRANCE	7 CLASSES SANS SPEC.	P0007 G0000 G0000	1.00 6.00 1.00	1.00 5.00 1.00	1.00
LONGUEAU	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 1 501 DIR. EC. MAT 0121 1261 ENS. CL. MA ECMA	*0801476V*	RUE LEO FERRE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
LONGUEAU	CLG IEN : 1423 REFERENT 1476 U. P. I	*0800038G*	RUE LEON POIDEVIN	SANS SPEC. OPTION D	G0000 G0145	1.00 1.00	1.00 1.00	
LONGUEAU	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 1 516 DIR. EC. MAT 0121 1209 ENS. CL. MA ECMA	*0800838B*	PLACE LOUIS PROT	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
LONGUEAU	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 387 DIR. EC. ELE 0119 642 TIT. R. ZIL 2584 744 CLIS. 1. MEN CHME 3564 DECH DIR DCOM 1118 ENS. CL. ELE ECEL	*0801759C*	RUE DES ROSENBERG	9 CLASSES SANS SPEC. OPTION D	P0009 G0000 G0145 SANS SPEC. 025 % SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 1.00 1.00 7.00	1.00 1.00 1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00

TPD

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 59		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
LONGUEAU	E. E. PU PAUL BAROUX IEN : IEN AMIENS 1 1455 REG. ADAP	*0801759C*	RUE DES ROSENBERG OPTION E G0135	1.00	1.00			
LOUVRECHY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 78 DIR. EC. ELE 0119	*0801142G*	23 GRANDE RUE GRANDE RUE 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
LUCHEUX	E. E. PU DUCELLIER IEN : IEN DOULLENS 140 DIR. EC. ELE 0119 970 ENS. CL. ELE ECEL	*0800952A*	9 RUE DE L EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00	1.00		
LUCHEUX	I. M. E. INSTITUT MEDICO EDUCATI IEN : IEN AMIENS ASH 1311 ENS. CL. SPE ECSP	*0800951Z*	8 RUE DU CHATEAU OPTION D G0145	1.00		1.00		
MAILLY MAILLET	E. E. PU DES 3 VERSANTS IEN : IEN DOULLENS 267 DIR. EC. ELE 0119 1043 ENS. CL. ELE ECEL	*0801432X*	9 RUE LEPAGE 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	3.00	1.00	1.00	
MAILLY RAI NEVAL	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 79 DIR. EC. ELE 0119	*0801143H*	1 PLACE DU PILORI 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
MAISONIERES	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 124 DIR. EC. ELE 0119 932 ENS. CL. ELE ECEL	*0800719X*	11 GRANDE RUE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00			
MAISON PONTHEU	E. M. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 434 DIR. EC. MAT 0121	*0800601U*	1 PLACE PUBLIQUE 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
MAMETZ	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 2 DIR. EC. ELE 0119	*0800105E*	17 RUE DE LA LIBERATION 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
MARCELCAVE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 289 DIR. EC. ELE 0119 1136 ENS. CL. ELE ECEL	*0801878G*	8 RUE DU 8 MAI 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 60		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
MARCHELEPOT	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDIER 177 DIR. EC. ELE 0119 906 ENS. CL. ELE ECEL	*0800510V*	4 RUE DE LA POSTE 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00			
MAREUIL CAUBERT	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 290 DIR. EC. ELE 0119 1140 ENS. CL. ELE ECEL	*0801891W*	GRANDE RUE 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00	4.00		
MARTAINNEVILLE	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 125 DIR. EC. ELE 0119 933 ENS. CL. ELE ECEL	*0800722A*	2 RUE DES TILLEULS 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00			
MATIGNY	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 161 DIR. EC. ELE 0119 1044 ENS. CL. ELE ECEL	*0801433Y*	RUE DE L EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00			
MEAULTE	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 327 DIR. EC. ELE 0119 639 TIT. R. ZIL 2584 1105 ENS. CL. ELE ECEL	*0801678P*	34 GRANDE RUE GRANDE RUE 6 CLASSES P0006 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 5.00	1.00	1.00 1.00	1.00	ANGLAIS
MEHARI COURT	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDIER 342 DIR. EC. ELE 0119 998 ENS. CL. ELE ECEL	*0801050G*	RUE DE ROSIERES 7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000	1.00 6.00	1.00	6.00		
MENESLIES	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 61 DIR. EC. ELE 0119	*0800794D*	PLACE CAMILLE DE MONS 1 CLASSE P0001	1.00	1.00			
MERICOURT L'ABBE	E. E. PU JACQUES PREVERT IEN : IEN AMIENS 1 95 DIR. EC. ELE 0119 844 ENS. CL. ELE ECEL	*0800154H*	GRANDE RUE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00			
MERS LES BAINS	E. M. PU IEN : IEN VIMEU 512 DIR. EC. MAT 0121 1293 ENS. CL. MA ECMA	*0802044M*	AVENUE P. ET M. CURIE 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00	2.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 61		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
MERS LES BAINS E. E. PU IEN : IEN VIMEU	*0802038F*	38 RUE A. DUMONT						
359 DIR. EC. ELE 0119		7 CLASSES	P0007	1.00	1.00			
658 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
1163 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	5.00	5.00			
1460 REG. ADAP		OPTION E	G0135	1.00	1.00			
MESNIL BRUNTEL E. E. PU IEN : IEN PERONNE	*0800395V*	33 GRANDE RUE GRANDE RUE		D. U. EL HAMEAU FLAMI COURT	DOI NGT	MESNIL BRUNTEL		
892 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
MESNIL ST NICAI SE E. E. PU IEN : IEN PERONNE	*0800511W*	3 RUE DES ECOLES						
178 DIR. EC. ELE 0119		3 CLASSES	P0003	1.00	1.00			
907 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	3.00	2.00		1.00	
MEZEROLLES E. E. PU IEN : IEN DOULLENS	*0802083E*	20 ROUTE NATIONALE						
334 DIR. EC. ELE 0119		6 CLASSES	P0006	1.00		1.00		
688 TIT. R. BRIG 2585		SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00		
1179 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	6.00	5.00		1.00	
MEZIERES EN SANTERRE E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER	*0800359F*	4 RUE BOYARD						
220 DIR. EC. ELE 0119		4 CLASSES	P0004	1.00		1.00		
882 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	3.00	3.00			
MI ANNAY E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE	*0800760S*	11 RUE DES ECOLES						
182 DIR. EC. ELE 0119		3 CLASSES	P0003	1.00	1.00			
940 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00			
MILLENCOURT EN PONTHEU E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE	*0800618M*	13 RUE DU BAS						
121 DIR. EC. ELE 0119		2 CLASSES	P0002	1.00	1.00			
921 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
MIRAUMONT E. E. PU IEN : IEN DOULLENS	*0801468L*	PLACE DE LA MAIRIE						
269 DIR. EC. ELE 0119		3 CLASSES	P0003	1.00	1.00			
1053 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00			
MOISLAINS E. E. PU IEN : IEN PERONNE	*0802053X*	7 PLACE J. LEBORGNE						
361 DIR. EC. ELE 0119		7 CLASSES	P0007	1.00	1.00			

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 62		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
MOISLAINS E. E. PU IEN : IEN PERONNE	*0802053X*	7 PLACE J. LEBORGNE						
660 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00		
1169 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	7.00	6.00		1.00	
MOLLIE NS DREUIL E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE	*0801680S*	50 RUE DU GENERAL LECLERC						
282 DIR. EC. ELE 0119		5 CLASSES	P0005	1.00	1.00			
678 TIT. R. BRIG 2585		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
1106 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	4.00	4.00			
MONCHY LAGACHE E. E. PU IEN : IEN PERONNE	*0801610R*	11 GRANDE RUE		D. U. EL MONCHY LAGACHE	ATHIES			
274 DIR. EC. ELE 0119		5 CLASSES	P0005	1.00		1.00		
633 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC.	G0000	1.00		1.00		
1083 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	2.00	2.00			
MONS BOUBERT E. E. PU IEN : IEN VIMEU	*0801495R*	RUE DELATTRE						
163 DIR. EC. ELE 0119		2 CLASSES	P0002	1.00	1.00			
1059 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
MONTDI DIER SEGPA COLLEGE PARMENTIER IEN : IEN AMIENS ASH	*0801491L*	9 RUE PASTEUR						
1355 INST SEGPA ISES		OPTION F	G0137	3.00	2.00	1.00		
MONTDI DIER E. E. PU DE LA CITE DU NORD IEN : IEN MONTDI DIER	*0801018X*	RUE JEAN LABORDERE						
259 DIR. EC. ELE 0119		5 CLASSES	P0005	1.00	1.00			
598 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
990 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	4.00	4.00			
MONTDI DIER E. E. PU LE PRIEURE IEN : IEN MONTDI DIER	*0800984K*	2 RUE DU COLLEGE		D. U. EL LE PRIEURE	VICTOR HUGO	MONTDI DIER		
417 DIR. EC. ELE 0119		16 CLASSES	P0016	1.00	1.00			
595 TIT. R. ZIL 2584		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
797 DECH DIR		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
979 ENS. CL. ELE ECEL		SANS SPEC.	G0000	7.00	7.00			
MONTDI DIER IEN : MONTDI DIER	*0801204Z*							
3507 ANI M. INF AINF		TEC RES ED 050 %		1.00		1.00		
769 CP. ADJ. IEN CPC		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			
785 CP. EPS CPEP		SANS SPEC.	G0000	1.00	1.00			



LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 63		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
MONTDI DIER	E. M. PU MOULIN CARDENIER IEN : IEN MONTDI DIER 549 DIR. EC. MAT 0121 1283 ENS. CL. MA ECMA	*0801648G*	22 RUE PASTEUR 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 4.00	1.00 4.00		
MONTDI DIER	CLG PARMENTIER IEN : 1477 U. P. I UPI	*0800041K*	9 RUE PASTEUR OPTION D G0145	1.00		1.00	
MONTDI DIER	E. E. PU VICTOR HUGO IEN : IEN MONTDI DIER 596 TIT. R. ZIL 2584 725 CLIS. 1. MEN CHME 980 ENS. CL. ELE ECEL 1371 MA. G. RES MGR 1395 PSY. RESEAU PSYR 1441 REG. ADAP RGA	*0800985L*	7 AVENUE VICTOR HUGO SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000 OPTION G G0149 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	D. U. EL LE PRI EURE 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 6.00 1.00 1.00 1.00	1.00	VICTOR HUGO MONTDI DIER
MONTDI DIER	E. M. PU Y GIROUD IEN : IEN MONTDI DIER 490 DIR. EC. MAT 0121 1235 ENS. CL. MA ECMA	*0800866G*	1 RUE GOULLIART 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
MORCHAIN	E. E. PU PERONNE IEN : IEN 36 DIR. EC. ELE 0119	*0800513Y*	RUE DE PERTAIN 1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
MORCOURT	E. E. PU DOULLENS IEN : IEN 5 DIR. EC. ELE 0119	*0800156K*	RUE DE CERISY 1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
MOREUIL	E. M. PU GAVROCHE IEN : IEN MONTDI DIER 502 DIR. EC. MAT 0121 1274 ENS. CL. MA ECMA	*0801572Z*	RUE WINSTON CHURCHILL 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
MOREUIL	CLG JEAN MOULIN IEN : 1427 REFERENT REF	*0801439E*	RUE LEON BLUM SANS SPEC. G0000	1.00	1.00		
MOREUIL	E. E. PU LUCIE AUBRAC IEN : IEN MONTDI DIER 413 DIR. EC. ELE 0119 576 TIT. R. ZIL 2584 716 CLIS. 1. MEN CHME	*0800360G*	86 RUE VEUVE THI BEAUVILLE 14 CLASSES P0014 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145	1.00 2.00 1.00	1.00 1.00	1.00	1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 64		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
MOREUIL	E. E. PU LUCIE AUBRAC IEN : IEN MONTDI DIER 792 DECH DIR DCOM 883 ENS. CL. ELE ECEL 1295 ENS. CL. SPE ECSP	*0800360G*	86 RUE VEUVE THI BEAUVILLE SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	1.00 12.00 1.00	1.00 9.00 1.00	2.00	ANGLAIS 1.00
MOREUIL	E. M. PU PABLO PICASSO IEN : IEN MONTDI DIER 489 DIR. EC. MAT 0121 1233 ENS. CL. MA ECMA	*0800864E*	PLACE VICTOR HUGO 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
MORISEL	E. E. PU MONTDI DIER IEN : IEN 110 DIR. EC. ELE 0119 884 ENS. CL. ELE ECEL	*0800363K*	RUE DE L'EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
MORLANCOURT	E. E. PU DOULLENS IEN : IEN 6 DIR. EC. ELE 0119	*0800157L*	PLACE DE LA MAIRIE 1 CLASSE P0001	1.00	1.00		
MORVILLERS ST SATURNIN	E. M. PU HAMEAU DE DIGEON IEN : IEN AMIENS 2 465 DIR. EC. MAT 0121 1238 ENS. CL. MA ECMA	*0801124M*	1 RUE ECOLES ST PIERRE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
MOYENNEVILLE	E. E. PU ABBEVILLE IEN : IEN 183 DIR. EC. ELE 0119 941 ENS. CL. ELE ECEL	*0800764W*	RUE DE LA PLACE 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00		
MUILLE VILLETTE	E. E. PU PERONNE IEN : IEN 240 DIR. EC. ELE 0119 627 TIT. R. ZIL 2584 1074 ENS. CL. ELE ECEL	*0801575C*	154 ROUTE DE PARIS 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 3.00	1.00	
NAMPS MAISONL	E. E. PU AMIENS 5 IEN : IEN 249 DIR. EC. ELE 0119 1151 ENS. CL. ELE ECEL	*0801919B*	8 RUE DE L'EGLISE NAMPS AU MON 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 3.00		
NAOURS	E. E. PU AMIENS 3 IEN : IEN 258 DIR. EC. ELE 0119 593 TIT. R. ZIL 2584	*0800929A*	3 RUE DE L'EGLISE 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 65		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
NAOURS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 965	*0800929A*	3 RUE DE L EGLISE SANS SPEC. G0000	4.00	4.00				
NESLE	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 366 908 1296 1368	*0800514Z*	6 RUE DU DOCTEUR BRAILLON 8 CLASSES P0008 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135 OPTION G G0149	1.00 6.00 1.00 1.00	1.00 4.00 1.00 1.00	2.00	1	ANGLAIS	
NESLE	E. M. PU IEN : IEN PERONNE 524 588 1237	*0800870L*	4 RUE DENIS LONGUET 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 3.00	1.00			
NESLE	CLG IEN : LOUIS PASTEUR 1424	*0801369D*	15 BOULEVARD PASTEUR SANS SPEC. G0000	1.00	1.00				
NEUFMOULIN	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 118 912	*0800528P*	78 VOIE GRANDE VOIE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00				
NEUILLY L'HOPITAL	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 122 922	*0800619N*	22 RUE DE L EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00				
NEUVILLE COPPEGUEULE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 207 1107	*0801681T*	ECL 5 RUE JULES FERRY 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 3.00	1.00 2.00			1.00	
NIBAS	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 134 945	*0800797G*	10 RUE DE L' EGLISE 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	1.00			
NOUVION	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 360 659	*0802039G*	80 ROUTE NATIONALE 7 CLASSES P0007 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00		1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 66		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
NOUVION	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 1164 1304	*0802039G*	80 ROUTE NATIONALE SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	5.00 1.00	5.00 1.00				
NOYELLES EN CHAUSSEE	E. M. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 435	*0800603W*	24 CHAUSSEE BRUNEHAUT 1 CLASSE P0001	1.00	1.00				
NOYELLES SUR MER	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 212 1135	*0801871Z*	2 RUE VIOLETTE SZABO 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00				
OCHANCOURT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 62	*0800800K*	PLACE DE LA MAIRIE 1 CLASSE P0001	1.00	1.00				
OISEMONT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 396 575 714 866 1387 1435	*0800277S*	RUE JULES FERRY 10 CLASSES P0010 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	1.00 2.00 1.00 7.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 6.00 1.00 1.00	1.00	1	ANGLAIS	
OISSY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 14	*0800251N*	8 RUE DU BOIS 1 CLASSE P0001	1.00	1.00				
OMI ECOURT	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDER 37	*0800516B*	4 ROUTE NATIONALE 17 1 CLASSE P0001	1.00	1.00				
ORESMAUX	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 195 1008	*0801098J*	RUE DES ECOLES 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00				
OUST MAREST	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 208 1108	*0801683V*	37 ROUTE DE PARIS 3 CLASSES P0003 SANS SPEC. G0000	1.00 2.00	1.00 2.00				

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	67	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
OVI L L E R S	LA BOI S S E L L E E. E. P U H A M E A U D E L A B O I S S E L L E I E N : I E N D O U L L E N S 3	*0800114P*	16 RUE G C U V I L L I E R L A B O I S S E L L E		1.00	1.00		
P E N D E	E. E. P U I E N : I E N V I M E U 84	*0801434Z*	10 RUE D E L A M A I R I E		1.00		1.00	
P E N D E	E. E. P U I E N : I E N V I M E U 129 938	*0800736R*	RUE D U G E N E R A L D E G A U L L E		1.00 1.00	1.00	1.00	
P E R N O I S	E. E. P U I E N : I E N P O N T H I E U - M A R Q U E N T E R R E 232 966	*0800930B*	121 RUE D E N B A S		1.00 3.00	1.00	3.00	
P E R O N N E	I. M. E. I E N : I E N A M I E N S A S H 1328	*0802135L*	20 RUE D U M O N T S A I N T Q U E N T I N		2.00		2.00	
P E R O N N E	I T E P I E N : I E N A M I E N S A S H 1309	*0800403D*	20 RUE D U M O N T S A I N T Q U E N T I N		5.00	1.00	4.00	
P E R O N N E	C L G I E N : 1430 1490	*0801537L*	20 RUE M O Z A R T		1.00 1.00	1.00	1.00	
P E R O N N E	E. E. P U C E N T R E I E N : I E N P E R O N N E 412 646 748 1129 1184 1333 1337 1383 1411	*0801861N*	14 RUE B E R A N G E R		1.00 2.00 1.00 11.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00	1.00 1.00 10.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	68	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
P E R O N N E	S E G P A C O L L E G E B E R A N G E R I E N : I E N A M I E N S A S H 1350	*0801445L*	1 A V E N U E D A N I C O U R T		4.00	3.00	1.00	
P E R O N N E	E. H O S P H O P I T A L D E J O U R I E N : I E N A M I E N S A S H 1324	*0801859L*	P L A C E D U J E U D E P A U M E		1.00	1.00		
P E R O N N E	E. E. P U L A C H A P E L E T T E I E N : I E N P E R O N N E 266 613 1038	*0801361V*	8 RUE D E V E R D U N		1.00 2.00 5.00	1.00	1.00 1.00	1.00
P E R O N N E	E. E. P U M O N T S A I N T Q U E N T I N I E N : I E N P E R O N N E 414 577 793 894 1180	*0800400A*	9 RUE J U L E S F E R R Y		D. U. E L E T M A T	M O N T S T Q U E N T I N	P E R O N N E	
P E R O N N E	E. M. P U M O N T - S A I N T - Q U E N T I N I E N : I E N P E R O N N E 1265	*0801523W*	13 RUE J U L E S F E R R Y		4.00	4.00		
P E R O N N E	I E N P E R O N N E I E N : 3506 768 775 784 1399	*0801203Y*	12 RUE B E R A N G E R		1.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00	1.00	1.00
P E R T A I N	E. E. P U I E N : I E N M O N T D I D I E R 115 909	*0800518D*	2 RUE D I E U		1.00 1.00	1.00	1.00	
P I C Q U I G N Y	E. E. P U I E N : I E N A M I E N S 2 354 644 1122	*0801829D*	E P RUE D E L A V I G N E		1.00 2.00 6.00	1.00	1.00	1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	69	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
PI ENNES ONVILLERS E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 70 DIR. EC. ELE 0119	*0800987N*	1 RUE DU LUNDI 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
PIERREPONT SUR AVRE E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 245 DIR. EC. ELE 0119 1109 ENS. CL. ELE ECEL	*0801687Z*	6 ROUTE NATIONALE 4 CLASSES P0004 SANS SPEC. G0000		1.00 3.00	3.00	1.00		
PISSY E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 82 DIR. EC. ELE 0119	*0801178W*	1 RUE DE LA MARE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
PLACHY BUYON E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 293 DIR. EC. ELE 0119 1148 ENS. CL. ELE ECEL	*0801902H*	RUE DU CAPT HEMIR MEZAN 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000	D. U. EL	1.00 2.00	1.00 2.00		PLACHY BUYON PROUZEL	
POEUILLY E. E. PU IEN : IEN PERONNE 897 ENS. CL. ELE ECEL	*0800425C*	20 RUE SAINT ELOI SANS SPEC. G0000	D. U. EL	1.00	1.00		BERNES HERVILLY POEUILLY	
POIX DE PICARDIE E. M. PU IEN : IEN AMIENS 2 553 DIR. EC. MAT 0121 1282 ENS. CL. MA ECMA	*0801642A*	RUE DU DOCTEUR BARBIER 10 CLASSES P0010 SANS SPEC. G0000	D. U. MAT ET EL	1.00 3.00	1.00 2.00	1.00	LES SAMARES POIX DE PICARDIE	
POIX DE PICARDIE I. M. E. IENSTITUT MEDICO-PEDAGOG IEN : IEN AMIENS ASH 1318 ENS. CL. SPE ECSP	*0801583L*	8 RUE FERDINAND BEAUMONT OPTION D G0145		1.00	1.00			
POIX DE PICARDIE E. E. PU LES PRIMEVERES IEN : IEN AMIENS 2 263 DIR. EC. ELE 0119 672 TIT. R. BRIG 2585 729 CLIS. 1. MEN CHME 1015 ENS. CL. ELE ECEL 1182 ENS. CL. ELE ECEL	*0801128S*	5 RUE DU DOCTEUR BARBIER 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000 ALLEMAND G0421		1.00 1.00 1.00 2.00 1.00	1.00	1.00		
POIX DE PICARDIE E. E. PU LES SAMARES IEN : IEN AMIENS 2 603 TIT. R. ZIL 2584 728 CLIS. 1. MEN CHME 1014 ENS. CL. ELE ECEL 1444 REG. ADAP RGA	*0801127R*	7 RUE D HARDIVILLERS SANS SPEC. G0000 OPTION D G0145 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135	D. U. MAT ET EL	1.00 1.00 4.00 1.00	1.00	1.00	LES SAMARES POIX DE PICARDIE	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	70	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
PONCHES ESTRUAL E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 42 DIR. EC. ELE 0119	*0800605Y*	RUE PRINCIPALE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
PONT DE METZ IEN : IEN AU FIL DU TEMPS APAJH 8 3577 ENS. CL. SPE ECSP	*0802108G*	2 ALLEE MARC SIBERCHI COT OPTION D 050 %		1.00		1.00		TPD
PONT DE METZ E. E. PU PIERRE ET MARIE CURIE IEN : IEN AMIENS 5 371 DIR. EC. ELE 0119 1039 ENS. CL. ELE ECEL	*0801362W*	CHEMIN DE SAVEUSE 8 CLASSES P0008 SANS SPEC. G0000		1.00 7.00	1.00 7.00			
PONT NOYELLES E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 973 ENS. CL. ELE ECEL	*0800966R*	3 RUE LEONCE HOUBRON SANS SPEC. G0000	D. U. EL	2.00	2.00		QUERRIEU PONT NOYELLES	
PONT REMY E. E. PU ROBERT MALLET IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 389 DIR. EC. ELE 0119 1127 ENS. CL. ELE ECEL 1382 MA. G. RES MGR 1410 PSY. RESEAU PSYR 1457 REG. ADAP RGA	*0801848Z*	RUE JEAN MACE 9 CLASSES P0009 SANS SPEC. G0000 OPTION G G0149 SANS SPEC. G0000 OPTION E G0135		1.00 7.00 1.00 1.00 1.00	1.00 5.00 1.00	2.00	dont 1 ANGLAIS	
PONTHOILE E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 162 DIR. EC. ELE 0119 1045 ENS. CL. ELE ECEL	*0801435A*	14 ROUTE DE FOREST-MONTIERS 2 CLASSES P0002 SANS SPEC. G0000		1.00 1.00	1.00 1.00			
POULAINVILLE E. E. PU PHILIPPE BOVIN IEN : IEN AMIENS 1 265 DIR. EC. ELE 0119 1024 ENS. CL. ELE ECEL	*0801172P*	RUE PAUL LANGEVIN 5 CLASSES P0005 SANS SPEC. G0000		1.00 4.00	1.00 4.00			
POZIERES E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 4 DIR. EC. ELE 0119	*0800115R*	2 RUE DE BOULLEVILLE 1 CLASSE P0001		1.00	1.00			
PROUZEL E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 1009 ENS. CL. ELE ECEL	*0801100L*	RUE DU GENERAL LECLERC SANS SPEC. G0000	D. U. EL	2.00	2.00		PLACHY BUYON PROUZEL	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 71		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
PROYART	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 176 DIR. EC. ELE 0119 900 ENS. CL. ELE ECEL	*0800445Z*	9 RUE DE L EGLISE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	2.00	1.00
PUCHEVILLERS	E. E. PU IEN : IEN VICTOR HUGO 165 DIR. EC. ELE 0119 1075 ENS. CL. ELE ECEL	*0801576D*	14 RUE DES PRIEURS	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
PYS	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 834 DIR. EC. ELE 0119	*0800116S*	RUE DE CAMBRAI	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
QUEND	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 246 DIR. EC. ELE 0119 680 TIT. R. BRIG 2585 1119 ENS. CL. ELE ECEL	*0801820U*	EP RUE DE LA MAIRIE	4 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0004 G0000 G0000	1.00 1.00 3.00	1.00 2.00	1.00 1.00
QUERRIEU	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 233 DIR. EC. ELE 0119 974 ENS. CL. ELE ECEL	*0800967S*	54 ROUTE NATIONALE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 1.00	1.00	
QUESNOY LE MONTANT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 166 DIR. EC. ELE 0119 1084 ENS. CL. ELE ECEL	*0801612T*	3 RUE DE CAMPAGNE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 2.00	1.00	1.00
QUESNOY SUR AIRAINES	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 103 DIR. EC. ELE 0119 864 ENS. CL. ELE ECEL	*0800252P*	12 RUE DE PLAISANCE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
QUEVAUVILLERS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 351 DIR. EC. ELE 0119 1111 ENS. CL. ELE ECEL	*0801689B*	32 RUE DE SAINNEVILLE	7 CLASSES SANS SPEC.	P0007 G0000	1.00 6.00	1.00 5.00	1.00 ANGLAIS
QUIRY LE SEC	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 157 DIR. EC. ELE 0119 1019 ENS. CL. ELE ECEL	*0801144J*	2 RUE DE L ECOLE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 72		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
QUIVIERES	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 34 DIR. EC. ELE 0119	*0800493B*	8 RUE DES ECOLIERS	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
RAINCHEVAL	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 63 DIR. EC. ELE 0119	*0800910E*	28 RUE PRINCIPALE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
RAINNEVILLE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 313 DIR. EC. ELE 0119 975 ENS. CL. ELE ECEL	*0800968T*	RUE DU STADE	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 5.00	1.00 5.00	
RAMBURELLES	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 55 DIR. EC. ELE 0119	*0800723B*	10 PLACE DU 8 MAI	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
RAMBURES	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 126 DIR. EC. ELE 0119 934 ENS. CL. ELE ECEL	*0800724C*	1 RUE DE LA FOLIE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
REMIENCOURT	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 74 DIR. EC. ELE 0119	*0801072F*	1 PLACE DE L' EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
REVELLES	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 15 DIR. EC. ELE 0119	*0800255T*	19 RUE DE FLUY	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
RIBEMONT SUR ANCRE	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 1 476 DIR. EC. MAT 0121 1186 ENS. CL. MA ECMA	*0800187U*	RUE DE LA POSTE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
RIVERY	SEGPA IEN : IEN AMIENS ASH 1346 INST SEGPA ISES	*0801374J*	9 RUE JULES VERNE OPTION F	G0137		3.00	3.00	
RIVERY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 235 DIR. EC. ELE 0119 1026 ENS. CL. ELE ECEL	*0801177V*	RUE BAUDREZ	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	73	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
RI V ERY	E. E. PU JEANNE ARNAUD I E N : I E N A M I E N S 1 252 D I R. E C. E L E 0119 840 E N S. C L. E L E E C E L	*0800143W*	RUE BAUDREZ	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00	
RI V ERY	CLG JULES VERNE I E N : 1485 U. P. I	*0801373H*	9 RUE JULES VERNE	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
RI V ERY	E. M. PU PIERRE PERRET I E N : I E N A M I E N S 1 517 D I R. E C. M A T 0121 1210 E N S. C L. M A E C M A	*0800839C*	51 RUE BAUDREZ	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
ROI G L I S E	E. E. PU I E N : I E N M O N T D I D I E R 71 D I R. E C. E L E 0119	*0801026F*	26 RUE HENRI THI EBAUT	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
ROI S E L	E. E. PU I E N : I E N P E R O N N E 296 D I R. E C. E L E 0119 684 T I T. R. B R I G 2585 1161 E N S. C L. E L E E C E L	*0802034B*	16 RUE DE LA REPUBLIQUE	5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0005 G0000 G0000	1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 4.00	
ROI S E L	E. M. PU I E N : I E N P E R O N N E 505 D I R. E C. M A T 0121 1278 E N S. C L. M A E C M A	*0801611S*	RUE DE CASTILLE	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
ROI L L O T	E. E. PU I E N : I E N M O N T D I D I E R 234 D I R. E C. E L E 0119 981 E N S. C L. E L E E C E L	*0800990S*	1 RUE SAINT NICOLAS	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
ROI S I E R E S	EN S A N T E R R E E. E. PU JACQUES DEBARY I E N : I E N M O N T D I D I E R 353 D I R. E C. E L E 0119 641 T I T. R. Z I L 2584 1117 E N S. C L. E L E E C E L 1407 P S Y. R E S E A U P S Y R	*0801758B*	RUE V I C T O R H U G O	7 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0007 G0000 G0000 G0000	1.00 1.00 6.00 1.00	1.00 1.00 6.00 1.00	
ROI S I E R E S	EN S A N T E R R E CLG JULES VERNE I E N : 1478 U. P. I	*0800051W*	45 RUE PASTEUR	OPTION D	G0145	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	74	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ROI S I E R E S	EN S A N T E R R E E. M. PU VALENTINE CLEMENT I E N : I E N M O N T D I D I E R 523 D I R. E C. M A T 0121 1236 E N S. C L. M A E C M A	*0800867H*	PLACE DE LA REPUBLIQUE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 2.00	1.00
ROI V R E L	E. E. PU I E N : I E N A M I E N S 5 80 D I R. E C. E L E 0119	*0801145K*	RUE DE HAILLES	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
ROI Y E	SEGPA COLLEGE LOUISE MICHEL I E N : I E N A M I E N S A S H 1351 I N S T S E G P A I S E S	*0801481A*	ROUTE DE GOYENCOURT	OPTION F	G0137	4.00	4.00	
ROI Y E	E. E. PU GEORGES BRASSENS I E N : I E N M O N T D I D I E R 398 D I R. E C. E L E 0119 601 T I T. R. Z I L 2584 993 E N S. C L. E L E E C E L	*0801031L*	7 BOULEVARD DE L EST	10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0010 G0000 G0000	1.00 1.00 9.00	1.00 7.00	1.00 2.00 dont 1 ANGLAIS
ROI Y E	E. E. PU LES PLATANES I E N : I E N M O N T D I D I E R 383 D I R. E C. E L E 0119 600 T I T. R. Z I L 2584 726 C L I S. T. M E N C H M E 992 E N S. C L. E L E E C E L 1298 E N S. C L. S P E E C S P 1372 M A. G. R E S M G R 1396 P S Y. R E S E A U P S Y R 1442 R E G. A D A P R G A	*0801029J*	PLACE DE LA VICTOIRE	9 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC.	P0009 G0000 G0145 G0000 G0135 G0149 G0000 G0135	1.00 2.00 1.00 6.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 4.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 ANGLAIS 1.00
ROI Y E	E. M. PU LES TILLEULS I E N : I E N M O N T D I D I E R 544 D I R. E C. M A T 0121 1234 E N S. C L. M A E C M A	*0800865F*	25 RUE PASTEUR	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 4.00	
ROI Y E	E. M. PU M. LAURENCIN I E N : I E N M O N T D I D I E R 536 D I R. E C. M A T 0121 1284 E N S. C L. M A E C M A	*0801651K*	RUE DU CHAMP D ENFER	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	3.00	1.00
RUB E M P R E	E. E. PU I E N : I E N A M I E N S 3 188 D I R. E C. E L E 0119 976 E N S. C L. E L E E C E L	*0800969U*	4 RUE NOTRE DAME	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 3.00	1.00 1.00	1.00 ANGLAIS 1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 75		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
RUE	E. M. PU IEN : IEN PONTHI EU-MARQUENTERRE 526 DI R. EC. MAT 0121 1245 ENS. CL. MA ECMA	*0801250Z*	EP RUE DU BOSQUET	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00		
RUE	CLG IEN : DU MARQUENTERRE 3519 ANI M. SOU ASOU	*0801489J*	EP RUE DU MARAIS	COORD EP	050 %	1.00		1.00	
RUE	E. E. PU IEN : IEN PONTHI EU-MARQUENTERRE 376 DI R. EC. ELE 0119 648 TI T. R. ZIL 2584 1139 ENS. CL. ELE ECEL 1413 PSY. RESEAU PSYR 1458 REG. ADAP RGA	*0801889U*	EP RUE DU BOSQUET	8 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. OPTION E	P0008 G0000 G0000 G0000 G0135	1.00 1.00 6.00 1.00 1.00	1.00 1.00 5.00 1.00 1.00	1.00 ANGLAIS	
RUMIGNY	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 149 DI R. EC. ELE 0119 1001 ENS. CL. ELE ECEL	*0801073G*	RUE DU QUAI	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00		
SAIGNEVILLE	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 57 DI R. EC. ELE 0119	*0800739U*	12 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		
SAILLY FLI BEAUCOURT	E. E. PU IEN : IEN PONTHI EU-MARQUENTERRE 321 DI R. EC. ELE 0119 675 TI T. R. BRIG 2585 1063 ENS. CL. ELE ECEL	*0801517P*	1 PLACE P. GAFFET	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 4.00	1.00 1.00 ANGLAIS	
SAILLY LAURETTE	E. M. PU IEN : IEN DOULLENS 449 DI R. EC. MAT 0121	*0801880J*	RUE DE MOREUIL	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		
SAILLY LE SEC	E. M. PU IEN : IEN DOULLENS 422 DI R. EC. MAT 0121	*0800159N*	14 RUE DU MARECHAL LECLERC	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		
SAILLY SAILLISEL	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 902 ENS. CL. ELE ECEL	*0800470B*	RUE DU COMMANDANT THIERRY	SANS SPEC.	G0000	D. U. EL 2.00	BOUCHAVESNES 2.00	SAILLY SAILLISEL	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 76		SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
SAINS EN AMIENOIS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 261 DI R. EC. ELE 0119 1002 ENS. CL. ELE ECEL	*0801074H*	11 CHEMIN DE LA SENTELETTE	5 CLASSES SANS SPEC.	P0005 G0000	1.00 4.00	1.00 3.00	1.00 ANGLAIS	
SAISSEVAL	E. E. P IEN : IEN AMIENS 2 88 DI R. EC. ELE 0119	*0801818S*	1 PLACE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		
SALEUX	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 4 405 DI R. EC. ELE 0119 1170 ENS. CL. ELE ECEL	*0802054Y*	111 RUE ROGER SALENGRO	10 CLASSES SANS SPEC.	P0010 G0000	1.00 9.00	1.00 7.00	2.00 dont 1 ANGLAIS	
SALOUEL	E. HOSP IEN : IEN AMIENS ASH 1307 ENS. CL. SPE ECSP	*0801850B*	CENTRE SAINT VINCENT PA	OPTION C	G0143	2.00	2.00		
SALOUEL	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 404 DI R. EC. ELE 0119 3558 DECH DIR DCOM 1147 ENS. CL. ELE ECEL	*0801901G*	RUE DENIS SEVIN	10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0010 050 % G0000	1.00 1.00 9.00	1.00 8.00	1.00 ANGLAIS	TPD
SANCOURT	E. M. PU IEN : IEN PERONNE 431 DI R. EC. MAT 0121	*0800497F*	12 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		
SAUVILLERS MONGIVAL	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 5 444 DI R. EC. MAT 0121	*0801146L*	ROUTE D' AUBVILLERS	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		
SENARPONT	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 283 DI R. EC. ELE 0119 679 TI T. R. BRIG 2585 3521 ANI M. SOU ASOU 1112 ENS. CL. ELE ECEL	*0801692E*	ECL 11 PLACE DU GAL LECLERC	5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. CO RES RUR	P0005 G0000 G0000 050 %	1.00 1.00 1.00 4.00	1.00 1.00 1.00		
SEUX	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 87 DI R. EC. ELE 0119	*0801578F*	8 RUE CROIX	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00		

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 77				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
SOURDON	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 158 1020	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	2 RUE CARNOT 2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00				
SOYECOURT	E. E. PU IEN : IEN MONTDI DIER 32	DIR. EC. ELE	0119	1 RUE DE MARCAILLE 1 CLASSE	P0001	1.00	1.00				
ST BLIMONT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 251 1173	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	RUE DES ECOLES 4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 2.00		1.00	ANGLAIS	
ST CHRIST BRIOST	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 116 910	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	RUE DE L EGLISE 2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00				
ST FUSCIEN	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 150 1003	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	9 RUE DE CAGNY 2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00				
ST GRATIEN	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 314 977	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	1 CHEMIN DU TOUR DES HAIES 6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 5.00	1.00 5.00				
ST LEGER	LES DOMART E. E. PU DOLTO/FERRY IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 411 632 739 3579 1081 1380 1406 1454	DIR. EC. ELE TIT. R. ZIL CLIS. 1. MEN DECH DIR ENS. CL. ELE ECEL MA. G. RES PSY. RESEAU REG. ADAP	0119 2584 CHME DCOM ECEL MGR PSYR RGA	EP 2 RUE GOSSELIN 12 CLASSES SANS SPEC. OPTI ON D SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. OPTI ON E	P0012 G0000 G0145 050 % G0000 G0149 G0149 G0000 G0135	1.00 1.00 1.00 1.00 9.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00 8.00 1.00 1.00		1.00	ANGLAIS	TPD
ST MAULVIS	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 867	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL		PLACE DE LA MAIRIE SANS SPEC.	G0000	D. U. EL	FRESNEVILLE	ST MAULVIS	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES				PAGE : 78				SUPPORTS OCCUPES VACANTS BLOQUES SUPPRIMES			
ST MAXENT	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 131 942	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	6 RUE DES ECOLES 2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00				
ST OUEN	E. M. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 1266	MA ECMA		EP RUE DE LA REPUBLIQUE SANS SPEC.	G0000	D. U. EL	ET MAT	ST OUEN	4.00	4.00	
ST OUEN	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 401 621 1061	ALFRED MANNESIER DIR. EC. ELE TIT. R. ZIL ENS. CL. ELE ECEL	0119 2584 ECEL	EP RUE LAFAYETTE 10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0010 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 5.00		1.00		
ST QUENTIN LA MOTTE	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 286 681 1125	ROBERT GIGNON DIR. EC. ELE TIT. R. BRIG ENS. CL. ELE ECEL	0119 2585 ECEL	RUE DE L EGLISE 5 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0005 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00 1.00 4.00		1.00	1.00	
ST RIQUIER	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 403 682 1134 1185	BEQUESTOILE DIR. EC. ELE TIT. R. BRIG ENS. CL. ELE ECEL	0119 2585 ECEL	16 BIS RUE NOTRE DAME 10 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC. ALLEMAND	P0010 G0000 G0000 G0421	1.00 1.00 8.00 1.00	1.00 1.00 8.00 1.00		1.00		
ST RIQUIER	IEN : PONTHEU-MARQUENTERRE IEN : 3508 770 776 786 3281	ANIM. INF CP. ADJ. CP. EDU. MUS CP. EPS FON. PED. EX	AI NF CPC CPEM CPEP FPEX	82 RUE SAINT-GILLES BATIMENT 9 TEC RES ED SANS SPEC. SANS SPEC. SANS SPEC. ANI. PEDAG	050 % G0000 G0000 G0000 050 %	1.00 1.00 1.00 1.00 1.00	1.00 1.00 1.00				
ST SAUFLIEU	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 5 237 1064	DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	5 RUE DU SEHU 4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00				
ST SAUVEUR	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 215 860	J. PREVERT DIR. EC. ELE ENS. CL. ELE ECEL	0119 ECEL	EP 11 RUE JEAN CATELAS 4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 2.00		1.00		



LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 79		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
ST SAUVEUR	E. M. PU JULES RENARD IEN : IEN AMIENS 2 450 DIR. EC. MAT 0121 1187 ENS. CL. MA ECMA	*0800207R*	EP RUE MAURICE GARI N	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
ST VAAST EN CHAUSSEE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 143 DIR. EC. ELE 0119 982 ENS. CL. ELE ECEL	*0800993V*	4 RUE DES ECOLES	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
ST VALERY SUR SOMME	E. M. PU IEN : IEN VIMEU 467 DIR. EC. MAT 0121 1246 ENS. CL. MA ECMA	*0801331M*	RUE DU DOCTEUR PROSPER RAVIN	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
ST VALERY SUR SOMME	E. E. PU LES CORDERIES IEN : IEN VIMEU 295 DIR. EC. ELE 0119 657 TIT. R. ZIL 2584 754 CLIS. 1. MEN CHME 1159 ENS. CL. ELE ECEL	*0802032Z*	RUE DES CORDERIES	5 CLASSES SANS SPEC. OPTI ON D SANS SPEC.	P0005 G0000 G0145 G0000	1.00 1.00 1.00 3.00	1.00 1.00 2.00	1.00 1.00 1.00 ANGLAIS
TALMAS	E. E. PU LES ARRONDES IEN : IEN AMIENS 3 189 DIR. EC. ELE 0119 983 ENS. CL. ELE ECEL	*0800994W*	RUE SAINT AUBIN	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00 1.00 ANGLAIS
TEMPLEUX LA FOSSE	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 50 DIR. EC. ELE 0119	*0800674Y*	7 RUE DE LA PLACE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
TERRAMESNIL	E. E. PU LE MOULIN IEN : IEN DOULLENS 68 DIR. EC. ELE 0119	*0800954C*	GRANDE RUE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
THENNES	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDER 111 DIR. EC. ELE 0119 885 ENS. CL. ELE ECEL	*0800366N*	14 RUE DES ECOLES	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
THEZY GLIMONT	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDER 151 DIR. EC. ELE 0119 1004 ENS. CL. ELE ECEL	*0801082S*	2 GRANDE RUE GRANDE RUE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES		PAGE : 80		SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
THORY	E. M. PU IEN : IEN AMIENS 5 448 DIR. EC. MAT 0121	*0801846X*	2 RUE DE FRIEN	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
TILLOLOY	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDER 146 DIR. EC. ELE 0119 994 ENS. CL. ELE ECEL	*0801033N*	44 RUE DE FLANDRE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
TILLOY FLORIVILLE	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 56 DIR. EC. ELE 0119	*0800726E*	34 RUE DES TILLEULS	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
TINCOURT BOUCLY	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 123 DIR. EC. ELE 0119 925 ENS. CL. ELE ECEL	*0800676A*	1 RUE DE LA MAIRIE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
TOEFLES	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 60 DIR. EC. ELE 0119	*0800768A*	16 RUE DE L EGLISE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
TOURS EN VIMEU	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 247 DIR. EC. ELE 0119 1124 ENS. CL. ELE ECEL	*0801837M*	2 RUE DES ECOLES	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
TOUTENCOURT	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 160 DIR. EC. ELE 0119 1025 ENS. CL. ELE ECEL	*0801173R*	2 RUE DE RAINCHEVAL	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00 1.00	
TREUX	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 7 DIR. EC. ELE 0119	*0800161R*	RUE DU CALVAIRE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
TULLY	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 167 DIR. EC. ELE 0119 1145 ENS. CL. ELE ECEL	*0801896B*	23 RUE JEAN CATELAS	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 2.00	1.00 1.00	1.00
VAIRE SOUS CORBIE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 11 DIR. EC. ELE 0119	*0800188V*	2 PLACE DE LA MAIRIE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	81	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
VALINES	E. E. PU IEN : IEN VIMEU 200 DIR. EC. ELE 0119 1054 ENS. CL. ELE ECEL 1329 ENS. CL. SPE ECSP	*0801471P*	PLACE DU GENERAL LECLERC	3 CLASSES SANS SPEC. OPTION G	P0003 G0000 G0149	1.00 1.00 1.00	1.00	
VAUCHELLES LES QUESNOY	E. E. PU IEN : IEN ABBEVILLE 224 DIR. EC. ELE 0119 913 ENS. CL. ELE ECEL	*0800529R*	48 PLACE COMMUNALE	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 3.00	1.00 3.00	
VAUDRI COURT	E. E. PU A L OREE DU BOIS IEN : IEN VIMEU 135 DIR. EC. ELE 0119 946 ENS. CL. ELE ECEL	*0800809V*	1 IMPASSE PIERRE BLONDIN	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
VAUX EN AMIENOIS	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 144 DIR. EC. ELE 0119 984 ENS. CL. ELE ECEL	*0800995X*	2 RUE DE L'ATRE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
VAUX SUR SOMME	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 1 100 DIR. EC. ELE 0119 852 ENS. CL. ELE ECEL	*0800189W*	1 RUE DU CALVAIRE	2 CLASSES SANS SPEC.	P0002 G0000	1.00 1.00	1.00	
VECQUEMONT	E. E. PU L'ECOLE FILANTE IEN : IEN AMIENS 1 171 DIR. EC. ELE 0119 853 ENS. CL. ELE ECEL	*0800190X*	2 IMPASSE DES CAPUCINES	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
VERPILLIERES	E. E. PU IEN : IEN MONTDIDIER 72 DIR. EC. ELE 0119	*0801034P*	6 GRANDE RUE GRANDE RUE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
VERS SUR SELLES	E. E. PU LES JEUNES POUSSIES IEN : IEN AMIENS 5 193 DIR. EC. ELE 0119 1005 ENS. CL. ELE ECEL	*0801083T*	4 CHEMIN DE DURY	4 CLASSES SANS SPEC.	P0004 G0000	1.00 2.00	2.00	1.00
VIGNACOURT	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 2 386 DIR. EC. ELE 0119 636 TIT. R. ZIL 2584 1091 ENS. CL. ELE ECEL	*0801654N*	135 RUE LEON THULLIER	9 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0009 G0000 G0000	1.00 1.00 8.00	1.00	1.00

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D' AFFECTATION NUMEROTES		PAGE :	82	SUPPORTS	OCCUPES	VACANTS	BLOQUES	SUPPRIMES
VILLE LE MARCLET	E. E. PU IEN : IEN PONTHEU-MARQUENTERRE 201 DIR. EC. ELE 0119 1055 ENS. CL. ELE ECEL	*0801472R*	RUE DU 8 MAI 1945	3 CLASSES SANS SPEC.	P0003 G0000	1.00 2.00	1.00 2.00	
VILLE LE MARCLET	I. M. E. INSTITUT MEDICO-EDUCATI IEN : IEN AMIENS ASH 1315 ENS. CL. SPE ECSP	*0801502Y*	38 RUE DU 8 MAI 1945	OPTION D	G0145	4.00	1.00	3.00
VILLE SUR ANCRE	E. E. PU IEN : IEN DOULLENS 8 DIR. EC. ELE 0119	*0800162S*	1 RUE DE LA MAIRIE	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	
VILLERS BOCAGE	E. E. PU IEN : IEN AMIENS 3 340 DIR. EC. ELE 0119 597 TIT. R. ZIL 2584 985 ENS. CL. ELE ECEL	*0800996Y*	6 PLACE DU 11 NOVEMBRE	7 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0007 G0000 G0000	1.00 1.00 6.00	1.00	1.00 ANGLAIS
VILLERS BRETONNEUX CLG JACQUES BREL	IEN : 1479 U. P. I UPI	*0800057C*	RUE DE VERDUN	OPTION D	G0145	1.00	1.00	
VILLERS BRETONNEUX E. M. PU LE PETIT PRINCE	IEN : IEN AMIENS 1 550 DIR. EC. MAT 0121 1213 ENS. CL. MA ECMA	*0800842F*	RUE DU MARECHAL FOCH	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 6.00	1.00 5.00	1.00
VILLERS BRETONNEUX E. E. PU SAINT EXUPERY	IEN : IEN AMIENS 1 304 DIR. EC. ELE 0119 855 ENS. CL. ELE ECEL	*0800192Z*	14 RUE DU GENERAL LECLERC	6 CLASSES SANS SPEC.	P0006 G0000	1.00 5.00	1.00 5.00	
VILLERS BRETONNEUX E. E. PU VICTORIA	IEN : IEN AMIENS 1 303 DIR. EC. ELE 0119 571 TIT. R. ZIL 2584 854 ENS. CL. ELE ECEL	*0800191Y*	9 RUE VICTORIA	6 CLASSES SANS SPEC. SANS SPEC.	P0006 G0000 G0000	1.00 1.00 5.00	1.00	1.00 ANGLAIS
VILLERS CARBONNEL	E. E. PU IEN : IEN PERONNE 28 DIR. EC. ELE 0119	*0800406G*	12 RUE DU CHARRON	1 CLASSE	P0001	1.00	1.00	

